



Etude de territoire

Seniors

AXE 3 : Faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets du territoire

Réalisée par



Avec le soutien du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors



Lauréat du **FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS**



soutenu par :



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie





Sommaire

Sommaire	2
I. Introduction	4
II. Le réseau Villes Amies des Aînés	5
1. L'association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés	5
2. La démarche du Réseau	5
3. L'expertise du Réseau :	7
4. L'action du Réseau	8
III. La politique Seniors de la Ville	9
IV. Prologia	11
V. Experts thématiques mobilisés	12
VI. Synthèse de la méthodologie	12
VII. Etude socio-démographique	17
1. Approche et méthodologie	17
2. Profil de la commune et des seniors de la commune	18
2.1 Introduction	18
2.2 Evolution de la population lambersartoise	19
2.3. Les données démographiques et le vieillissement par îlots IRIS	27
2.4 Lambersart, commune marquée par une prédominance de cadres et de propriétaires	35
3. Les aménités de la commune	40
3.1 Introduction	40
3.2 Panorama des services de la commune et de la MEL	46
3.3 Panorama des mobilités	58
IX. Restitution des entretiens individuels personnes concernées	67
X. Restitution des enquêtes personnes qualifiées et professionnels	69
XI. Restitution des ateliers collaboratifs	71
XII. Synthèse de l'analyse de la littérature en sciences sociales pour le projet social de Cologia	74
1. Préambule	74
2. Les piliers du modèle social de Cologia	75
2.1 Cologia : Les piliers du modèle social	75
2.2 La synthèse de la littérature sur les piliers du modèle social Cologia	75
3 Conclusion	78



XIII. Benchmark d'initiatives

<u>menées sur des territoire labellisés Amis des Aînés, aisément transposables à Lambersart</u>	<u>79</u>
<u>Conclusion</u>	<u>80</u>
<u>Annexes</u>	<u>82</u>
<u>1. Bibliographie</u>	<u>84</u>
<u>1.1 Cadre législatif et réglementaire</u>	<u>84</u>
<u>1.2 Rapports et avis consultés</u>	<u>84</u>
<u>2. Synthèse des réponses</u>	
<u>Questionnaires individuels personnes âgées et questionnaires individuels professionnels / personnes qualifiées</u>	<u>87</u>
<u>3. Méthodologie détaillée</u>	<u>88</u>
<u>3.1 Principes de conception de l'enquête</u>	<u>88</u>
<u>3.2 Mise en oeuvre de l'enquête</u>	<u>88</u>
<u>3.3 Etude documentaire</u>	<u>89</u>
<u>3.4 Enquête auprès des personnes concernées</u>	<u>91</u>
<u>3.5 Enquête auprès des professionnels et personnes qualifiées</u>	<u>94</u>
<u>3.6 Ateliers collaboratifs</u>	<u>98</u>



I. Introduction

Pierre Bertin

Vice-président du CCAS

Adjoint au maire délégué aux solidarités, à l'action sociale et au logement

Dans l'ensemble des missions dont le Centre Communal d'Action Sociale de Lambersart se saisit, celle relative au Bien Vieillir suscite une attention toute particulière. Elle porte en effet, un regard sur des sujets tels que le logement, son adaptation à l'évolution liée aux âges de la vie, le maintien d'un lien social de qualité entre les seniors et les jeunes générations, les échanges d'expérience et la mobilité.

Ainsi, le CCAS de Lambersart a répondu avec grand intérêt, à l'Appel à Projet du Fonds d'Appui pour des territoires innovants seniors et a eu le plaisir d'en être lauréat.

Grâce à ce soutien du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et de ses partenaires, une étude de territoire a pu être menée par l'intermédiaire de l'association Cologia. Cette étude de territoire s'est voulue un prolongement en temps réel de l'analyse des besoins sociaux menée par le CCAS en 2021. Cette analyse des besoins sociaux, par nature est "vivante", attentive à toutes les évolutions sociologiques, aux événements impactant la vie des habitants ; et, l'étude menée par Cologia, a participé de cette vigilance, et a constitué une excellente opportunité.

Cette démarche a été menée avec une attention particulière à la parole des habitants, au travers de nombreux ateliers et entretiens, dans un souci de démocratie participative authentique, l'une des caractéristiques majeures de l'action municipale.

Les constatations et les aboutissements de cette étude, s'ils en renforcent certaines orientations déjà prises par la ville de Lambersart et son CCAS, apportent un regard enrichi sur bien des points.

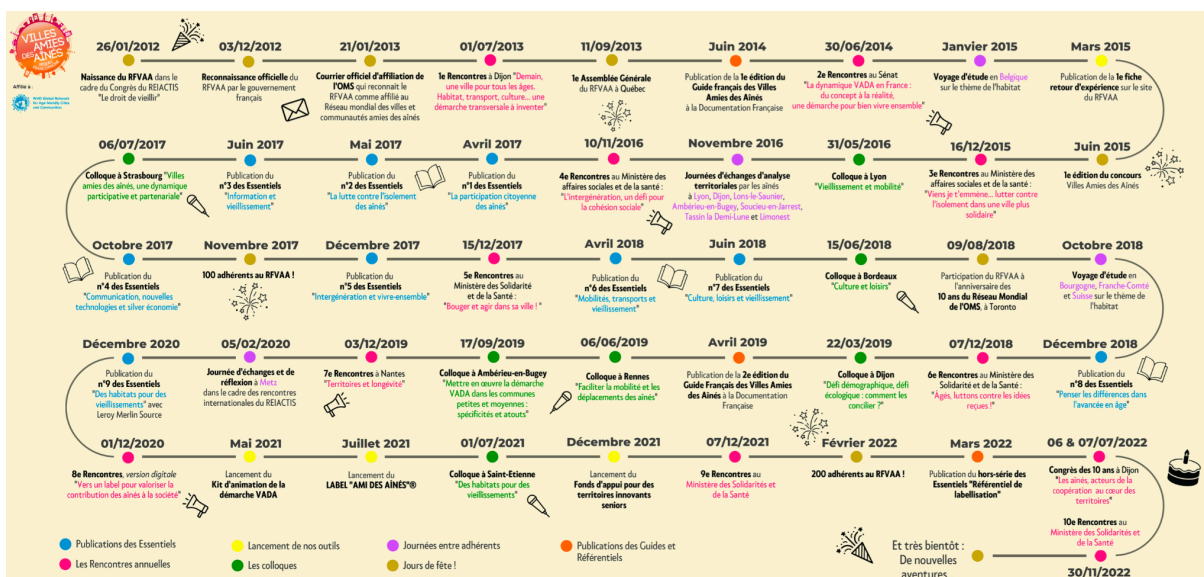
II. Le réseau Villes Amies des Aînés

I. L'association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a lancé le réseau mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés dans le but d'encourager les territoires à mieux répondre aux besoins des personnes âgées, tout en valorisant le potentiel qu'elles représentent pour l'humanité.

Fondé en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) est une association à but non lucratif affiliée au Réseau OMS des Villes et Communautés Amies des Aînés.

Depuis 2013, il détient la reconnaissance officielle et unique de cette affiliation en France. Cette affiliation engage le RFVAA dans un rôle de soutien à la mission portée par le réseau mondial.



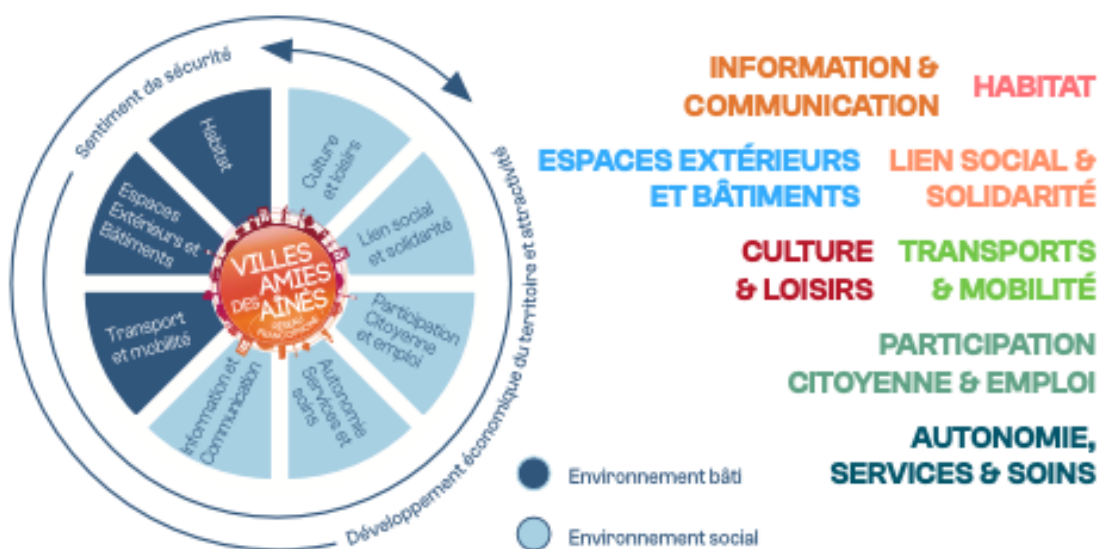
2. La démarche du Réseau

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires.

Les 8 thématiques de la démarche “Villes amies des aînés” :

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Transports et mobilité
- Habitat
- Information et communication
- Lien social et solidarité
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne et emploi
- Autonomie, services et soins

LES 8 THÉMATIQUES VILLES AMIES DES AÎNÉS (VADA) :



Plus de 300 territoires sont labellisés amis des aînés représentant plus de 23 millions d’habitants vivant dans une ville amie des aînés en France. Le RFVAA compte également des adhérents en Andorre, en Belgique et en Suisse.

Le RFVAA contribue à accompagner les collectivités, à adapter la société au vieillissement, à inventer ensemble les territoires de demain.

Le RFVAA permet d’instaurer une dynamique transversale et participative en travaillant sur huit thématiques clés. Ces thématiques visent à adapter les environnements urbains pour répondre aux besoins des personnes âgées.



Elles englobent l'amélioration de l'accessibilité des logements, l'optimisation des transports, et la création d'espaces publics sûrs.

Le réseau encourage la participation sociale et citoyenne des aînés, lutte contre l'âgisme et favorise leur inclusion. Il s'engage également à améliorer la communication et l'accès à l'information, tout en offrant un soutien communautaire et des services de santé adaptés, renforçant ainsi l'autonomie et le bien-être des aînés.

3. L'expertise du Réseau :

- Adaptation des territoires : promotion et soutien de la démarche Villes Amies des Aînés (VADA) pour répondre aux besoins des personnes âgées ;
- Label "AMI DES AÎNÉS"® : accompagnement des collectivités pour garantir des politiques publiques de qualité en faveur des aînés ;
- Événements : organisation d'activités pour faciliter la mise en œuvre de la démarche VADA à tous les niveaux ;
- Mise en réseau : partage d'innovations et de bonnes pratiques entre acteurs engagés ;
- Expertise en vieillissement actif : accompagnement des territoires pour relever les défis démographiques et promouvoir le vieillissement en bonne santé.



4. L'action du Réseau

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

- Organise des colloques régionaux et nationaux ;
- Lance, chaque année, un concours afin de mettre en avant les initiatives des collectivités et de leurs partenaires ;
- Diffuse des fiches « retour d'expérience » valorisant les actions des adhérents ;
- Publie une collection de fascicules thématiques « Les Essentiels Amis des Aînés » ainsi que le Guide français des VILLES AMIES des AÎNÉS édité à la documentation française ;
- Valorise les territoires engagés dans la démarche Villes Amies des Aînés à travers la remise du LABEL "AMI DES AÎNÉS" ®



III. La politique Seniors de la Ville

La ville de Lambersart porte la promotion du lien social, dans toutes ses dimensions, comme l'un des axes majeurs de sa politique en faveur du bien-vivre pour ses habitants.

Bien vieillir et être accompagné dans les évolutions liées à l'âge font partie des actions politiques sur lesquelles une attention toute particulière est portée.

Les élus municipaux et agents sont quotidiennement interpellés par des situations de personnes vieillissantes confrontées à des difficultés de maintien dans leur logement et/ou de participation à la vie de la Cité.

La crise du Covid et les périodes de confinement ont mis en exergue cette question de l'isolement.

Les conclusions issues de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) menée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lambersart dans la première année du mandat municipal en cours sont aussi venues confirmer cet enjeu pour notre commune.

Face à ce défi de cohésion territoriale et générationnelle, nous sommes convaincus de la nécessité d'avoir une démarche qui s'appuie sur une méthode à la fois prospective et participative.

L'élaboration d'un portrait de territoire adossé à une recherche thématique permettra d'éclairer nos décisions stratégiques en termes d'adaptation de la commune au vieillissement et de création « d'habitat du bien-vieillir ».

Ce travail demande de mobiliser l'ensemble des acteurs compétents et concernés, professionnels et habitants. Le CCAS est légitime à piloter cette démarche de par sa vision holistique des besoins des habitants en particulier ceux des seniors et de par sa capacité à mobiliser les partenaires essentiels.

Faire que le vieillissement n'ait pas lieu dans la solitude, le renoncement et la résignation, passe par un partage d'expériences, d'idées nouvelles, d'adaptation à l'évolution des technologies.



La création d'habitats inclusifs, c'est-à-dire des lieux qui constituent une alternative entre le maintien à domicile, qui à un moment donné, en dépit de multiples accompagnements, peut s'avérer difficile, et la vie en établissement, favorise cette approche du bien vieillir.

De plus, notre commune est en cours de transformation avec plusieurs projets immobiliers qui permettront à la fois de répondre aux besoins de logements sociaux mais aussi d'intégrer cette volonté de créer de nouveaux lieux de vie.

C'est fort de ces convictions et dans ce contexte que le CCAS de Lambersart a sollicité le fonds d'appui pour une aide en ingénierie afin d'avancer sur notre projet d'une ville de tous les âges, durable et inclusive.



IV. Prologia

Cologia est une colocation solidaire pour personnes âgées et jeunes actifs, adossée à un tiers lieu de services intergénérationnels, pour contribuer au bien vieillir, au libre choix et à une citoyenneté effective des habitants.

Ce projet est porté par Prologia, association loi 1901 mobilisant des citoyens, dont plusieurs habitants de Lambersart, engagés à titre personnel et/ou professionnel sur les questions liées aux vulnérabilités, spécifiquement celles liées au grand âge, désireux :

- d'agir en faveur du bien-vieillir par le soutien de la liberté de choix et du maintien du lien social des aînés, en œuvrant à la promotion des capacités, à la continuité de parcours résidentiel et à la prévention de la perte d'autonomie.
- de promouvoir l'émergence de solutions de lieu de vie alternatif pour personne âgée.
- de lutter contre l'âgisme et de contribuer à faire évoluer le regard collectif sur l'avancée en âge.

La création d'un habitat partagé entre plusieurs personnes âgées et des jeunes adultes est un moyen concret de contribuer à l'atteinte de ses objectifs.

Cette innovation sociale implique une ingénierie complexe. Dès l'origine, Prologia s'inscrit dans une démarche de co-construction du projet avec les personnes concernées, la Ville et les parties prenantes.

Cologia est un projet soutenu par Nord Actif, par Malakoff Humanis, par Eurasenior, premier incubateur silver économie d'Europe, par le réseau HAPA.

V. Experts thématiques mobilisés



Etude d'opportunité

Assistance à Maîtrise d'Usage

Co-Développement de projet

Apport à la réalisation de l'étude :

- Identification des parties prenantes et des réseaux à contacter / préparation des tables rondes
- Finalisation et co-animation des tables rondes / recueil d'informations et comptes rendus
- Rédaction de la trame d'entretien semi-directif / réalisation des premiers en partenariat avec Cologia
- Relecture du travail de synthèse / commentaires
Relecture de l'étude global



Jean-François
TROCHON



Cabinet de conseils et d'études spécialisé dans l'accompagnement des territoires sur les enjeux de la longévité, du public personnes âgées et des dynamiques intergénérationnelles

Expertise en développement local avec une connaissance fine des enjeux du vieillissement, de l'inclusion et de la sociologie des générations

Apport à la réalisation de l'étude :

- Mise en valeur des grands piliers du modèle social de colocation solidaire
- Complémentarité sur la revue de la littérature scientifique et rapports clés
- Réalisation d'un benchmark



Anne-Bérénice
SIMZAC





Cabinet de conseil des doctorants de
l'Université de Lille

Expertise de jeunes chercheurs

Veille technologique / Etude de faisabilité / Audit et
conseil en innovation / Soutien technique / Formation

Apport à la réalisation de l'étude :

- Etude géographique et socio-démographique du territoire
- Visualisation et exploitation des données géographiques du territoire
- Accès aux bases de données spécialisées (INSEE, Géoportail, ADULM...)



Jean-Romain
GHEYSEN





VI. Synthèse de la méthodologie

Le détail de la méthodologie mise en œuvre figure en [annexe 3](#).

I. Principes de conception de l'enquête

L'étude de territoire a été conçue autour d'une démarche de concertation réunissant citoyens, collectivités et parties prenantes, avec l'appui de professionnels et de personnes qualifiées. L'objectif principal était de garantir une compréhension fine de l'écosystème local et de recueillir les besoins et attentes spécifiques des personnes âgées.

2. Mise en œuvre de l'enquête

2.1 Concertation avec les parties prenantes

Dès le lancement du projet Cologia, une concertation préliminaire avait été organisée avec les élus municipaux et les services de la Ville de Lambersart. Cette étape avait permis de valider l'intérêt des projets d'habitats alternatifs adaptés aux personnes âgées.

Au début de l'étude de territoire, une concertation approfondie a été menée avec les services du CCAS et les acteurs locaux, pour identifier les personnes qualifiées, associations et institutions à associer à la réflexion.

Puis en phase de restitution, des rencontres ont été organisées durant la Semaine Bleue pour informer et impliquer les habitants, y compris ceux n'ayant pas participé directement à l'étude.

2.2 Étude documentaire

Une analyse documentaire a été réalisée pour fournir un cadre théorique et pratique à l'enquête. Elle comprenait plusieurs volets :

Analyse du cadre juridique et réglementaire : Étude des lois encadrant l'habitat partagé et inclusif.

Revue de littérature en sciences sociales : Exploration des fondements sociaux et théoriques du modèle de colocation solidaire.

Benchmark des bonnes pratiques : Étude de 20 initiatives du réseau VADA, sélectionnées pour leur impact sur la population cible et leur faisabilité économique et organisationnelle.



Collecte de données locales : Intégration des données fournies par l'INSEE, l'ADULM, Géoportail et les services municipaux de Lambersart, en vue de la rédaction d'une étude socio-démographique, relative à la situation des personnes âgées à Lambersart, des services accessibles, de leur accessibilité par quartiers.

2.3 Enquête auprès des personnes âgées

Cette phase a été construite autour de 52 entretiens semi-directifs menés auprès de personnes âgées résidant sur le territoire.

Conception des supports d'entretien : Les supports d'entretiens ont été préparés avec l'appui de Jean-François Trochon, expert en maîtrise d'usage, sur la base des données recueillies en phase documentaire.

Identification des participants : La communication a été réalisée grâce aux réseaux associatifs, aux services du CCAS, aux réseaux sociaux, par le journal municipal, par affichage et par des relais informels.

Modalités : Les entretiens se sont déroulés au domicile des répondants, au CCAS ou dans des lieux associatifs.

D'une durée moyenne de 50 minutes, ils visaient à recueillir les perceptions des seniors sur leur environnement, leurs besoins et leurs attentes.

Diversité des profils : L'échantillon des 52 répondants comprenait des personnes âgées de 60 ans et plus, issues des différents quartiers de Lambersart, de milieux socioprofessionnels variés et vivant dans des situations familiales et personnelles diverses.

2.4 Enquête auprès des professionnels et personnes qualifiées

Une enquête complémentaire a été réalisée auprès des professionnels et experts locaux, identifiés par l'association Prologia et les services municipaux.

Professionnels sollicités : 80 professionnels ont été sollicités, parmi lesquels 29 ont répondu.

Les répondants incluaient des gériatres, des acteurs médico-sociaux, des associations d'aide aux seniors, ainsi que des représentants du secteur du logement inclusif.

Modalités : Un questionnaire auto-administré via Google Forms, laissant une place importante à l'expression libre, a été utilisé pour recueillir les avis et recommandations.



2.5 Ateliers collaboratifs

Trois ateliers collaboratifs réunissant de 15 à 22 personnes ont été organisés en avril et juin pour approfondir les thématiques identifiées lors des phases précédentes.

Objectif : Favoriser les échanges entre les seniors, les professionnels et les associations pour co-construire des solutions adaptées.

Déroulement : Les participants, répartis en sous-groupes de 5 à 8 personnes, ont travaillé sur des thématiques spécifiques liées aux besoins identifiés.

Les discussions se sont appuyées sur des supports issus de la démarche Ville Amie des Aînés pour structurer les échanges.

Participation : Les répondants aux enquêtes ont été invités à ces ateliers, ainsi que d'autres habitants informés via des affichages, des publications dans le journal municipal et sur les réseaux sociaux.



VII. Etude socio-démographique

I. Approche et méthodologie

Avant d'effectuer une première présentation générale de la commune et de ses habitants de plus de 60 ans, il est important de signaler que les données par âge doivent être maniées avec précaution.

L'âge ne peut en effet être retenu comme un critère suffisant pour caractériser un individu. Deux personnes du même âge peuvent avoir des représentations, des besoins ou encore un état de santé totalement différent. Les données par âge sont des données maniables pour les acteurs publics, des instituts de statistiques ou encore les agences d'urbanisme. Mais la part de la population de 60 à 75 ans par exemple ne nous dit rien sur les modes de vie des habitants sauf à considérer que l'âge est un facteur clef des comportements en tant que tel. Seule une enquête de terrain auprès d'un panel important d'habitants serait en mesure de déterminer des tendances, tout en considérant que l'enquête serait elle-même biaisée par un critère d'âge en amont. Beaucoup d'activités effectuées par les retraités ne diffèrent pas de celles des actifs. Si les âges avancés conduisent à une augmentation des problèmes de santé, ceux-ci peuvent également être présents dans une moindre intensité dans la population générale.

Approcher le vieillissement sur un territoire ainsi que les aménités en lien avec le vieillissement nécessite donc une certaine prudence. Les éléments du présents dossiers sont de nature à nourrir aussi une réflexion plus vaste concernant les actifs ou les personnes en situation de handicap.

Nous chercherons à affiner le profil de la commune et des seniors/retraités de celle-ci puis d'établir les aménités de la commune.

Pour ce faire nous effectuerons essentiellement une synthèse de différentes données provenant de l'ADULM, de l'INSEE, de Geoportail, du CEREMA et du CCAS¹. Les sources sont systématiquement mentionnées, de même que la date si celle-ci peut contribuer à une meilleure appréhension des données.

¹ Le traitement de ces données a pu faire l'objet de productions, signalées comme suit : "Tableau", "Carte", propriété intellectuelle de l'auteur. Tout document issu d'une source annexe est nommé Figure.



2. Profil de la commune et des seniors de la commune

2.1 Introduction

La commune de Lambersart compte 27 400 habitants (INSEE 2019) pour une densité de 4448,1 hab./km². Lambersart est en terme de superficie une petite commune, puisqu'elle fait 6,2 km². Au recensement de 2019, les Lambersartois âgés de 60 à 74 ans comptaient pour 15,1% de la population de la commune et ceux âgés de plus de 75 ans comptaient pour 9,6% de la population. Si la part des 60-74 ans est inférieure de 1,5 pt avec la part des 60 - 74 ans en France métropolitaine (16,6% de la population totale), la part des plus de 75 ans est quant à elle légèrement supérieure (+ 0,2 pt) par rapport à la part des plus de 75 ans en France métropolitaine (9,4%). Au total, la population âgée de plus de 60 ans au recensement de 2019 était de 24,7%. A cela il faut ajouter une différence entre les hommes et les femmes assez nette. Au-delà de 60 ans, la part des Lambersartois est supérieure à celle des Lambersartois :

Tableau I : Part des hommes et des femmes à Lambersart (INSEE - 2019)

Classe d'âge	% des hommes	% des femmes	écart (en point(s))
60 - 74 ans	13,9	16,1	+ 2,2
75 - 89 ans	6,5	9,7	+ 3,2
90 ans et plus	0,8	1,8	+ 1

Si nous ramenons à des chiffres en valeur absolue, le nombre de Lambersartois de plus de 60 ans selon le recensement de 2019 est de 2717 contre 4037 pour les Lambersartois (+ 1320). Les retraités quant à eux étaient au nombre de 5779 soit 26% de la population communale.

On peut donc en conclure qu'environ ¼ de la population est composée de seniors et de retraités. Lambersart peut donc apparaître comme une commune marquée par un certain vieillissement.

La population a connu de profonds changements depuis les années 1960 : les familles nombreuses des Trente Glorieuses ont laissé place à une population en moyenne plus âgée et à un taux d'occupation des logements plus faible.



2.2 Evolution de la population lambersartoise

L'évolution de la population lambersartoise à partir des différents recensements de population de l'INSEE se divise en 4 périodes :

- une **forte augmentation** au cours des Trentes Glorieuses la conduisant à son niveau maximal en 1975 (29614 hab.)
- une **baisse régulière** jusqu'en 1990. La population est alors de 28275 habitants.
- **un plateau** avec des fluctuations à la baisse ou à la hausse jusqu'en 2014 (28128 hab.).
- une **baisse** depuis 2014. La population atteint 27425 habitants en 2020.

La légère augmentation constatée en 2013 ne peut pas être considérée comme une tendance majeure mais plutôt comme une exception au sein d'une tendance baissière. Si on décale les chiffres d'une année (2009 pour 2008 et 2014 pour 2013) cette augmentation disparaît. Le constat est assez clair : **la population lambersartoise baisse depuis 1975 sans véritable reprise démographique majeure.**

Le tableau ci-dessous aide à comprendre l'évolution démographique de la commune de Lambersart. Il permet d'apporter 3 informations majeures :

- l'évolution de la population
- la comparaison de cette évolution avec l'évolution de la population nationale et métropolitaine (Cf. tableau 2)
- Les pourcentages permettent de voir l'évolution par rapport à la date précédente mentionnée dans le tableau

Tableau 2 : l'évolution de la population Lambersartoise comparée à la France et à la MEL de 1968 à 2020

	1968	1975	1990	2009	2014	2020
France	50 798 112	53 764 064	58 040 659	64 304 500	65 907 160	67 162 154
Evolution		+6%	+7.5%	+10%	+2.5%	+1.9%
MEL*	1 010 098	1 061 954	1 094 177	1 138 224	1 164 115	1 182 250
Evolution		+4.9%	+3%	+3.9%	+2.2%	+1.5%
Lambersart	26 808	29 614	28 275	28 310	28 128	27 425
Evolution		+9.5%	-4.7%	+0.13%	+0.64%	-2.56%

D'autres éléments permettent de mieux comprendre cette évolution. Parmi eux l'évolution de la taille moyenne des ménages.

Tableau 3 : la constitution des ménages de 1968 à 2020 en France, pour la MEL* et pour la commune de Lambersart

	1968	1975	1990	2009	2014	2020
France	3,08	2,90	2,59	2,28	2,24	2,17
MEL*	3,10	2,95	2,70	2,35	2,30	2,22
Lambersart	3,37	3,07	2,61	2,31	2,24	2,19

L'évolution de la taille moyenne des ménages de la commune de Lambersart suit globalement l'évolution de la taille des ménages de la MEL bien que l'on constate une baisse légèrement supérieure dans la commune qu'au sein de l'intercommunalité (35% contre 30% environ).



Autre constat, cette baisse suit le mouvement de baisse national qui est d'environ 30% entre 1968 et 2020. Mais dans le même temps le phénomène de métropolisation a favorisé la concentration de la population dans les métropoles. La taille de la commune corrélée à son occupation foncière peuvent expliquer le fait que Lambersart ait suivi des dynamiques nationales en termes de démographie, notamment en raison du vieillissement de la population.

Sur le plan de la densité, la commune a connu également une évolution à la baisse depuis 1975 alors que la MEL, quant à elle, connaît une augmentation. En revanche, nous pouvons constater que la densité de la commune est encore légèrement supérieure à celle de 1968.

Tableau 4 : la densité de population pour la MEL* et pour la commune de Lambersart de 1968 à 2020

	1968	1975	1990	2009	2014	2020
MEL*	1 503,3	1 580,5	1 628,5	1 694,0	1 732,5	1 759,5
Lambersart	4 351,9	4 807,5	4 590,1	4 595,8	4 566,2	4 452,1

Nous assistons en apparence à un paradoxe : la réduction de l'espace consacré à l'agriculture ou aux zones naturelles a favorisé dans un premier temps une augmentation de la population, de la taille des ménages et une augmentation de la densité. Mais la moindre occupation progressive des logements a peu à peu ramené la densité à sa situation d'avant l'étalement urbain et la "pavillonnarisation". Construire n'a donc pas permis sur un temps au final relativement court de fixer une population plus nombreuse. L'objet de ce dossier n'est pas d'en déterminer précisément les raisons car celles-ci sont plutôt clairement observées : divorces, baisse du nombre d'enfants par ménage, vieillissement, isolement. En revanche, il peut interroger sur la politique à suivre en termes de rationalisation de l'habitat. Vaut-il mieux construire ou réfléchir à d'autres parcours résidentiels ?

Ces questions ne sont pas nouvelles puisqu'elles faisaient par exemple déjà l'objet de la réflexion de la commission extra-municipale en novembre 2015 et en juin 2016. Sur la question du vieillissement, les chiffres de la commune de Lambersart montrent le poids démographique des habitants âgés de plus de 60 ans.

Tableau 5 : part de la population lambersartoise de 60 ans et + en 2009, 2014 et 2020

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	28 310	100,0	28 128	100,0	27 425	100,0
60 à 74 ans	3 605	12,7	3 720	13,2	4 107	15,0
75 ans ou plus	2 565	9,1	2 617	9,3	2 456	9,0
Total 60 ans ou plus	6170	21,8	6337	22,5	6563	24

A l'échelle nationale, la part des personnes âgées de plus de 60 ans et plus est de 26.2%. A l'échelle de la MEL, la part des personnes âgées de plus de 60 ans atteint 20%. La commune de Lambersart compte donc en proportion davantage de "seniors" que la MEL mais moins que la France.

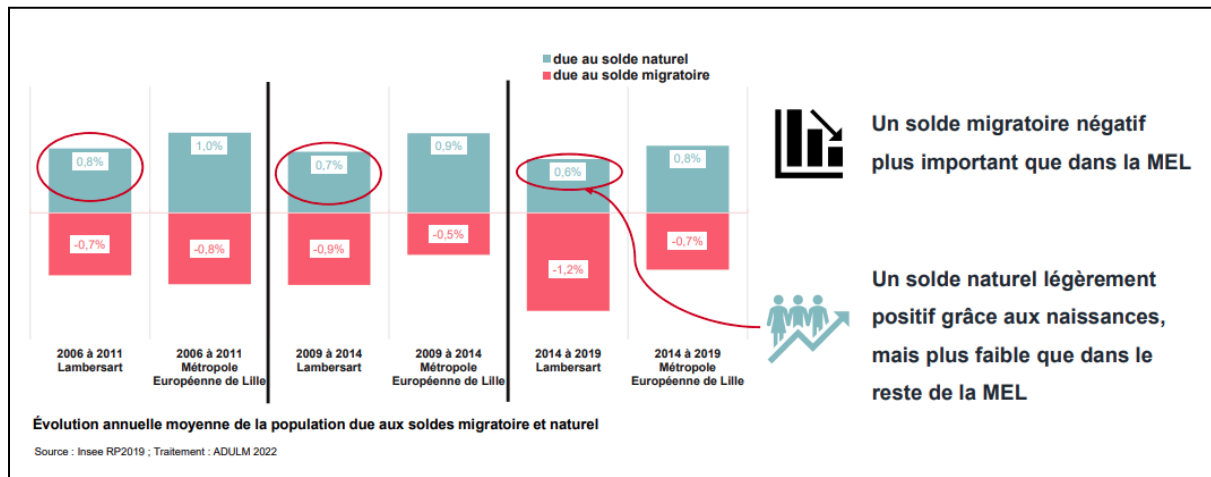
Tableau 6 : Part des hommes et des femmes à Lambersart (INSEE - 2019)

Classe d'âge	% des hommes	% des femmes	écart (en point(s))
60 - 74 ans	13,9	16,1	+ 2,2
75 - 89 ans	6,5	9,7	+ 3,2
90 ans ou plus	0,8	1,8	+ 1

De façon assez classique, la part des femmes âgées est supérieure à celle des hommes âgés. Aux classes d'âge les plus élevées, il y a même deux fois plus de femmes que d'hommes.

Si on suit les éléments mis en avant par l'ADULM suite au traitement des données INSEE, la population lambersartoise semble baisser essentiellement en raison du solde migratoire alors qu'elle dispose d'un soldat naturel positif. Il y a donc plus de départs que d'arrivées à Lambersart et plus de naissances que de décès.

Figure 1 : Traitement du solde migratoire et du solde naturel par l'ADULM



Le vieillissement important de la population communale a donc des effets multiples sur la commune :

- il n'empêche pas un solde naturel positif, mais de façon plus limitée que dans la MEL en raison de la part importante de population qui n'est plus en âge de faire des enfants.
- il limite les trajectoires résidentielles au sein de la commune : des départs liés essentiellement aux actifs.

La population de 0 à 64 ans ne cesse de baisser, alors qu'elle augmente au-delà de 64 ans comme l'illustre les informations mises en avant par l'ADULM

Figure 2 : l'évolution de la population mise en lumière par l'ADULM

Évolution de la structure par âge	Population en 2009	Population en 2014	Population en 2019	Évolution annuelle moyenne 2009-2014	Évolution annuelle moyenne 2014-2019
0 - 14 ans	5 534	5 322	5 136	-0,8%	-0,7%
15 - 19 ans	1 866	1 967	1 826	+1,1%	-1,5%
20 - 29 ans	3 469	3 382	3 162	-0,5%	-1,3%
30 - 44 ans	5 702	5 546	5 362	-0,6%	-0,7%
45 - 64 ans	7 037	7 073	6 645	+0,1%	-1,2%
65 - 79 ans	3 256	3 160	3 434	-0,6%	+1,7%
80 ans et plus	1 446	1 677	1 835	+3,0%	+1,8%

Source : Insee RP2019 ; Traitement : ADULM 2022

L'enjeu pour la commune paraît donc bien de conserver la population active et celle des 15-25 ans du fait de la proximité avec Lille et de l'offre en terme de formation qui est très riche à Lambersart et à Lille, notamment dans le quartier Vauban-Esquermes qui se situe dans le prolongement de la commune de Lambersart. Le vieillissement à domicile pourrait donc constituer un enjeu pour la commune car il ne favorise pas la rotation des logements et les parcours résidentiels des classes d'âge les plus jeunes. Accompagner le vieillissement dans des lieux adaptés avec un suivi adapté semble être une bonne solution pour limiter la sous-occupation des logements et permettre aux actifs de s'installer ou de demeurer dans la commune.

Notion de projets/logements désirables/trajectoires désirables

Figure 3 : composition des ménages par type selon le traitement des données par l'ADULM

Ménages avec enfant(s) de moins de 25 ans	Part des ménages avec enfant(s) en 2019	Évolution annuelle moyenne sur la période 2009-2014	Évolution annuelle moyenne sur la période 2014 - 2019
Lambersart	35,9%	-0,1%	-0,8%
Couronne Nord de Lille	36,5%	+0,7%	-0,2%
Métropole Européenne de Lille	37,4%	+0,5%	+0,2%

Une baisse de la part des ménages avec enfant(s)

dont familles monoparentales	Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) en 2019	Évolution annuelle moyenne sur la période 2009-2014	Évolution annuelle moyenne sur la période 2014 - 2019
Lambersart	28,6%	+2,2%	-0,0%
Couronne Nord de Lille	26,8%	+2,8%	-0,1%
Métropole Européenne de Lille	29,9%	+1,8%	+1,2%

Une stabilisation de la part des familles monoparentales

dont familles nombreuses (au moins 3 enfants de - 25 ans)	Part des familles nombreuses parmi les familles avec enfant(s) en 2019	Évolution annuelle moyenne sur la période 2009-2014	Évolution annuelle moyenne sur la période 2014 - 2019
Lambersart	18,7%	-0,2%	-3,1%
Couronne Nord de Lille	16,9%	-1,4%	-1,7%
Métropole Européenne de Lille	20,5%	-0,4%	-0,4%

Une forte baisse de la part des familles nombreuses

Source : Insee RP2019 ; Traitement : ADULM 2022

Le document fourni par l'ADULM permet d'affiner les données du tableau 2. Nous constatons une baisse de la part des ménages avec enfants et une baisse de la part des familles nombreuses alors même que la commune dispose de nombreux atouts pour attirer une population jeune et dynamique. La difficulté à se loger pour des familles avec enfants et a fortiori des familles nombreuses paraît être un facteur essentiel.

En poursuivant la lecture des éléments fournis par l'ADULM, nous pouvons presque superposer les deux cartes : celle des ménages d'une personne et celle des familles avec enfants qui se répondent en une opposition quasi parfaite. Au sein des ménages d'une personne nous avons deux grandes catégories de population : les célibataires en âge d'avoir des enfants et les veufs et veuves. (cf. Figure. 4)

Si nous ajoutons à cette comparaison celle de la carte des ménages d'une personne et celle des populations âgées de 65 ans et plus, nous nous apercevons qu'il y a des différences mais aussi beaucoup de recouvrements. Dans certains quartiers, comme le Canon d'Or, la convergence entre les ménages d'une personne et la population âgée est assez évidente. Ces quartiers sont également ceux qui connaissent un déficit de familles avec enfants. Ils sont souvent plus proches de la ville de Lille et c'est donc dans ces quartiers qu'une réflexion sur les parcours résidentiels semble essentielle.

(cf. Figure. 5)

Quid de solutions alternatives qui permettent de demeurer dans le quartier tout en changeant de logements? Cela permettrait de maintenir les liens sociaux, les réseaux d'aide naturelle, de rester citoyen et acteur de son environnement tout en logeant dans un habitat adapté.

Figure 4 : cartes ADULM de la part des ménages d'une personne et de la part des familles avec enfants (2019)

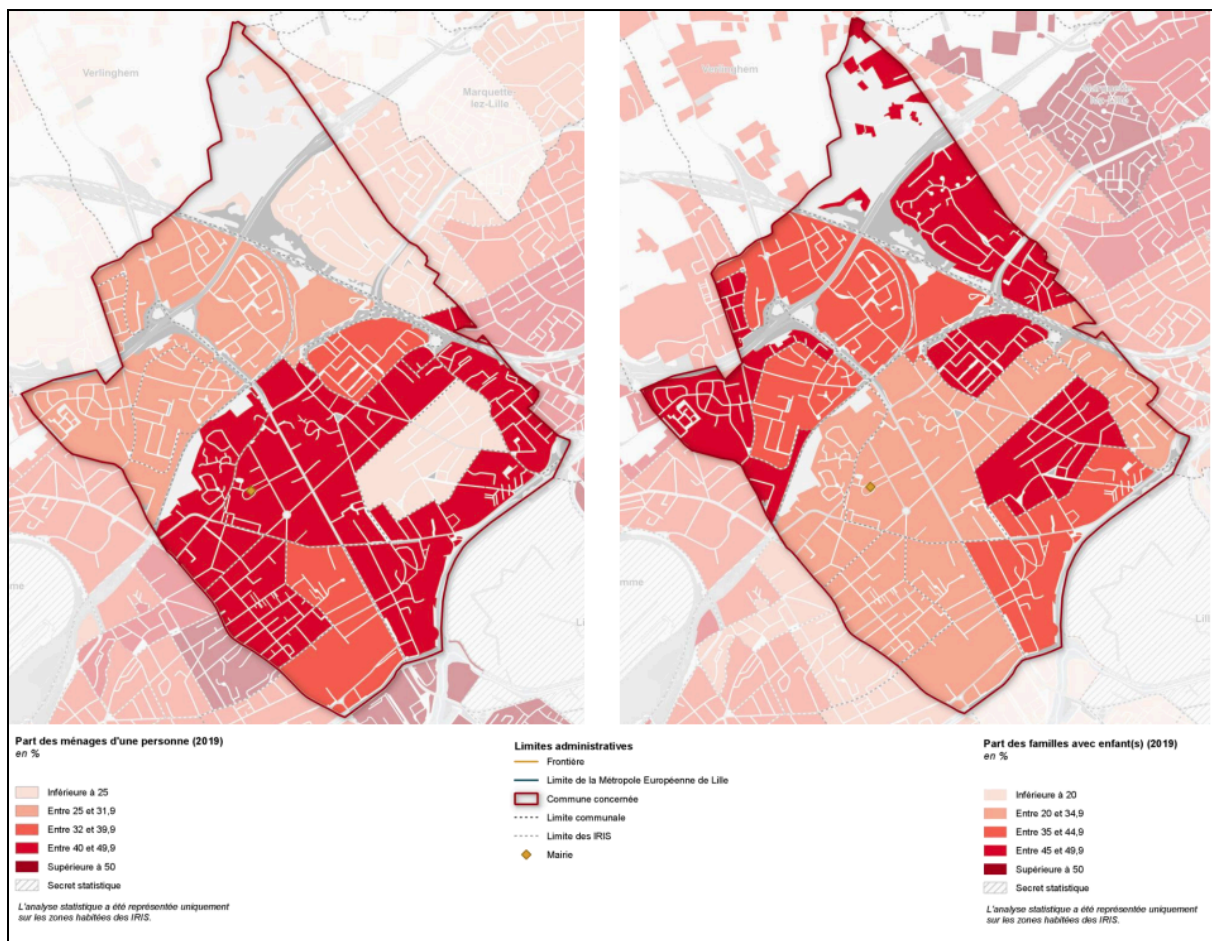
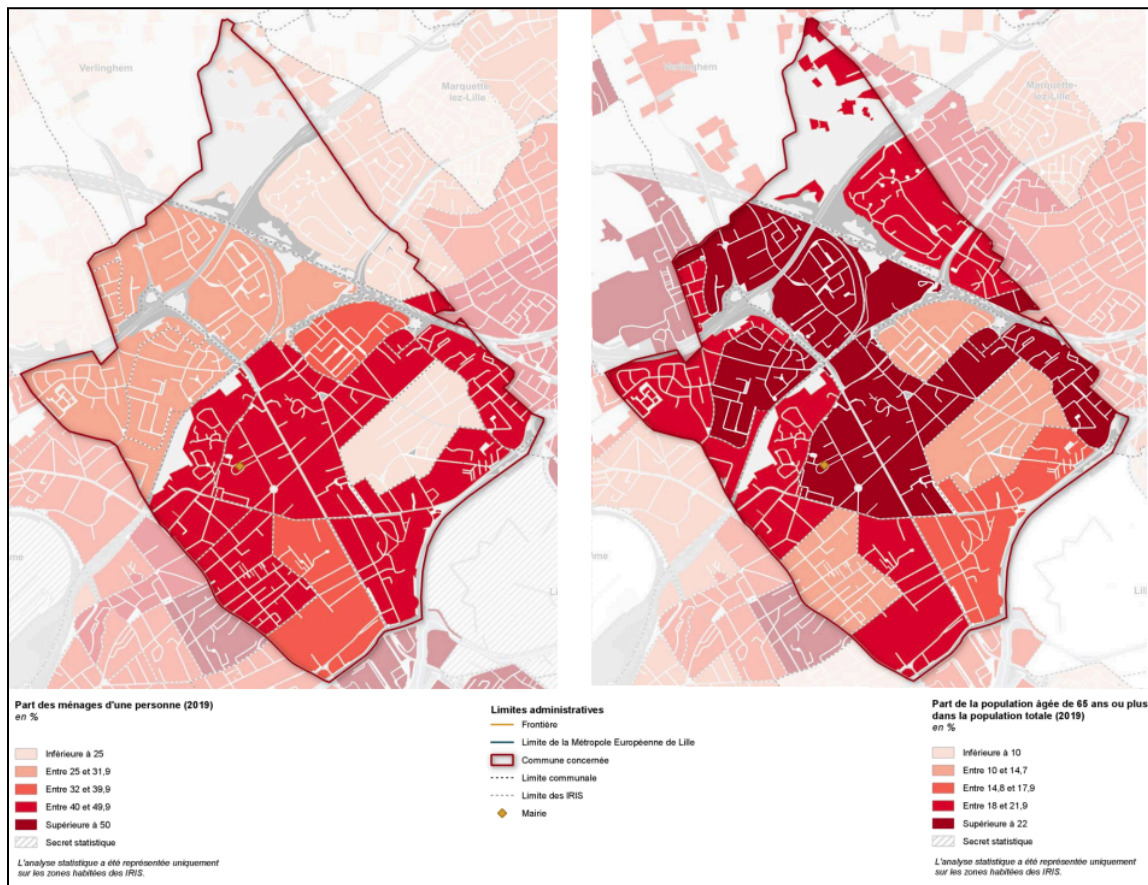
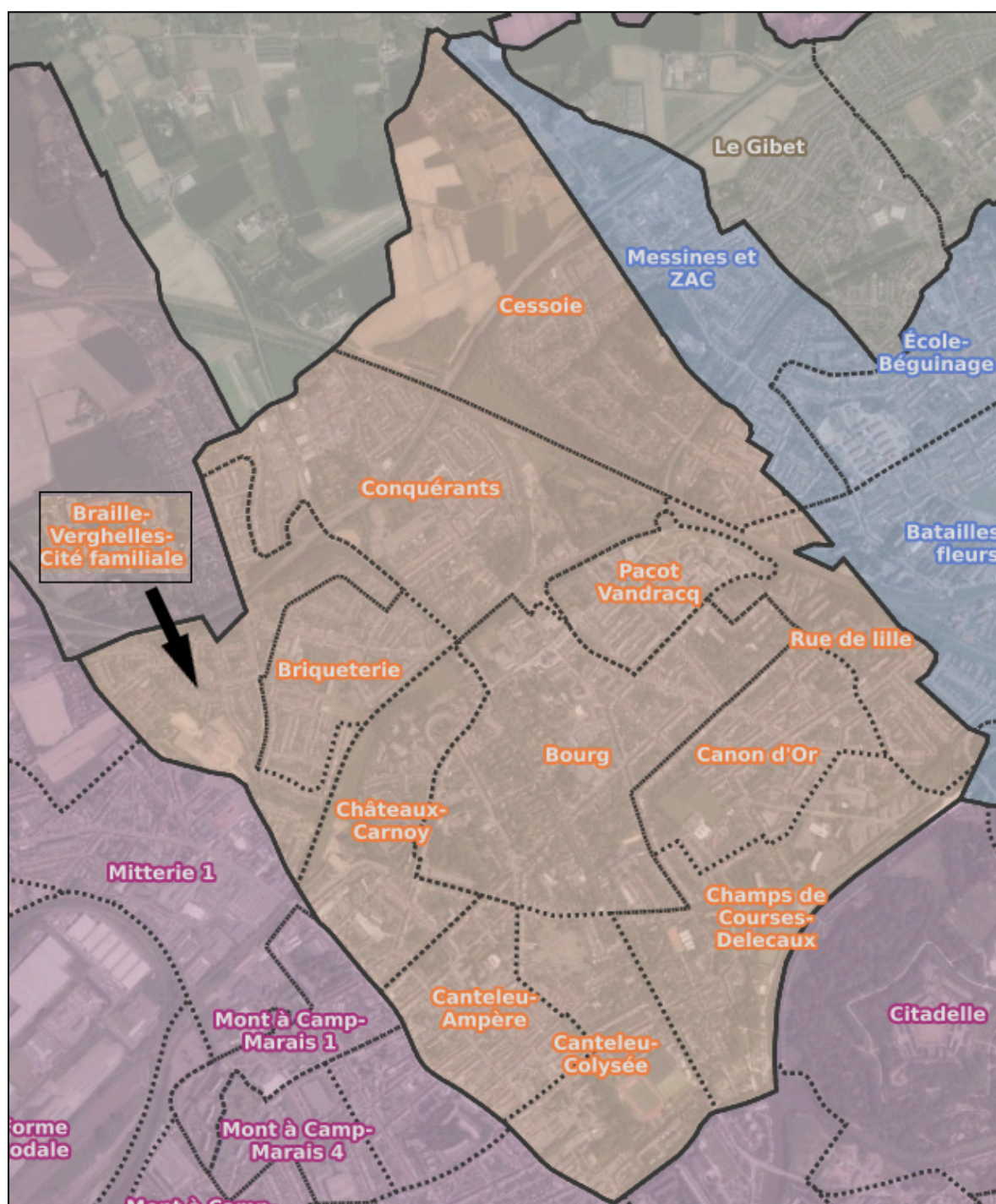


Figure 5 : cartes ADULM de la part des ménages d'une personne et de la part de la population âgée de 65 ans ou plus



2.3. Les données démographiques et le vieillissement par îlots IRIS

Carte 1 : Îlots IRIS de la commune de Lambersart



La commune de Lambersart est découpée par l'INSEE en 12 îlots IRIS visibles sur cette carte. Ces découpages sont un bon moyen d'avoir une lecture fine du territoire, même si certaines limites pourraient être discutées notamment la division entre Briqueterie et Braille-Verghelles-Cité familiale.

Dans le tableau ci-dessous nous allons focaliser sur la population de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus pour chaque îlot IRIS. Cela va nous permettre de distinguer 4 types de quartiers.

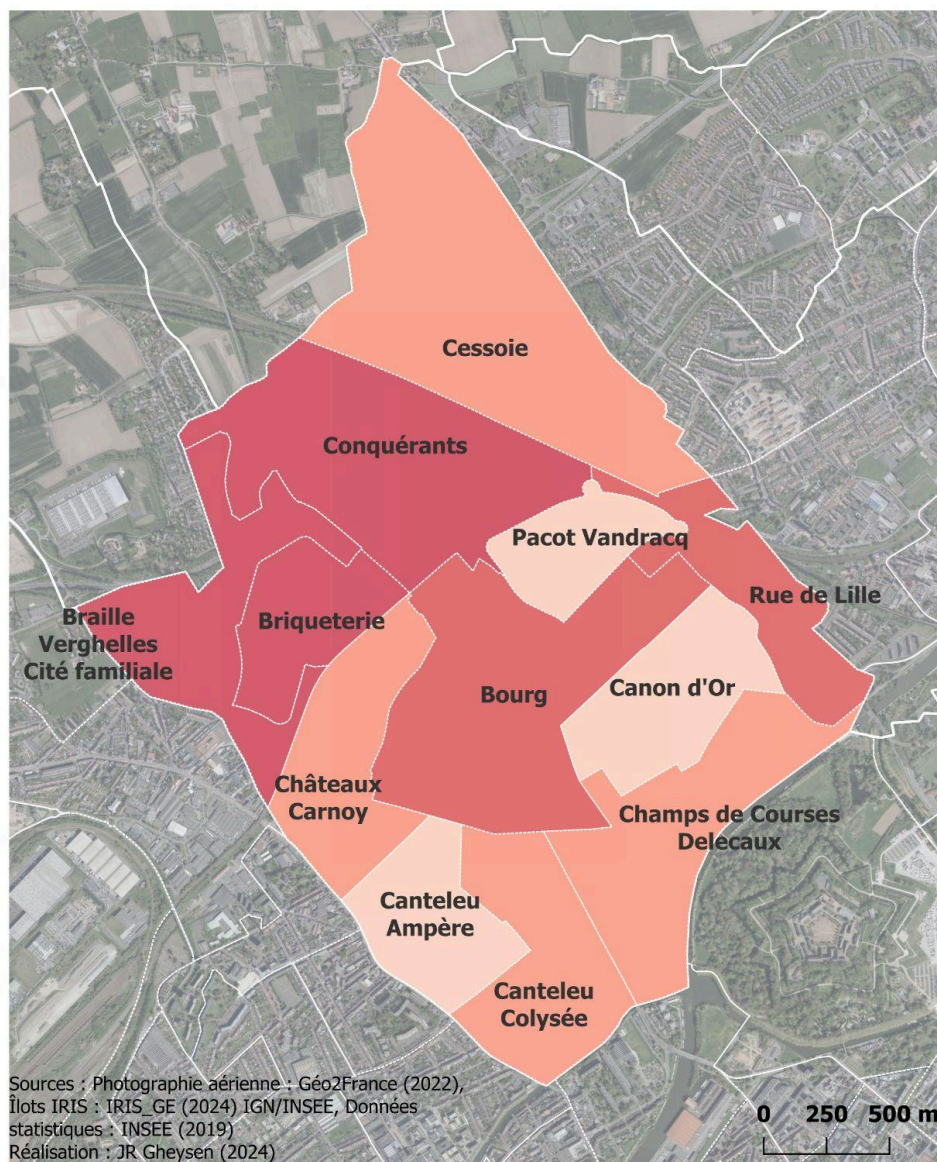
Tableau 7 : données IRIS des quartiers de Lambersart de la population de plus de 60 ans

Commune Contours IRIS	Populati on (2019)	Part IRIS	Pop 60-74 ans en 2019 (princ)	Part Pop 60-74	Pop 60-74 dans l'îlot	Pop 75 ans ou plus en 2019 (princ)	Part Pop 75+	Pop 75 + dans l'îlot
Lambersart	27400		4127	15,06 %	X	2626	9,58 %	X
Cessoie	1305	4,76 %	218	0,80 %	16,70%	122	0,45 %	9,35%
Pacot Vandracq	2464	9,00 %	269	0,98 %	10,92%	162	0,59 %	6,57%
Rue de Lille	2011	7,34 %	275	1,00 %	13,67%	262	0,96 %	13,03%
Braille-Verghelles- Cité familiale	2003	7,31 %	315	1,15 %	15,72 %	209	0,76 %	10,48%
Briqueterie	1475	5,38 %	307	1,12 %	20,81	166	0,61 %	11,25 %
Conquérants	2135	7,79 %	371	1,35 %	17,38%	259	0,95 %	12,13%
Châteaux-Carnoy	2209	8,18 %	358	1,31 %	16,2 %	205	0,75 %	9,28 %
Bourg	3906	14,26 %	549	2,00 %	14,05 %	601	2,19 %	15,38 %
Canon d'Or	2635	9,62 %	333	1,22 %	12,64%	131	0,48 %	4,97%
Champs de Courses-Delecaux	1673	6,11 %	253	0,92 %	15,12%	124	0,45 %	7,41%
Canteleu-Ampère	3436	12,54 %	471	1,72 %	13,71%	199	0,73 %	5,79%
Canteleu-Colysée	2148	7,84 %	408	1,49 %	18,99%	188	0,69 %	8,75%

L'ensemble de ces données nous permet de générer la carte suivante :

Carte 2 : Distribution des types identifiés dans chaque îlot IRIS

Typologie du vieillissement par îlot IRIS à Lambersart



Légende :

Part des seniors par îlot IRIS

- > à la moyenne communale dans les deux tranches d'âge (60 - 74 ans et 75 ans et +)
- > à la moyenne communale dans la tranche d'âge des 75 ans et +
- > à la moyenne communale dans la tranche d'âge de 60 à 74 ans
- < à la moyenne communale dans les deux tranches d'âge (60 - 74 ans et 75 ans et +)



Les quartiers en rouge foncé sont ceux où la population de plus de 60 ans est la plus importante. Deux quartiers sur les trois, à savoir Briqueterie et Conquérant, ont été identifiés par l'ADULM comme ceux concentrant une forte proportion de personnes âgées de plus de 65 ans. Le troisième qui apparaît en rouge foncé dans notre dossier, à savoir Braille-Berghelles-Cité familiale, est situé un cran en dessous dans la carte générée par l'ADULM (Figure 5, carte de droite). Cela peut s'expliquer par une plus forte proportion de plus de 65 ans ou de plus de 70 ans dans la classe d'âge 60-74 ans que de personnes âgées de 60 à 65 ans.

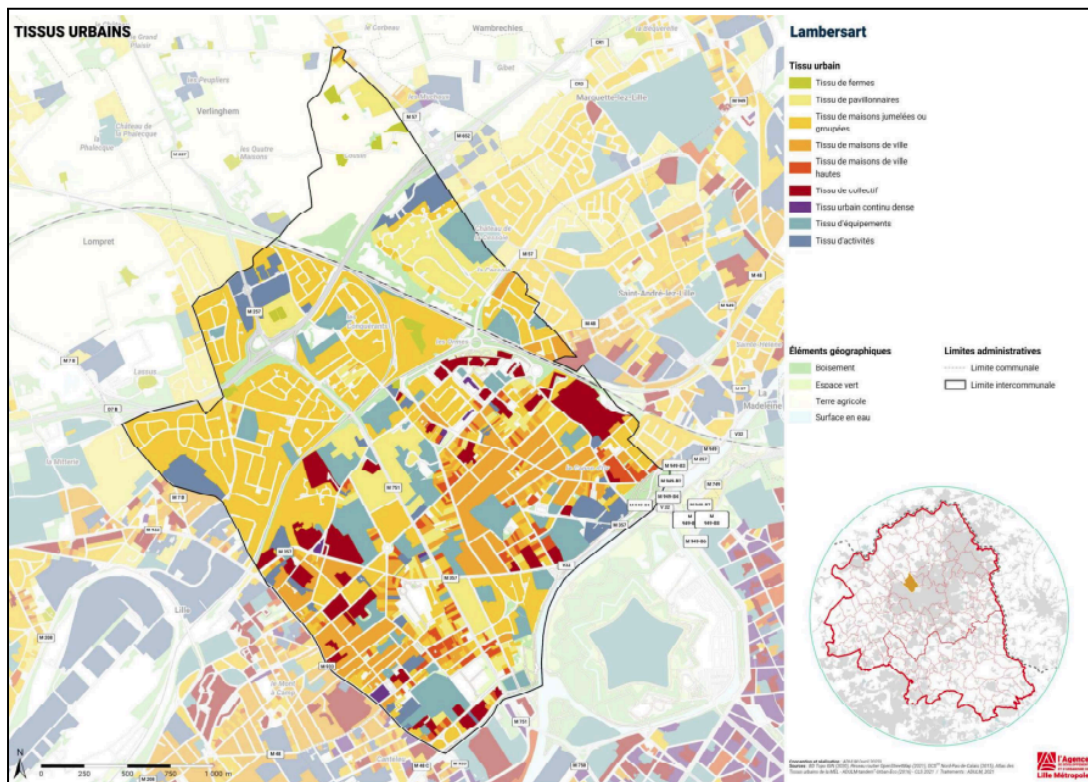
Les quartiers en rouge sont ceux où la population de plus de 75 ans est importante. L'un d'entre eux, Bourg, a été identifié par l'ADULM comme quartier ayant une forte proportion de sa population âgée de plus de 65 ans. Cela nous permet donc d'établir que la forte proportion de seniors est surtout liée aux classes d'âge les plus élevées. L'îlot Iris "Rue de Lille" semble également dans la même situation. Attention toutefois car sur un autre document ADULM, l'îlot Rue de Lille indique une part légèrement plus faible que celle indiquée dans le visuel de la Figure 5.

Les quartiers en rouge orangé sont ceux où la proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans est plus forte qu'à l'échelle communale. Cela est conforme avec les données de l'ADULM (Figure 5). On peut même émettre l'hypothèse que l'îlot Champs de Course-Delecaux comporte surtout une population de jeunes seniors.

Les quartiers avec un orange clair sont ceux où la part de la population âgée de 60 ans et plus est la plus faible. Ici aussi les données confirment celles mises en avant par l'ADULM sur la classe d'âge des personnes âgées de 65 ans et plus.

Rapporté aux tissus urbains, cela nous permet également d'affiner les types de logement des seniors pour chaque îlot IRIS.

Figure 6 : Les tissus urbains de la commune de Lambersart (ADULM)



A Bourg, l'habitat est surtout composé de pavillons et de maisons de ville. C'est un type de logement que l'on retrouve également dans la partie la plus proche de Lille. A cela il faut ajouter les logements collectifs, surtout présents dans l'îlot rue de Lille, au Pacot-Vandracq ainsi qu'à Canteleu et à Châteaux-Carnoy. Les quartiers Conquérants-Briqueterie et Braille-Verghelles-Cité familiale sont quant à eux surtout composés de maisons jumelées. Quant au quartier de la Cessoie, il se compose principalement de pavillons. Rapporté à nos données concernant les personnes âgées de plus de 60 ans, on peut sans trop s'avancer estimer qu'il y a un vieillissement très fort en maisons : pavillons et maisons de villes dans les quartiers comme Bourg ou la Cessoie, maisons jumelées dans la partie Nord de la ville. Toutefois il ne faut pas totalement minimiser l'attrait des logements collectifs ou d'offres particulières. Nous trouvons des logements collectifs rue de Lille auxquels il faut ajouter les maisons de retraite et les différentes offres destinées aux seniors (comme les logements Octave du Pacot-Vandracq).

Nous allons désormais compléter les données démographiques présentées à l'échelle communale et à l'échelle des îlots IRIS par quelques éléments concernant la composition sociale de la commune ainsi que des précisions concernant les types de logement.



Encart I : Focus sur les habitats alternatifs

Des habitats pensés pour les personnes âgées, dit “alternatifs” au choix entre le domicile et l’EHPAD, sont un ensemble de solutions variées, mais relativement mal connues des personnes concernées. Certaines existent à Lambersart.

Colocations personnes âgées / jeunes adultes :

Hébergement d’un jeune de 18 à 30 ans au domicile d’une personne âgée de 60 ans et plus : Rompre la solitude des aînés. Permettre aux étudiants d’accéder à un logement à coût modéré. Créer du lien intergénérationnel. Lutter contre la précarité financière.

[Génération & Cultures](#)

[Ensemble 2 générations](#)

Béguinages : Inspirés des communautés médiévales, ces ensembles de logements individuels sont regroupés autour d’espaces communs. L’objectif est de favoriser la vie autonome, mais également l’entraide entre habitants.

Quartier du Béguinage à Lambersart (27 maisons dédiées aux personnes âgées, propriété du bailleur social Vilogia, avec une salle commune, un club d’activités et un jardin partagé au centre du lotissement)

Habitat adapté et accompagné “diffus” :

Les logements Octave : Logements adaptés au vieillissement insérés dans un immeuble d’habitat social et dont les locataires bénéficient d’un service d’accompagnement personnalisé.

8 logements Octave à Lambersart : Cf. Encart I

Habitat participatif :

Les habitants conçoivent et gèrent ensemble leur lieu de vie, partageant des espaces et des ressources. Les seniors représentent aujourd’hui plus des deux tiers des candidats à l’habitat participatif. Perçu comme une alternative à l’EHPAD ou au maintien à domicile dans la solitude, l’habitat participatif offre la perspective d’une vieillesse active et en bonne santé le plus longtemps possible.

[Habitat participatif France](#)



Habitat partagé et accompagné :

L'habitat partagé et accompagné est un domicile privé pour des personnes fragilisées. Les habitants partagent un logement avec des espaces privatifs et communs, renforçant le lien social.

[Réseau de l'habitat partagé et accompagné](#)

Résidences autonomie :

Les résidences autonomie sont des logements pour les personnes âgées. Elles permettent à ses locataires de vivre en toute indépendance dans un logement privatif avec des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale. Des services collectifs y sont proposés.²

2 résidences autonomie à Lambersart : Cf. Encart 4 : les établissements d'hébergement destinés aux seniors

Résidences seniors services :

Les résidences services sont conçues pour des personnes âgées autonomes seules ou en couple qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile classique.

La vie dans une résidence services permet de continuer à vivre de manière indépendante, bénéficier d'un environnement plus sécurisé (conciergerie, gardiennage, domotique), utiliser des services collectifs (restauration, ménage, animations...)³

2 résidences seniors services à Lambersart : Cf. Encart 4 : les établissements d'hébergement destinés aux seniors

²<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/vivre-dans-une-residence-avec-services-pour-seniors/les-residences-autonomie-pour-qui>

³<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/vivre-dans-une-residence-avec-services-pour-seniors/les-residences-services-pour-qui>



Encart 2 : Focus sur le programme OCTAVE

La MEL relève un vieillissement « marqué, rapide et durable » dans son Appel à Manifestation d'Intérêt⁴ (A.M.I.) destiné aux villes, aux organisateurs HLM et aux acteurs du champ gérontologique. Dans celui-ci elle fait la promotion d'un programme de Logements Adaptés et Accompagnés nommé OCTAVE.

Le programme OCTAVE « permet de proposer aux personnes des logements abordables financièrement, avec des murs adaptés au soutien de leur autonomie et avec l'intervention d'un service pour accompagner l'avancée en âge. » stipule le document de la MEL. Fruit d'une réflexion ancienne « pour la prise en compte du vieillissement et du handicap dans la politique locale de l'habitat » selon la délibération du 11 décembre 2009, le projet est totalement intégré au sein du 3ème Programme Local de l'Habitat (PLH3).

Les 7 caractéristiques du programme OCTAVE :

- 1) Un public âgé de plus de 60 ans, demandeur du logement social, vivant seul ou en couple et soucieux de la préservation de son autonomie.
- 2) L'intégration de 6 à 10 logements seniors sur un site d'habitation mixte.
- 3) Une typologie et superficie adaptée au public accueilli : T2bis d'environ 50 à 55 m², doté d'un espace d'appoint pouvant être dédié au repos de l'aidant ou à l'assistance en soins.
- 4) Des adaptations et équipements spécifiques du logement qui tiennent compte des recommandations d'experts consultés en 2021 et 2022.
- 5) Une formule en accompagnement proposée au locataire qui consent librement à être aidé et assisté individuellement dans ses démarches et durant son vieillissement par un service spécifique.
- 6) Une réduction supplémentaire mensuelle appliquée sur le loyer conventionné que le bouquet d'aides à l'investissement permet d'accorder durablement.
- 7) Un engagement des porteurs de projets à créer les conditions les plus propices au bien vieillir à l'échelle du quartier d'implantation, mais aussi les plus durables après l'entrée dans les lieux : l'implication des Villes, des Organismes HLM et des acteurs de proximité est déterminante dès l'origine des projets.

Ainsi le programme bénéficie d'un Service d'Accompagnement du Vieillessement en Logement Adapté (SAVELA) qui d'après la mairie de Lambersart, permet d'assurer « un suivi personnalisé des locataires de l'Octave pour les soutenir dans leur vieillissement et prévenir les situations de dépendance. »⁵

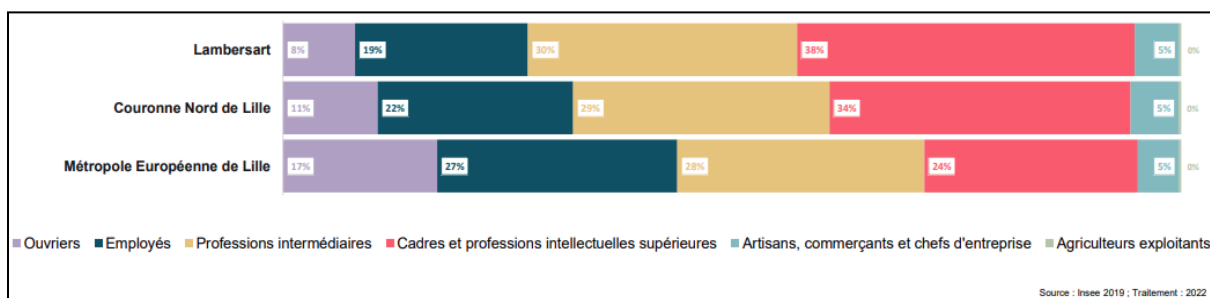
⁴<https://www.lillemetropole.fr/sites/default/files/2022-11/Appel%20C3%A0%20Manifestation%20d%E2%80%99Int%C3%A9r%C3%AAt%20du%20Programme%20OCTAVE.pdf>

⁵ <https://www.lambersart.fr/se-loger>

2.4 Lambersart, commune marquée par une prédominance de cadres et de propriétaires

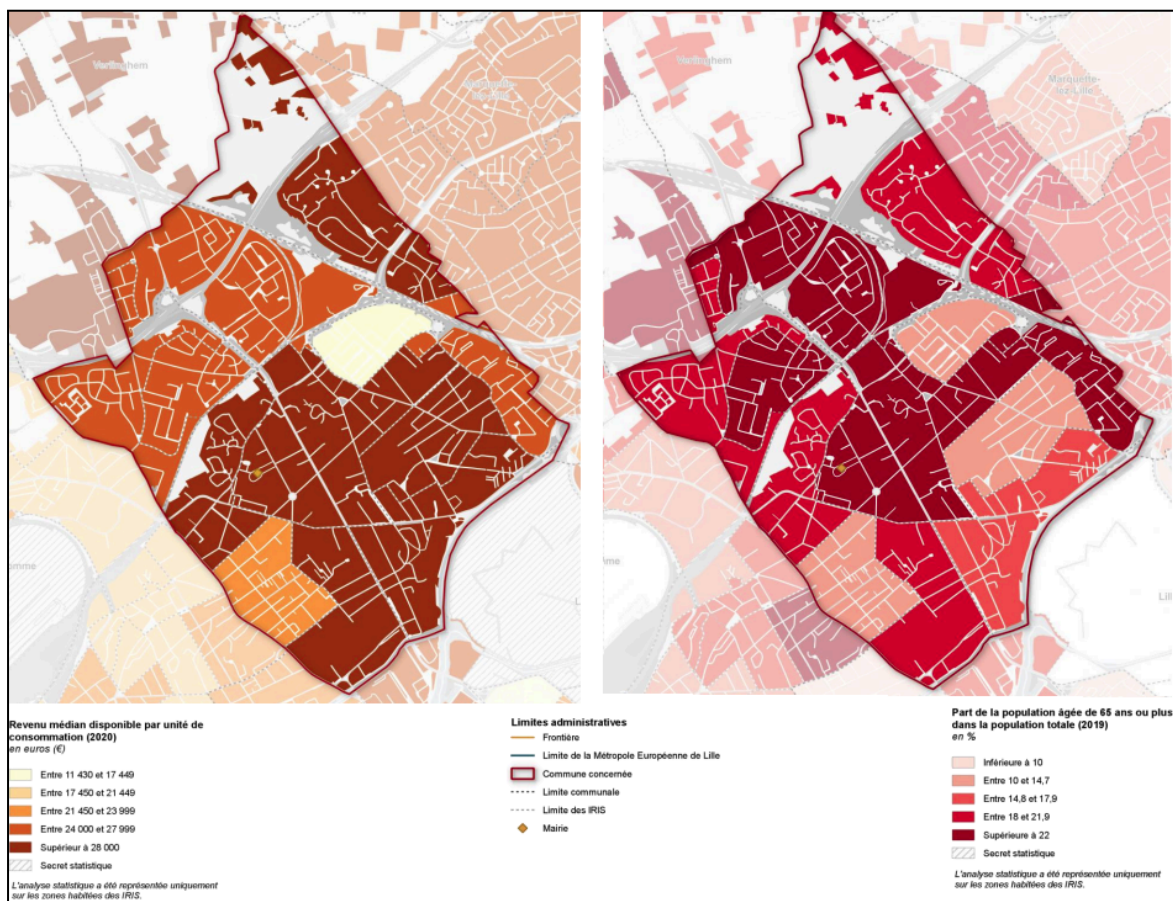
Les professions et catégories socioprofessionnelles sont depuis 1982 une évolution des CSP mises en place en 1954. L'INSEE a modifié les PCS en 2020 mais les données dont nous disposons sont la plupart du temps antérieures à cette date. Si on reprend le visuel de l'ADULM, on constate que 38% des actifs occupés résidant dans le territoire de la commune de Lambersart sont des cadres.

Figure 7 : catégories socioprofessionnelles des actifs occupés résidant dans le territoire (ADULM)



La population lambersartoise dispose de revenus plus élevés que l'ensemble des habitants de la MEL comme le montre également le visuel fourni par l'ADULM.

Figure 8 : cartes ADULM du revenu médian disponible par UC et de la part de population âgée de 65 ans ou plus



La comparaison de ces deux cartes créées par l'ADULM va plutôt dans le sens de ce que nous écrivions précédemment. La corrélation entre les ménages disposant des revenus les plus élevés et la part de population âgée de plus de 65 ans est assez importante. C'est encore plus vrai dans le sens contraire : les quartiers les plus pauvres de la commune sont ceux où la population âgée est la moins importante.

Lambersart est donc essentiellement une commune de cadres et de retraités ; ces retraités étant pour partie d'anciens cadres. Il existe donc un vieillissement d'une population aisée disposant de logements ayant une superficie importante.

Un bref aperçu concernant les logements confirme ce que nous évoquions.

Figure 9 : Répartition des résidences principales par statut d'occupation (ADULM)

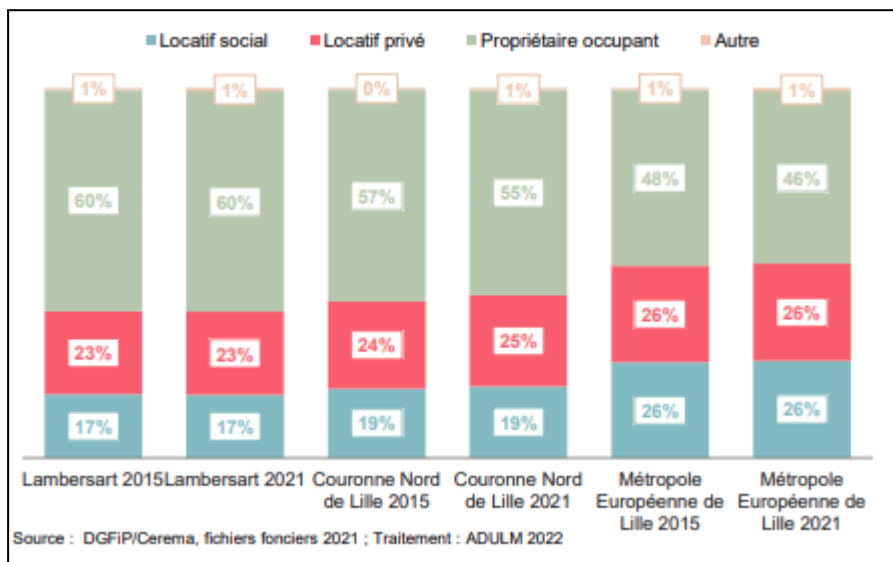
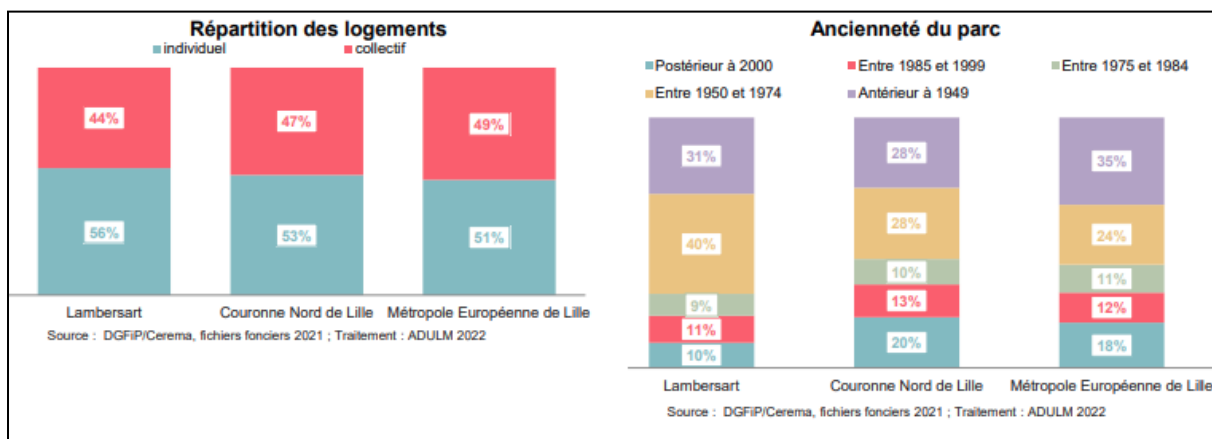


Figure 10 : Répartition des logements et ancienneté du parc





Plusieurs constats peuvent être effectués à partir des figures 9 et 10 reprenant les visuels de l'ADULM :

La majorité des résidences principales sont occupées par des propriétaires (12518 d'après l'ADULM). Cela correspond à 60% des logements contre 46% dans la MEL. Ce parc immobilier se compose majoritairement de maisons individuelles (56%). Celles-ci sont plutôt anciennes, avec 71% des logements qui sont antérieurs à 1974. Rappelons que le pic démographique d'après les données INSEE se situe autour de 1975. L'essentiel des logements a donc été construit pour répondre aux évolutions démographiques des Trente glorieuses. Du fait d'un parc de logement ancien et d'une difficulté à trouver des terrains constructibles sur une commune aussi petite, les logements postérieurs à 2000 ne constituent que 10% du total.

Quels éléments retenir ?

- Nous observons une corrélation entre l'augmentation de la population durant les Trente glorieuses et la construction de logements, plutôt de type maison individuelle.
- Les logements anciens ne répondent pas aux contraintes techniques en matière d'isolation énergétique et leur configuration (souvent avec un étage notamment pour les maisons de type "Bâtir") n'est pas adaptée aux PMR et aux personnes âgées qui connaissent une perte d'autonomie ou une baisse de leurs facultés physiques et cognitives.
- L'étalement urbain compte peu pour le nombre d'habitants actuel du fait du vieillissement en pavillon. Le taux d'occupation de nombreux logements est insuffisant par rapport à leur superficie.

Figure 11 : Taille des logements dans la commune de Lambersart (ADULM)

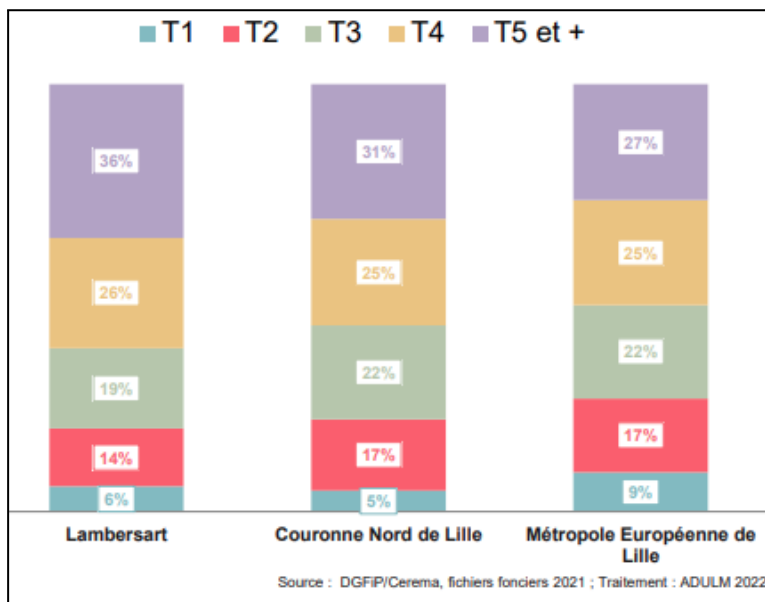
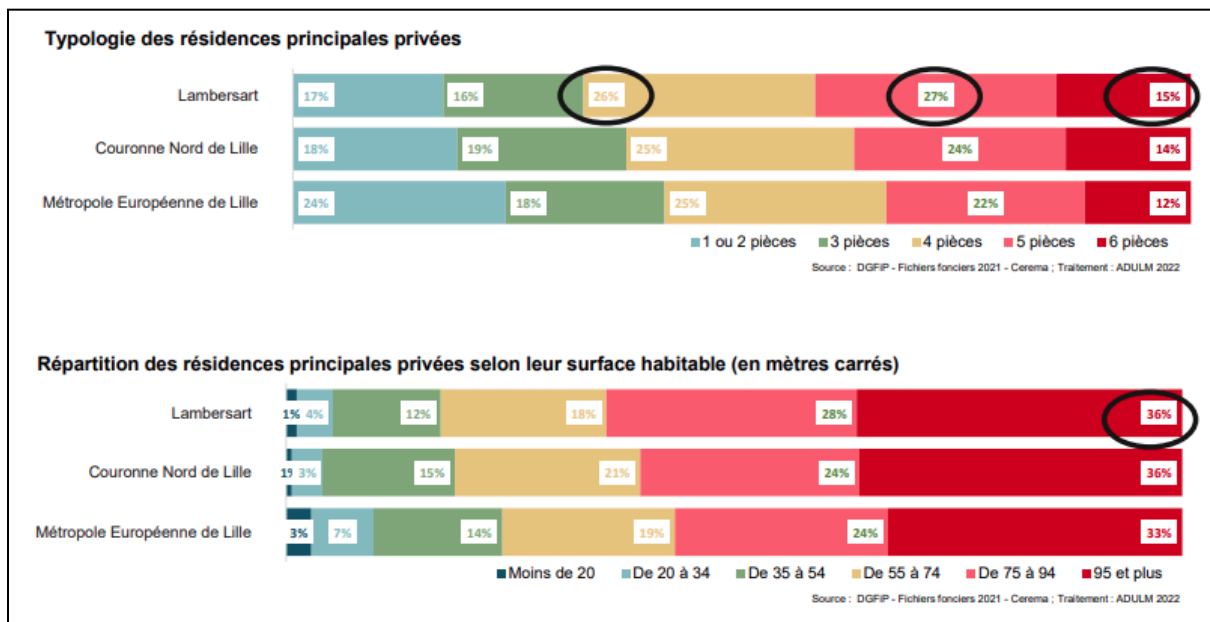


Figure 12 : Typologie des résidences privées et surface habitable en m² (ADULM)



Les figures 11 et 12 renforcent l'analyse concernant les éléments précédents. 62% des logements sont au moins des T4 et 36% des T5 ou plus. La taille des logements est particulièrement importante à Lambersart puisque 36% des résidences principales privées font plus de 95m² et 64% font au moins 75m². 68% des résidences principales privées font au moins 4 pièces.



La majorité des logements disposent en effet de 3 chambres et d'une grande pièce de vie mais également d'une cuisine, d'une salle de bain et d'un espace de sanitaire. Cette typologie de logements correspond assez bien à des familles ayant plusieurs enfants mais n'est pas adaptée à des personnes vivant seules, que cette situation soit volontaire ou contrainte. Les petits logements fonctionnels ne semblent pas constituer une offre très importante. 1% des résidences principales privées fait moins de 20m² et 5% moins de 34m². Cela peut poser des questions quant au maintien à domicile des personnes âgées et aux parcours résidentiels au sein de la commune puisque les logements de T1 ou de T2 ne comptent que pour 20% du parc. Il semblerait pertinent de réfléchir à une augmentation de cette offre pour favoriser le parcours résidentiel des seniors et ainsi libérer les logements plus grands pour les familles.

3. Les aménités de la commune

3.1 Introduction

Les aménités sont initialement des éléments relevant de l'environnement naturel et pouvant susciter un attrait pour les habitants d'un territoire. Mais le terme est aujourd'hui employé dans un sens large, désignant tout ce qui constitue un environnement positif pour les habitants. Le terme d'environnement lui-même ne se limite pas à sa définition écologique mais intègre aussi des notions comme l'environnement social, éducatif, législatif ou patrimonial d'un habitant ou d'un groupe. De ce fait, pour traiter de l'environnement au sens écologique, nous utiliserons plutôt le terme de "géo-environnement" et ses déclinaisons comme "géo-environnemental".

Les aménités sont donc à comprendre comme les atouts d'un territoire. Mais ces aménités - ou atouts - dépendent de chaque individu ou de chaque groupe social. Ce qui est un atout pour une personne ou un groupe de personnes ne l'est pas forcément pour une autre. Parfois les atouts pour les uns sont des contraintes pour les autres. Par exemple, la réduction de la place laissée à l'automobile peut apaiser des zones et favoriser le partage des espaces avec la marche à pied notamment. Mais une telle politique peut également générer du stress pour des personnes dépendantes de l'automobile ou qui ne sont pas habituées à des espaces partagés entre usagers.

Ainsi, ce qui peut être attractif pour les uns peut être une contrainte pour d'autres. Cette précision en introduction de la deuxième partie est essentielle car il s'agit de penser les aménités comme une diversité d'atouts et non comme des atouts par principe. Par exemple, le mélange intergénérationnel peut être un atout pour certaines personnes ou groupe de personnes mais pas pour d'autres. L'inclusion sociale passe par une différenciation des offres répondant à des besoins précis et non par



l'application d'une politique "par le haut" dupliquant des modèles d'un territoire à un autre sans tenir compte des réalités sociologiques du terrain ou de la diversité des besoins des habitants.

L'ADULM a établi un "référentiel du bien être territorial" qui doit intégrer 4 critères :

- 1) Identifier ce qui contribue à se sentir bien sur son territoire
- 2) Tenir compte des situations et parcours de vie des personnes
- 3) Appréhender les différents territoires de vie et leur imbrication
- 4) Intégrer les enjeux environnementaux

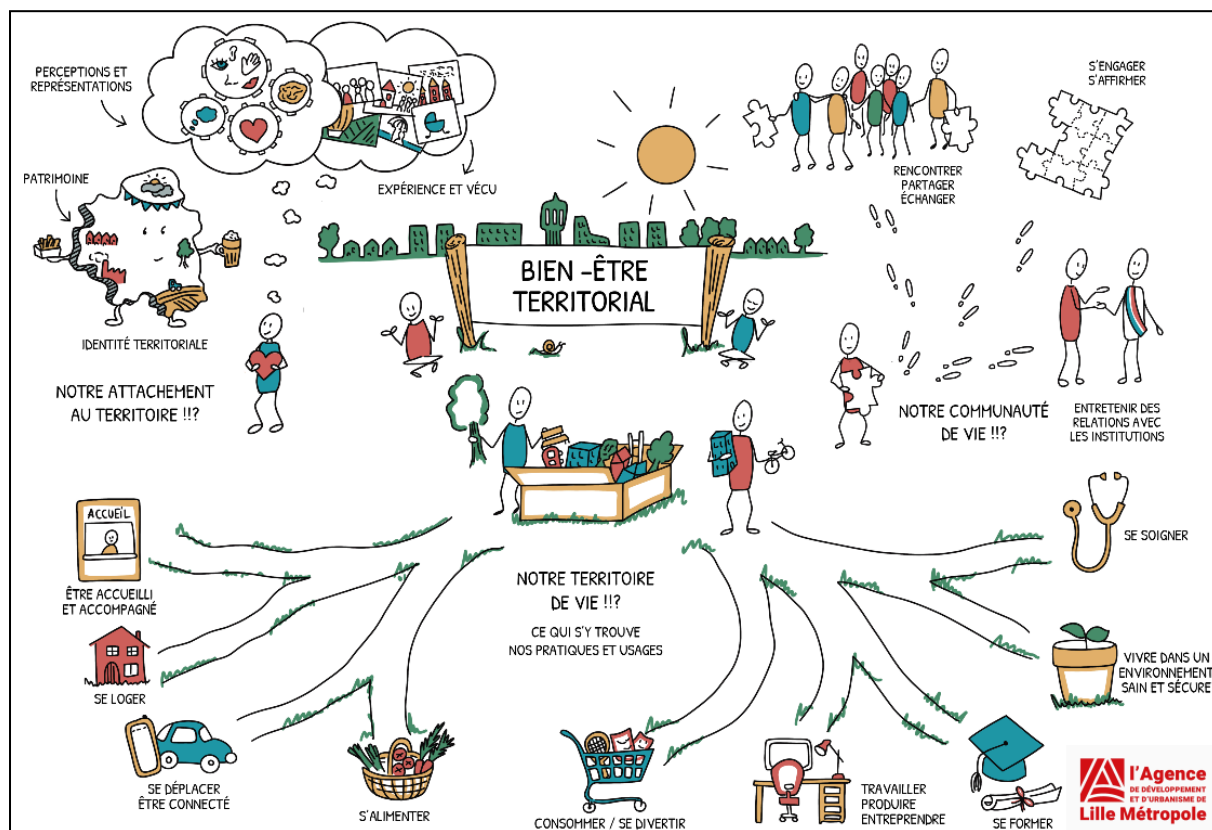
A l'instar de ce que nous avons évoqué précédemment, nous constatons que la construction de ce référentiel allie d'une part le vécu des habitants et d'autre part un cadre non-négociable lié aux problématiques géo-environnementales. L'enjeu central de l'aménagement du territoire consiste donc à répondre aux besoins des habitants sans dépasser des limites géo-environnementales.

L'item numéro 1 intitulé "Identifier ce qui contribue à se sentir bien sur son territoire" se divise lui-même en 3 sous-items :

- 1) Notre attachement au territoire ?
- 2) Notre communauté de vie ?
- 3) Notre territoire de vie ?

L'ADULM a formalisé cela sous la forme d'un schéma qui permet de voir quels sont l'ensemble des éléments à prendre en compte pour les acteurs du territoire.

Figure I3 : ce qui contribue à se sentir bien sur son territoire (ADULM)



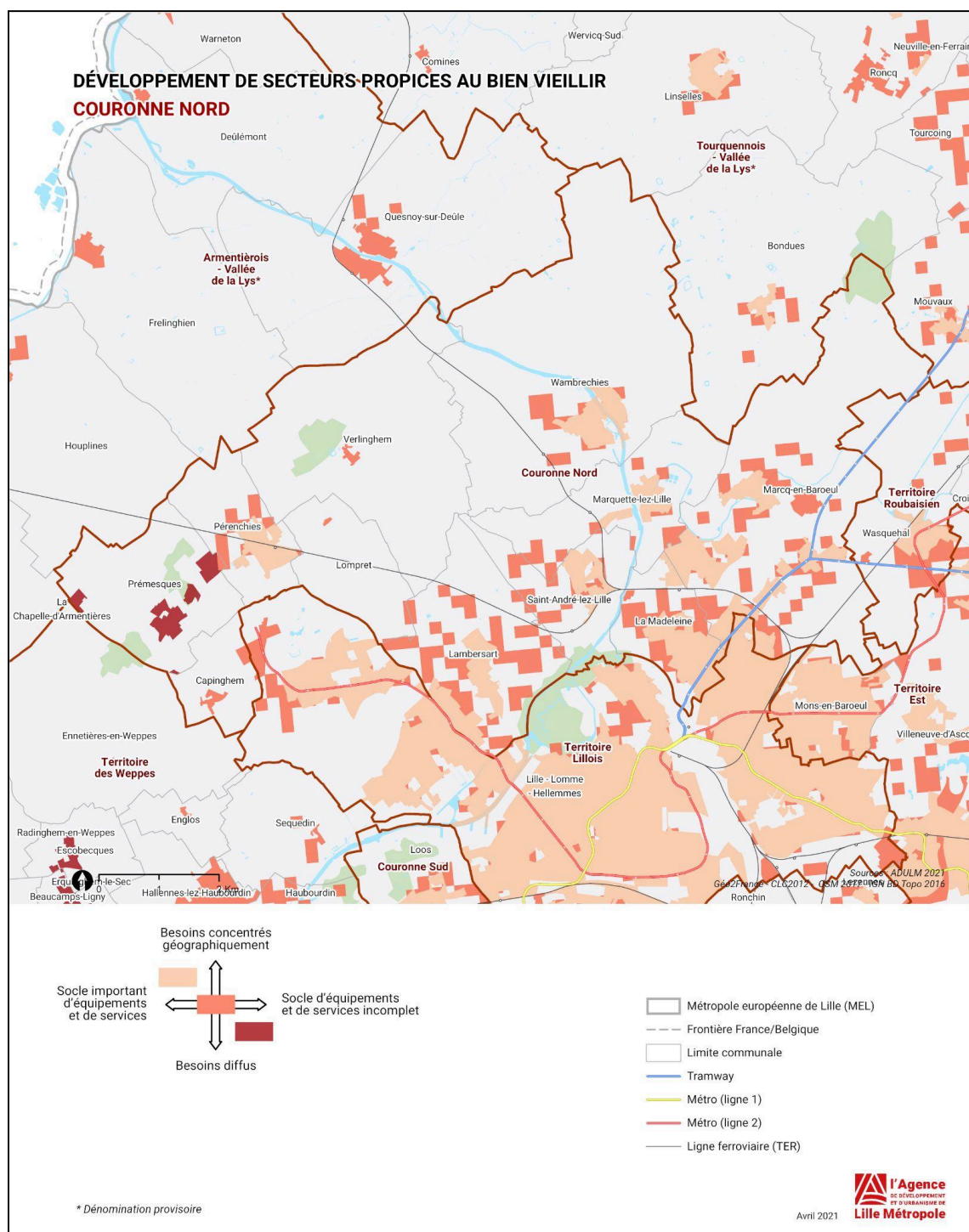
Ce visuel mettant en lumière ce qui compose le “bien-être territorial” concerne l’ensemble de la population. Il a fait l’objet d’un traitement spécifique à la commune de Lambersart non accessible au grand public⁶. Il peut être décliné à différentes échelles, pour un individu ou pour un groupe. Il n’existe pas à notre connaissance une déclinaison de ce visuel spécifique pour les seniors.

Cela n’est pas un problème en soi car cela évite d’enfermer chaque individu senior dans une approche sociologiquement rigide. Les représentations, les déplacements, la consommation ou l’accès aux soins peuvent être liés à l’âge, mais ce critère ne saurait se suffire à lui-même. Les écarts de représentations, de niveau de vie ou de santé peuvent être très importants chez les seniors.

⁶ Le powerpoint est joint au dossier

A ces considérations nous ajouterons le travail de l'ADULM intitulé « Initiatives, Innovation & Vieillesse » dans lequel sont notamment mis en avant des “secteurs bien vieillir”⁷.

Figure 14 : Secteurs propice au “bien vieillir” en couronne nord de la MEL (ADULM)



⁷ <https://new.express.adobe.com/webpage/jodKU3mTNaLfu/>



Nous pouvons constater que Lambersart se divise en deux types de territoires :

- le type 1 que nous qualifierons de “très propice” : il s’agit des portions du territoire communal disposant d’un socle important d’équipements et de services.
- le type 2 que nous qualifierons d’intermédiaire : il s’agit des portions du territoire communal dont le socle d’équipements et services n’est ni “important” ni “incomplet” et dont les besoins ne sont ni “concentrés” ni “diffus”.

Le type 1 se localise à proximité de deux axes structurants : une portion de l’avenue de l’hippodrome qui sépare la commune en deux et l’avenue de Dunkerque qui sépare la commune de Lomme-Lille.

A cela on peut ajouter Bourg qui prolonge le secteur de l’avenue de l’hippodrome.

Le type 2 se retrouve autour des territoires concernés par le type 1 sur l’ensemble de la commune à l’exception de la Cessoie.

Seule la partie nord n’est concernée par aucun type en raison de la sanctuarisation de la zone des Muchaux. En revanche, le quartier de la Cessoie ne semble pas rentrer dans un secteur bien vieillir, même intermédiaire. Cela pose question puisque nous avons vu que d’après les données INSEE des îlots IRIS, 26% de la population y était âgée de 60 ans ou plus. C’est donc un peu plus du quart de la population qui se compose de seniors vivant en dehors d’un secteur “bien vieillir”.

L’ADULM de son côté a classé les territoires d’un “habiter adapté” en trois classes principales composées de sous-classes. La classe dépend d’un panier qui se compose notamment des commerces, de la santé, des loisirs, des services aux particuliers. Cela permet donc de définir trois classes :

Classe 1 : bonne concentration et représentation du panier

Classe 2 : socle minimum mais représentation incomplète

Classe 3 : représentation peu importante et/ou partielle

La classe 1 se compose de deux “sous-classes” A et B.

La classe 2 se compose de deux “sous-classes” C et D

La classe 3 se compose d’une “sous-classe” E

Chacune de ces sous-classes est nommée “classe” dans le document de l’ADULM. Les classes A, B, C, D ou E sont des “sous-classes” faisant parties d’une classe 1, 2 ou 3.



La commune de Lambersart est divisée en 4 zones, l'une est en classe A, deux en classe B et la quatrième en classe D. Les classes A et B étant celles qui sont le mieux dotées et qui constituent toutes deux la classe 1, on peut donc confirmer qu'une majeure partie du territoire lambersartois dispose d'atouts majeurs pour un "habiter adapté". Les communes limitrophes se situent en dessous. Saint-André en classe C qui intègre la classe 2 et Verlinghem en classe D qui intègre également la classe 2. La quatrième zone de Lambersart est donc aussi en classe 2. Enfin vient Lompret, ville qui compte pourtant une très forte proportion de seniors, et qui se situe en classe E qui compose la classe 3.

Lambersart semble donc être la commune la plus favorable à un "habiter adapté" pour les seniors, comparativement à des communes proches à l'exception de Lille.

Toutefois nous constatons que le document ADULM se concentre sur les équipements et les services mais n'intègre pas l'environnement général d'une commune : espaces verts, sécurité dans l'espace public, nuisances ou coût de l'immobilier par exemple. Autant d'éléments qui sont pourtant essentiels dans le choix d'installation des habitants.

L'objet de cette deuxième partie sera donc de dresser un état des lieux des services de la commune et de la MEL pour les habitants seniors de la commune de Lambersart.

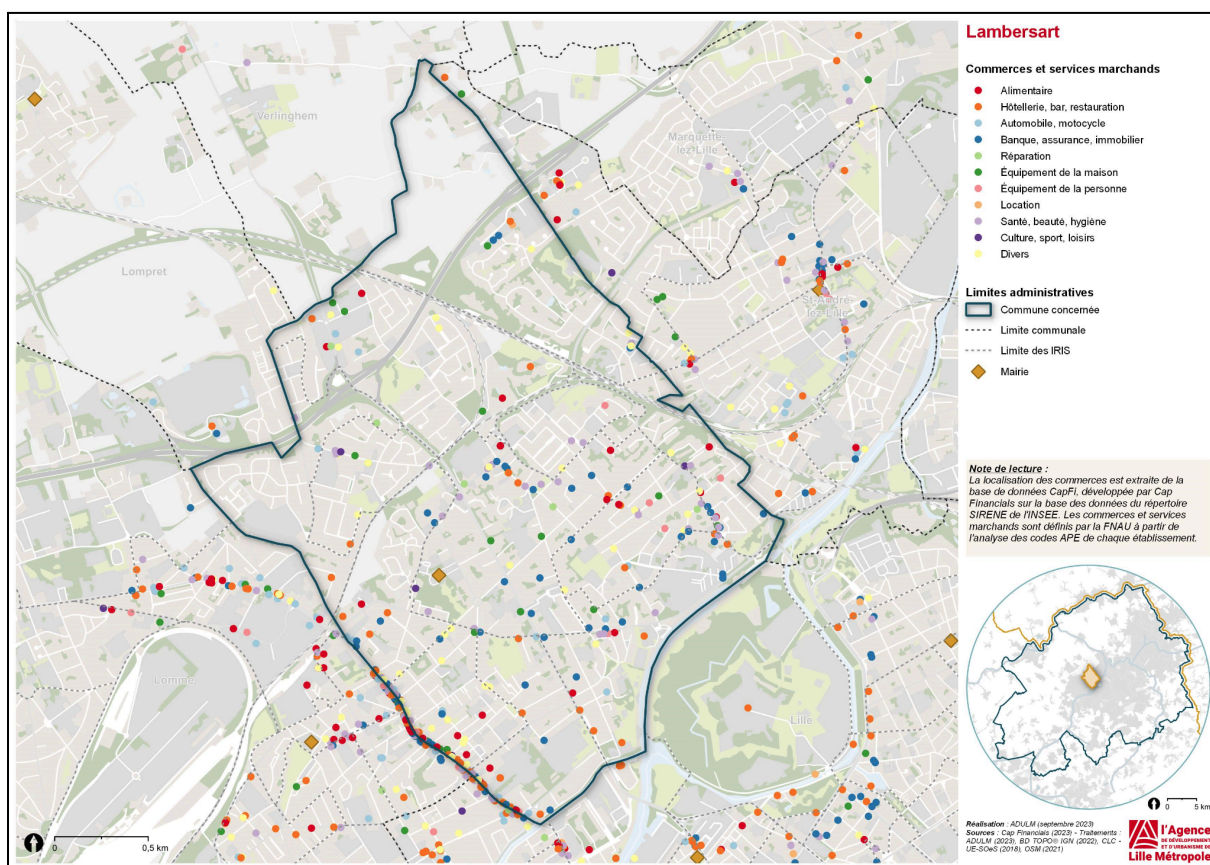
Ensuite nous ferons un panorama des mobilités pour mettre en avant les enjeux de demain.

Et enfin nous ferons un état des lieux des atouts et limites de chaque îlot IRIS.

3.2 Panorama des services de la commune et de la MEL

L'ADULM a effectué un travail concernant la répartition des commerces et services marchands sur le périmètre communal élargi. La carte produite localise les commerces de la commune de Lambersart mais aussi de quartiers proches appartenant à d'autres communes : Lomme, Lille, Saint-André et Marquette.

Figure 15 : La répartition des commerces et services marchands sur le périmètre communal élargi



On peut constater d'emblée une inégale distribution des commerces et services marchands avec une faible présence dans la partie Nord de la ville. Nous allons croiser ces éléments avec la carte de la proportion de seniors par îlots Iris. Nous allons concentrer notre attention sur les items "Alimentation", "Banque, assurance, immobilier", "Santé, beauté, hygiène".



Deux secteurs paraissent faire ressortir des atouts essentiels en termes de commerces et de services marchands : L'avenue de Dunkerque et un secteur situé entre la partie Est de Bourg, le Canon d'Or et une partie de la rue de Lille. Le Bourg compte le plus grand nombre de seniors en valeur absolue.

En revanche, les quartiers qui ont la plus forte proportion de seniors dans leur population sont également ceux où l'offre de commerces et de services marchands est la plus faible alors que ceux qui ont la part de seniors la plus faible sont les plus proches des commerces et des services marchands. Ce constat est exprimé de façon spontanée dans les entretiens individuels réalisés dans le cadre de cette enquête de territoire, et recoupe les données de la Carte 2 : Distribution des types identifiés dans chaque îlot IRIS / Typologie du vieillissement par îlot IRIS à Lambersart.

En raison notamment de sa superficie limitée, la ville de Lambersart est peu équipée en équipements de culture et de sport mais les habitants peuvent bénéficier des atouts des communes limitrophes, dont Lille.

Les associations peuvent contribuer au développement de parcours santé ou de parcours de randonnée au Colysée et à la Citadelle. Mais d'autres parcours de proximité pourraient être aménagés au sein du tissu urbain ce qui implique par exemple de rénover des trottoirs, de créer des circuits ou de créer le lien entre les rues et les espaces verts.

Sur les cartes par îlots IRIS on constate de nouveau que la ville est coupée en deux avec la partie la plus proche de Lille qui voit une plus forte densité de commerces et de services.

Briqueterie, Cité familiale et Conquérants sont 3 îlots Iris qui ressortent sur la carte générale de vieillissement. Or ce sont ceux qui sont le moins dotés en services.

Ce qui se produit à Cité familiale se retrouve également à La Cessoie avec un faible accès aux services. Il faudra être vigilant au vieillissement des quartiers peu dotés en services.

On peut émettre l'hypothèse que l'on va mieux renouveler la population dans les quartiers Bourg et rue de Lille, notamment du fait de la proximité avec Lille. Or ce sont les quartiers les mieux dotés en offre médicale et en commerces de proximité.

Il y aura sûrement un renouvellement général de population, mais les quartiers qui offrent les meilleures connexions avec Lille seront probablement privilégiés par les actifs.

Le quartier de la Cessoie pour divers paramètres (enclavement, éloignement des services et des établissements scolaires, dépendance automobile par ex.) ne sera pas nécessairement le quartier le plus recherché par les actifs.

Ces hypothèses doivent être étudiées avec les données des agences immobilières.



Les grands projets d'aménagement de ces quartiers vieillissants doivent intégrer des pôles de services, pour répondre à ces besoins. Une réflexion sur la mobilité résidentielle interne aux quartiers pourrait aussi être menée : quitter sa maison pour un appartement neuf dans le même quartier permet de limiter la perte d'habitude et du réseau amical.

Il serait intéressant pour affiner l'analyse, de connaître la trajectoire résidentielle des personnes vieillissantes en fonction de leur CSP, car on sait que les mobilités ne sont pas les mêmes en fonction des CSP : les CSP les moins favorisées étant plus « captives » de leurs logements.

Encart 3 : Les dispositifs d'accompagnement

Différents dispositifs permettent d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées vulnérables et leurs aidants.

Centre communal d'action sociale

Orientation et conseils pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile
Informations et orientation concernant les maisons de retraite
Inscription des personnes âgées isolées sur le registre communal
Portage des repas à domicile (Sur certificat médical pour les personnes de moins de 70 ans)
Navette du CCAS, permettant des déplacements dans Lambersart
Animations et sorties dédiées aux personnes de plus de 60 ans
[Site du CCAS de Lambersart](#)

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Le CLIC - Relais Autonomie de Lille informe et oriente les personnes âgées et leurs familles vers les services et aides disponibles localement, L'objectif est de faciliter l'accès aux ressources adaptées et d'apporter des réponses aux questions spécifiques des plus de 60 ans, en particulier liées à la perte d'autonomie et à la dépendance.
[Clic relais autonomie Coeur de Métropole](#)

Maisons Nord Solidarité

Les Maisons Nord Solidarité (ex UTPAS) offrent un accompagnement global en lien avec les autres dispositifs, participent à l'instruction des demandes d'aides sociales et proposent des solutions adaptées à chaque situation.

03 59 73 73 73 (du lundi au vendredi, de 8h à 17h, fermeture le jeudi de 13h30 à 15h).

[Site du Département du Nord](#)



Maison des Aidants

La Maison des Aidants est une plateforme de répit qui permet aux aidants d'obtenir par des professionnels, toutes les informations nécessaires au maintien à domicile de leur proche.

Elle accueille les aidants familiaux accompagnant un proche en perte d'autonomie de plus de 60 ans (y compris les aidants de malades Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson et Sclérose en plaques de moins de 60 ans).

[Site de la Maison des Aidants](#)

Dispositif d'Appui et de Coordination (DAC)

Le DAC Appui Santé Lille Agglo est une équipe pluriprofessionnelle intervenant en appui des professionnels de santé, médico sociaux et sociaux pour la coordination des parcours de santé complexes et le maintien à domicile

Missions du DAC : Assurer un appui aux professionnels : informer, orienter, conseiller ; Accompagner et coordonner les parcours de santé complexes ; Animation territoriale et soutien des pratiques professionnelles

[Site du DAC](#)

Gérontoguide

Le Gérontoguide est un outil qui référence, via un annuaire, les structures et services pour les personnes âgées, sur le territoire de Lille et environs. Déployé par les MAIA Lille Agglo et Lille Métropole Sud Est depuis fin 2017, il permet aux professionnels de trouver les coordonnées de leurs interlocuteurs : partenaires du domicile ou de l'hôpital (sanitaire, social ou médico-social).

[Annuaire Gérontoguide](#)

Protection juridique des majeurs

Dans certaines situation, lorsque l'état de santé d'une personne ne lui permet pas de pourvoir seule à ses intérêts, ou d'exprimer sa volonté de manière éclairée, une mesure de protection juridique (habilitation familiale, tutelle, curatelle...) peut être mise en œuvre pour l'aider.

[Creai Hauts de France : Site d'information sur la protection juridique des majeurs](#)



A ces considérations, il faut ajouter la localisation et l'offre en termes d'établissements seniors.

Encart 4 : les établissements d'hébergement destinés aux seniors à Lambersart

Résidences Autonomie :

Le Clos du Bourg : Située à proximité du Béguinage, cette Résidence autonomie dispose de 82 logements, F1 bis à F2 dont les tarifs vont de 1114,76€ à 1906,81€. Des services et animations sont proposés.

Les Charmettes : Située à proximité de la Mairie, cette Résidence autonomie dispose de 80 logements dont les tarifs débutent à partir de 1094,92€ par mois. Des services et animations sont proposés. La résidence dispose d'un forfait soins avec 2 aides soignantes permettant d'accueillir des résidents plus dépendants.

Résidences senior services :

Le Domaine de l'Hippodrome : Située avenue de l'Hippodrome, cette Résidence services seniors compte 44 logements T2 et studios, d'une surface de 30 à 60m². Les loyers débutent à 1400 € par mois. Des services et animations y sont proposés.

Les Nouvelles Sylphides : Située dans le quartier du Canon d'Or, cette Résidence services seniors compte 120 logements, de studio à T3, ouverte en septembre 2024. Les loyers débutent à 1280 €. Des services et animations y sont proposés.

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes :

L'EHPAD Soleil d'Automne compte 86 lits d'hébergement permanent et 2 lits d'hébergement temporaire, sur deux sites à Lambersart (Canteleu et Béguinage). 25 places sont habilitées pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH). Les frais de séjour moyens sont de 3006,90€/mois⁸

⁸<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ehpad-et-maisons-de-retraite/ehpad/nord-59/lambersart-59130/ehpad-soleil-dautomne/590816708>



A cela il faut ajouter d'autres services pour le maintien à domicile des personnes âgées :

Encart 5 : les services favorisant le maintien à domicile⁹

Portage de repas à domicile : Les personnes de 70 ans et plus peuvent bénéficier du portage de repas à domicile proposé par le GCMS Seniors de Lambersart et le CCAS. Cela permet de favoriser le maintien des personnes à domicile et de préserver le lien social. 162 Lambersartois en bénéficient au 31 décembre 2020. 41 433 repas ont été distribués en 2020.

Services d'aides à domicile : Une douzaine de prestataires proposent, sur le territoire de la Commune, des services d'aides à la personne.

Hospitalisation et soins à domicile : Il y a 3 HAD (Hospitalisation à domicile) qui ne sont pas implantés à Lambersart mais qui interviennent sur le secteur : HAD Santély, Hopidom (CHRU), HAD Synergie (Saint Philibert). De la même manière, 2 SSIAD peuvent intervenir : le SSIAD de Marquette et le SSIAD Handicap de Santély.

Pour compléter ces éléments listés par le CCAS, nous pouvons additionner une carte de l'ADULM datant de 2012¹⁰ concernant l'équipement en structures pour personnes âgées de plus de 75 ans. Sans être actualisée, cette carte nous permet tout de même de constater que l'équipement en maison de retraite de l'intercommunalité lilloise (avant la loi MAPTAM) offrait entre 200 et 300 places pour 1000 personnes de plus de 75 ans.

Le nombre de maisons de retraite était de loin le plus important au sein de l'euro-région.

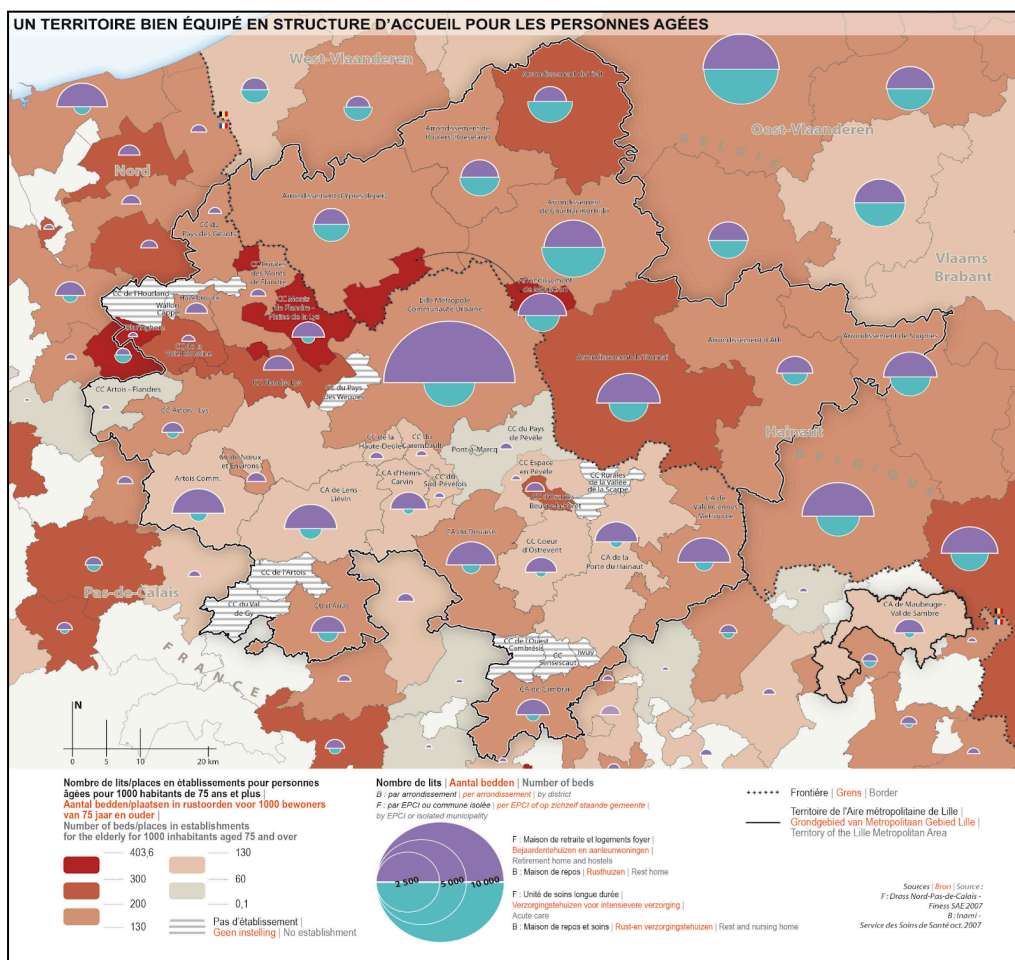
Autre constat, et c'est l'intérêt principal de ce document, nous constatons qu'en France il existe un fort déséquilibre entre les maisons de retraite et les unités de soin longue durée alors qu'en Belgique nous constatons un certain équilibre entre les maisons de repos et les maisons de repos et de soin.

En revanche, ce document ne nous donne pas d'indications sur les personnes qui logent à domicile grâce à une colocation ou un/des aidant(s) ou les personnes qui vivent en colocation.

⁹ <https://www.lambersart.fr/analyse-des-besoins-sociaux>

¹⁰ https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2021/05/2012_ATLAS_AML_24_accueil_agees.png

Carte 3 : L'équipement en structures pour personnes âgées de plus de 75 ans dans la métropole lilloise et sa région (ADULM - 2012, données 2007)



Nous allons maintenant faire un point sur l'offre de santé à Lambersart de façon plus détaillée.

Le CCAS a dressé une liste des professions médicales reproduites dans le tableau ci-dessous. Nous avons choisi de retirer les professions pour lesquelles il n'y avait aucun praticien identifié ainsi que celles qui s'adressent à des publics n'entrant pas dans le champ de l'étude (enfants ou femmes enceintes). Cela réduit le nombre de professions dans le tableau de 25 à 18. On peut constater à l'échelle communale une offre très diversifiée de praticiens et un nombre qui peut même être assez important dans certaines professions. La présence de spécialistes est un atout pour la commune mais ceux-ci ont une patientèle qui dépasse les limites communales. Certains chiffres nécessitent des éclaircissements. Le nombre important de spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale vient de la présence d'un centre de radiologie dans la commune.

Le faible nombre d'audioprothésistes peut paraître étonnant étant donné qu'il existe de nombreuses sociétés d'audioprothésistes en périphérie de la commune avenue de Dunkerque. Ces chiffres ne doivent donc pas faire oublier que Lambersart s'inscrit dans un environnement plus global en termes d'offre de santé, ce que nous évoquerons ci-après.

Tableau 8 : les professions médicales d'après le CCAS de Lambersart

Profession	Médecin généraliste	Spécialiste en cardiologie	Spécialiste en dermatologie vénéréologie	Spécialiste en psychiatrie	Spécialiste en ophtalmologie
Nombre de praticiens	43	1	3	1	3
Profession	Spécialiste en ORL	Spécialiste en radio- -diagnostic et imagerie médicale	Spécialiste en gynécologie	Chirurgien dentiste	Infirmier
Nombre de praticiens	2	14	2	18	79
Profession	Masseur kinésithé- -peutes	Orthoptiste	Pédicure- -podologue	Audio- -prothésiste	
Nombre de praticiens	57	1	10	1	
Profession	Ergo- -thérapeute	Psycho- -motricien	Diététicien	Psychologue	
Nombre de praticiens	1	1	7	24	

De la même façon, à partir des données du CCAS, nous pouvons présenter un tableau relatif aux établissements de santé présents sur la commune. En retirant les colonnes avec 0 établissement, nous passons de 18 à 6 colonnes.

Tableau 9 : les établissements de santé à partir des données du CCAS

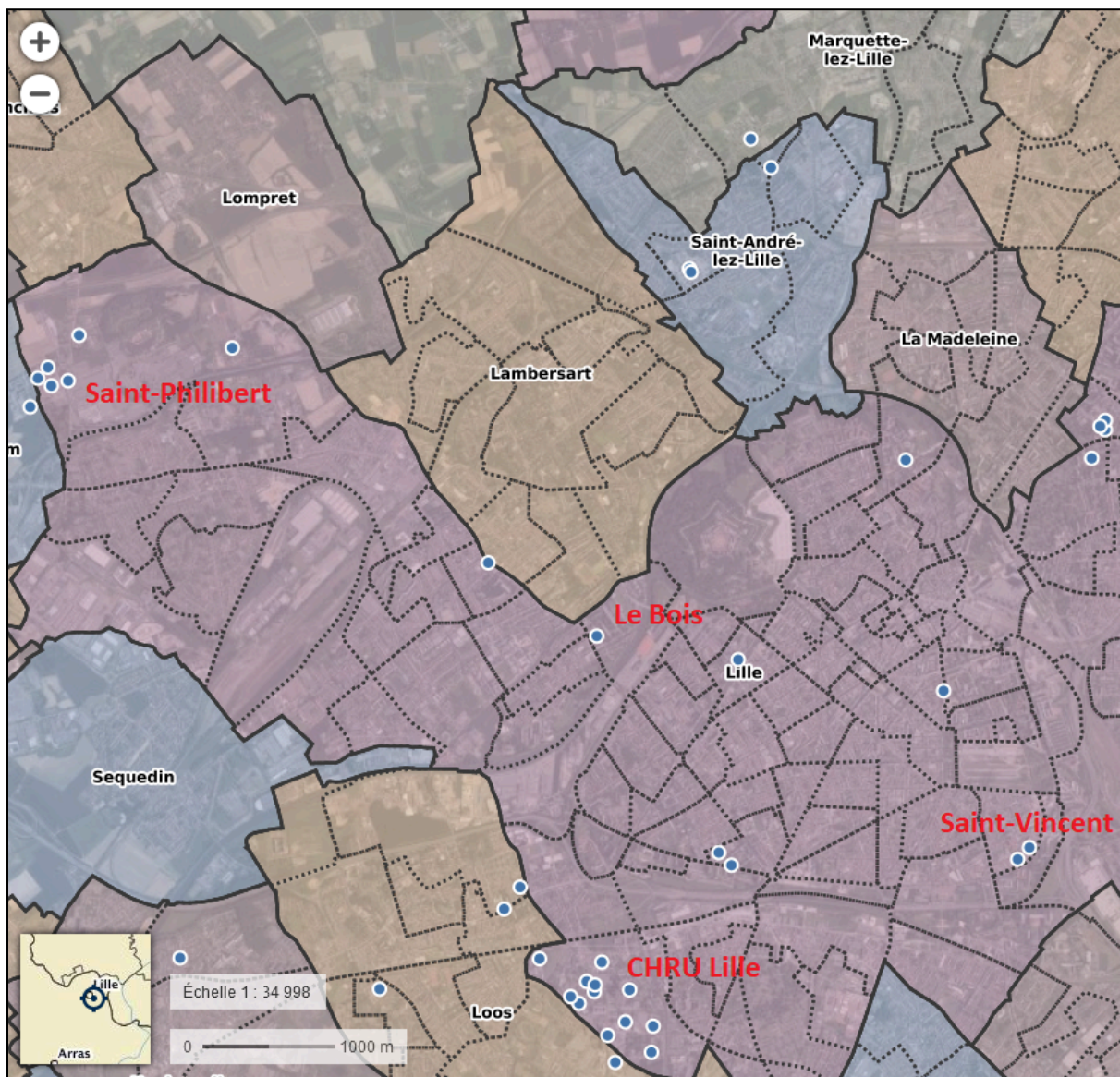
Etablissement	Centre de santé	Structures psy- -chiatriques en ambulatoire	Dialyse
Nombre d"établissements	2	4	1
Etablissement	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	Ambulance	Pharmacie
Nombre d"établissements	2	1	10

Ces chiffres montrent une offre en termes d'établissements de santé assez riche mais qui au premier abord peut sembler incomplète puisque nous réduisons le tableau de 18 à 6 colonnes. Il y'a donc $\frac{2}{3}$ des types d'établissements de santé qui ne sont pas représentés dans la commune.

Ces chiffres sont bien sûr en trompe-l'oeil du fait de l'offre médicale présente sur le territoire de la MEL, notamment à proximité de la commune de Lambersart.

Sur la carte numéro 4, les points bleus indiquent un établissement de santé. En rouge sont nommés les principaux hôpitaux.

Carte 4 : Établissements de santé à proximité de la ville de Lambersart (Geoportail)



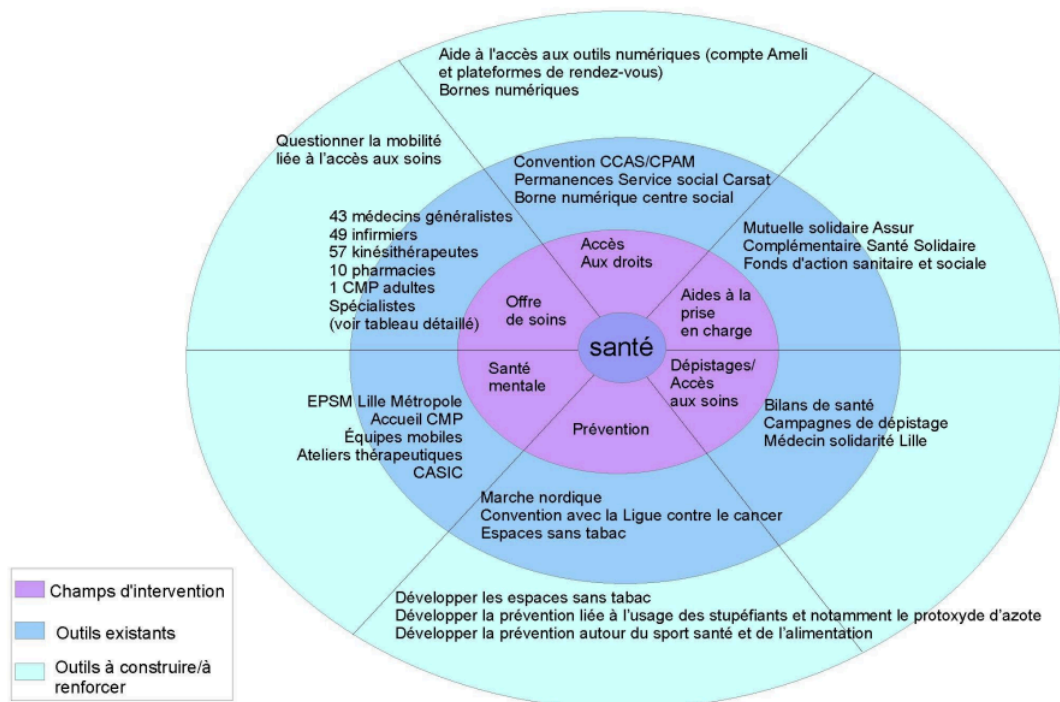
A cela il faut ajouter comme le mentionne le CCAS que “Lambersart est dans le secteur de psychiatrie générale 59G20 Lille Ouest qui dispose d’un centre médico-psychologique, d’un centre de thérapies spécifiques, d’un hôpital de jour, d’une unité de soins intégrée dans la Ville, d’un centre d’accueil thérapeutique à temps partiel et de 2 équipes mobiles (soins intensifs à domicile et réhabilitation, insertion dans la cité).”

Figure 16 : Le secteur de psychiatrie générale 59G20 (ESPM)



Le CCAS a par ailleurs réalisé un schéma autour des questions de santé regroupant outils et interlocuteurs.

Figure 17 : Panorama des outils et des interlocuteurs santé de la commune de lambersart (CCAS)



3.3 Panorama des mobilités

La MEL est l'autorité organisatrice des mobilités et dispose donc d'une compétence en matière de transport. Toutefois c'est Ilevia qui gère le réseau en raison d'une concession de service public.

Transports en commun :

Lammersart est desservie des lignes de bus 10, 51, 76, et C03 et par la ligne 2 du du métro.

Figure 18 : Les lignes de TC de Lammersart



Les lignes connectant Lammersart à Lille (10 et 51) ne desservent pas l'ensemble des quartiers. Il n'y a pas de liaison de bus vers le Colysée et l'Hôpital privé.



Les lignes de bus semblent répondre à une vision métropolitaine (beaucoup de lignes traversantes) mais ne répondent pas à une logique communale (accès aux commerces, à la mairie, à la Poste, au parc du Colysée ou à l'Hôpital privé situé à Lille à proximité de Lambersart.

Navette du CCAS :

La navette CCAS contribue en partie à résoudre ce problème, toutefois elle ne concerne qu'une population et des destinations spécifiques, et s'adresse au "Lambersartois de plus de 70 ans et les retraités qui ont un problème rendant difficiles leurs déplacements peuvent bénéficier de la navette seniors du CCAS pour faire leurs courses, aller aux animations du CCAS ou des clubs et aller au cimetière. "

Chaussées :

La municipalité fournit les données suivantes :

La ville comporte 75 km de rues et avenues, bordées de trottoirs. Au niveau du partage de l'espace public, la situation a été rendue plus simple et plus lisible dès le début de 2022 :

- statut "50 km/h maxi" : 6 km de rues vont avoir ce statut, avec voies cyclables systématiques dans les 2 sens [...]

- statut "zone 30" (ou zone de rencontre) : le reste des rues et avenues, soit 69 km. En zone 30, il y a partage de la chaussée entre cyclistes et automobilistes, sans nécessité de ségrégation avec des voies dédiées. [...]

Mobilier urbain :

La ville a engagé un inventaire du mobilier urbain, dont les bancs publics.

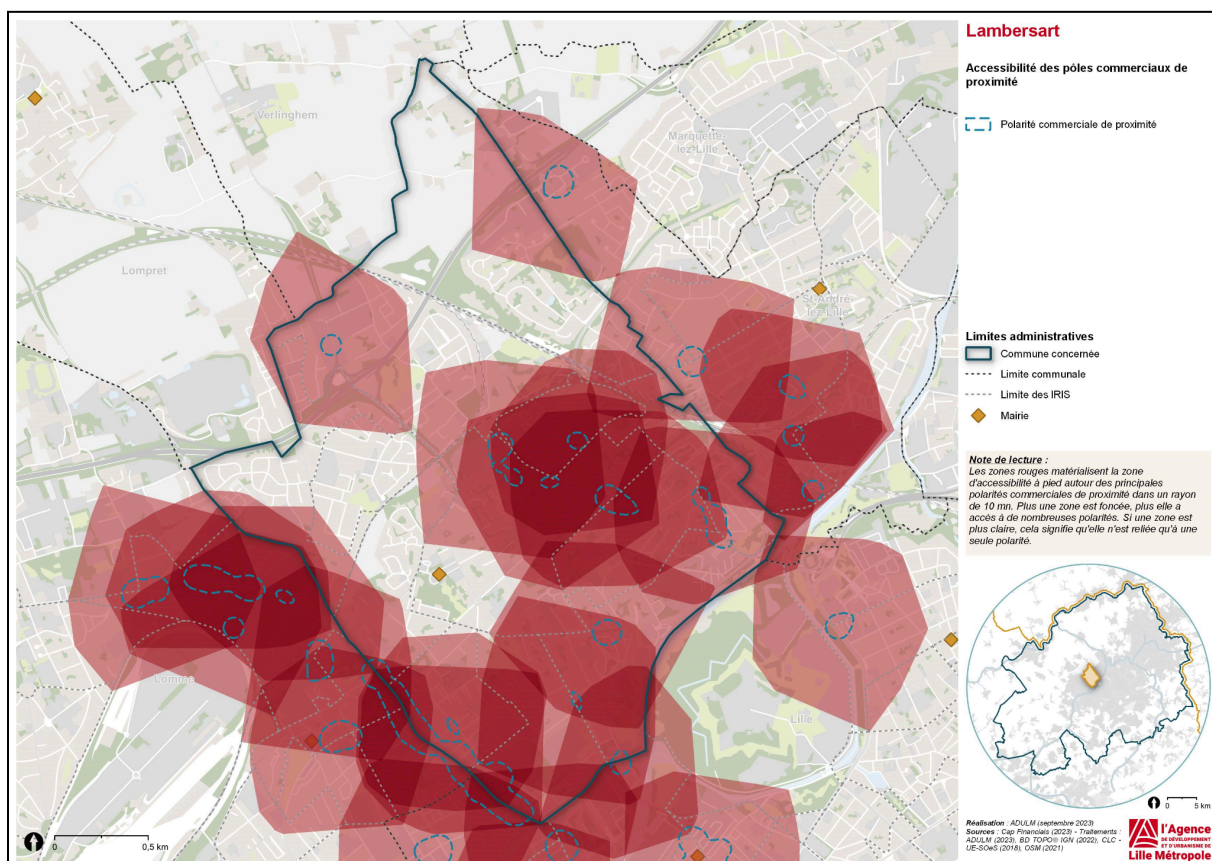
Le confort de marche est ressenti comme inégal dans la commune : largeur et entretien des trottoirs, abris, bancs ou encore stationnement automobile qui empiète sur certains trottoirs.

Le CEREMA quant à lui est en train de poursuivre son travail concernant les seniors de la métropole. Des études ont déjà été publiées.¹¹

Dans le cadre du colloque organisé par la Sécurité routière, Joël Meissonnier du CEREMA a d'ailleurs présenté trois pistes¹² :

- Anticiper les bouleversements du vieillissement et aider les personnes à se préparer à la baisse de l'autonomie.
- Permettre la mobilité entre les établissements où résident les personnes âgées pour leur permettre de maintenir leurs relations amicales.
- Aider les personnes âgées résidant dans des établissements à rester autonomes dans leur mobilité.

Figure 19 : L'accessibilité piétonne des commerces de proximité (ADULM)



¹¹ <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-aines-comment-anticiper-evolution-comportements>

¹² [5. Mobilité essentielle pour l'autonomie & Émergence des attentes des seniors dans leur mobi...](#)



Atouts et limites des différents quartiers : aller vers davantage de convergence entre proximité et mobilité

Les coupures urbaines liées aux infrastructures routières et ferroviaires ainsi que l'absence d'un véritable centre-ville font de Lambersart une commune où chaque quartier fonctionne de façon presque distincte des autres.

Ainsi certains quartiers où sont implantés des résidences seniors ou des EHPAD bénéficient d'une offre en commerce assez importante (exemple : Canteleu, Bourg, Canon d'or/rue de Lille) alors que d'autres semblent assez mal dotés (Conquéran, Briqueterie, La Cessoie).

Le vieillissement en maison est assez important. Les quartiers Briqueterie et Braille-Verghelles-Cité familiale ont une importante population de plus de 60 ans au RP de 2019.

Il n'est pas possible à partir d'une simple donnée d'envisager les trajectoires de vieillissement au sein de chacun des quartiers.

Toutefois on peut noter que l'absence de commerces ou de services constitue un double problème : d'une part, la proximité est un facteur d'autonomie en bonne santé, il permet à une plus grande proportion d'habitants d'effectuer des trajets du quotidien sans utiliser la voiture. D'autre part, il permet aussi un certain maintien du lien social pour les personnes moins autonomes qui peuvent à l'aide de leur voiture ou d'aidants se rendre dans des commerces et services à proximité.

Ainsi on peut légitimement s'inquiéter qu'un quartier ayant une part importante de retraités dispose de peu d'offres de commerces et de services car sans présumer ni de l'état de santé ni de l'autonomie de chaque individu, c'est une nécessité pour vieillir en bonne santé de pouvoir se déplacer à pied ou en vélo.

Cette situation se retrouve notamment au Nord-Ouest de la ville, et à cette situation il faut ajouter les coupures urbaines déjà mentionnées. Par exemple, dans ces quartiers Nord-ouest, assurer un service de poste est essentiel pour limiter les déplacements vers Bourg.



Les nouveaux projets à l'étude sur les sites de Bonte et de Briqueterie devraient veiller à créer de la cohérence urbaine, favoriser les liaisons pédestres et cyclables et favoriser un polycentrisme qui permettra aux habitants de vivre dans leur quartier et de n'en sortir que pour les besoins d'un niveau supérieur (administratif en mairie, hospitalisation, consultation d'un spécialiste par exemple).

L'attachement au quartier, une bonne image du quartier et un apaisement du quartier sont autant d'éléments à prendre en compte pour l'avenir.

Encart 5 : Focus sur les sites de Bonte et Briqueterie

Nous faisons un focus sur les sites de Bonte et Briqueterie car ils constituent une opportunité d'accompagner le bien vieillir. La création de logements adaptés aux seniors pourrait favoriser la mobilité résidentielle interne à la commune ainsi que l'intégration de ces nouveaux logements dans les quartiers. La présence de personnes âgées permettrait de favoriser le logement inter-générationnel et de diminuer certaines formes de nuisance comme le bruit. Ces nouveaux projets peuvent faciliter l'implantation de commerces de proximité et de professions médicales utiles pour l'ensemble de la population mais notamment pour des personnes âgées. Cela aurait donc un impact sur les mobilités avec une diminution possible du trafic automobile.





compte une part de population de plus de 60 ans très importante. Celui de Bonte a plutôt une population de jeunes seniors.

La ligne rouge représente l'avenue de Dunkerque avec sa ligne de métro et la ligne marron la voie ferrée. La gare SNCF de Lomme, située à proximité de la station de métro Pont Supérieur a été fermée, ce que nous pouvons déplorer puisque celle-ci offrait des services.

Au Nord, nous apercevons le tracé de la rocade Nord-Ouest. La ville de Lambersart est accessible par les sorties 6 et 7. Cette rocade permet notamment d'accéder en voiture en quelques minutes à une offre de grandes surfaces et de grandes enseignes : Carrefour, Auchan, Ikea, Décathlon ou Conforama mais aussi au Kinépolis de Lomme. Si le quartier du site Bonte est mieux connecté à la ville de Lambersart, celui de Briqueterie est mieux connecté à la rocade et aux possibilités qu'elle offre aux usagers de l'automobile. Le quartier de Briqueterie - Châteaux - Verghelles dispose d'une salle municipale (Norbert Ségard) où se déroulent des activités associatives mais aussi le vote lors des élections.

La proximité des établissements scolaires de ces quartiers (école maternelle Desrousseaux et école primaire Pasteur pour Briqueterie, école Saint-Nicolas pour Bonte) peut amener une réflexion sur la possibilité de développer un habitat intergénérationnel. A cela il faut ajouter la proximité du collège privée Dominique Savio sur la place du Bourg ou du collège Saint-Odile, situé à Canteleu mais qui accueille des élèves de ces quartiers en raison de la ligne 2 du métro.

L'aménagement de ces quartiers pourrait s'inspirer d'initiatives comme celle du "Kampung Admiralty" situé à Singapour (Cf. encart 6), et devrait intégrer de manière explicite une réflexion sur les 8 thématiques "Villes Amies des Aînés", pour favoriser l'inclusion des personnes âgées et leur permettre de s'y projeter dans la durée.

En effet, la création de lieux de vie désirables et adaptés aux personnes âgées est de nature à favoriser la mobilité résidentielle au sein de la Ville, permettant de libérer des logements devenus trop grands, ou inadaptés, ou trop éloignés des services pour une personne qui n'utiliserait plus de véhicule.



Encart 6 : Singapour comme modèle ?

L'observatoire des seniors (ODS) a publié en 2020 un article concernant un espace de vie en communauté nommé "Kampung Admiralty" situé à Singapour.

De quoi s'agit-il ?

Kampung Admiralty est décrit comme "**immense village retraite en plein cœur de Singapour**" destiné aux personnes de plus de 55 ans. Rappelons que l'espérance de vie à Singapour est de 83 ans. Il ne s'agit donc pas d'un projet dédié à la fin de vie ou aux dernières années de vie, mais d'un projet dans lequel les habitants peuvent s'inscrire dans la durée.

D'après l'ODS "104 studios et appartements sont disponibles à la propriété pour des couples ou des personnes seules, et tous sont adaptés au vieillissement. Tout a été pensé pour **favoriser les rencontres et les échanges** avec le voisinage."

Un espace multifonctionnel

Outre des logements, Kampung Admiralty se compose aussi de nombreux autres espaces : une place centrale où s'effectuent certaines activités (Community Plaza), un espace de restauration proposant différentes sortes de cuisine asiatique (Food Hawker) ou encore un grand centre médical (Medical Center). Le complexe dispose aussi d'une crèche, d'espaces permettant d'accueillir des enfants et d'une manière générale d'espaces ouverts à tous favorisant l'entraide entre résidents et la solidarité intergénérationnelle.

Singapour, une métropole qui pense aux seniors :

Kampung Admiralty n'est pas le seul projet dédié aux seniors. Le projet "Home Farm" par exemple a également été développé. Il s'agit d'un projet favorisant le vieillissement autonome, inter-générationnel qui intègre une ferme urbaine avec des logements.

La ville de Singapour a mis en place le service "Green Man +" qui permet à l'aide d'une carte d'augmenter le temps du "bonhomme vert" pour que les piétons moins mobiles aient le temps de traverser sans stress.

Mais Singapour n'est pas la seule métropole asiatique à avoir entamé cette politique puisque Séoul



promouvoir le logement inclusif, partagé & accompagné



est également concernée avec par exemple la création de "silver zones" où le mobilier urbain (ex : bancs), les passages piétons et la signalétique sont adaptés. Mais ce système doit encore être perfectionné.

Voilà de quoi inspirer les futurs projets d'urbanisme de la ville pour penser la métropole du XXI^e siècle. Concevoir des projets immobiliers autour des seniors peut permettre de répondre à plusieurs enjeux de société : le vieillissement, la solidarité intergénérationnelle, la santé, le développement durable, la réduction de la place de l'automobile notamment. Les seniors peuvent créer une dynamique vertueuse de par leur présence constante dans le quartier que ne favorisent pas les actifs. Ces derniers occasionnent à l'inverse beaucoup de nuisances liées à l'automobile et sont absents du quartier durant la journée.

Pour aller plus loin :

<https://observatoire-des-seniors.com/kampung-admiralty-un-village-pour-les-seniors-au-coeur-de-singapour/>

https://www.researchgate.net/publication/326465142_Do_Silver_Zones_reduce_auto-related_elderly_pedestrian_collisions_Based_on_a_case_in_Seoul_South_Korea



IX. Restitution des entretiens individuels personnes concernées

52 entretiens individuels semi-directifs ont été menés entre février et mai 2024,, auprès de 34 femmes et 18 hommes vivants dans différents quartiers de Lambersart, représentatifs des différentes tranches d'âge au delà de 60 ans et de situations familiales variées.

Réponses anonymisées¹³

Exploitation des réponses

Constats et difficultés

Logement et adaptation :

Si certains logements sont perçus comme fonctionnels et bien situés, notamment grâce à leur luminosité ou leur environnement calme et verdoyant, souvent souligné, de nombreux participants pointent des limites importantes. Escaliers, salles de bain inadaptées, ou logements trop grands deviennent problématiques à mesure que les capacités physiques diminuent. L'attachement affectif au lieu de vie pousse néanmoins plusieurs personnes à rester, malgré des contraintes croissantes, et sans réelle perspective d'alternative désirable.

Isolement social :

Le sentiment de solitude est fréquemment exprimé, particulièrement chez ceux vivant seuls ou éloignés de leur famille. Certains participants mentionnent une perte progressive du lien social, notamment après des événements marquants comme un veuvage ou des problèmes de santé.

En revanche, les personnes en couple, celles ayant des voisins bienveillants ou des activités sociales favorisant un sentiment d'utilité et de reconnaissance se disent mieux entourés.

Mobilité et commerces de proximité :

Les déplacements deviennent une difficulté pour beaucoup, avec une dépendance accrue à la voiture ou à des services de transport, ressentis comme limités dans certains quartiers. Par ailleurs, l'absence de commerces de proximité dans certains quartiers est soulignée avec insistance, obligeant les habitants à se déplacer pour répondre à leurs besoins quotidiens.

¹³ Certaines réponses qui rendaient possible une identification de la personne répondante ont été légèrement modifiées, en veillant à conserver le sens de la réponse



Pistes d'amélioration

Aménagement du logement :

Les participants aspirent à des logements mieux adaptés, comme des maisons de plain-pied ou des appartements équipés de salles de bain accessibles. Ils insistent aussi sur la nécessité de pouvoir accéder à des alternatives telles que des habitats partagés, à taille humaine et favorisant le libre choix, avec un accompagnement adapté.

Renforcement des liens sociaux :

Pour lutter contre l'isolement, des initiatives centrées sur la convivialité sont souvent évoquées : organisation de repas ou banquets, de sorties culturelles, ou encore d'activités intergénérationnelles. L'importance de créer des espaces de rencontre pour discuter et tisser des liens est régulièrement mentionnée.

Accès aux services et mobilité :

Une meilleure desserte des quartiers éloignés par la navette du CCAS ou des services de transport à la demande est jugée indispensable. Certains proposent également d'introduire des petits commerces dans les zones où ils ont disparu, afin de pouvoir accéder aux services essentiels, réduire la dépendance à la voiture ou aux déplacements considérés comme trop éloignés..

Accompagnement personnalisé :

L'idée de visites régulières par des bénévoles ou des professionnels est largement soutenue, tout comme une communication plus claire sur les services et activités disponibles. La qualité de l'intervention du CCAS est fréquemment soulignée et appréciée. Les répondants évoquent aussi la nécessité d'être mieux accompagnés dans leurs démarches administratives, souvent numérisées.

Conclusion

Les réponses recueillies mettent en lumière des attentes variées mais convergentes : pouvoir vieillir dans le respect du libre choix et en lien avec d'autres personnes, avec un sentiment d'utilité sociale.

Les solutions évoquées insistent sur une approche humaine et locale, avec des logements adaptés, des initiatives sociales, et un accès plus aisé, voire aidé, aux services essentiels.



X. Restitution des enquêtes personnes qualifiées et professionnels

Réponses anonymisées

Exploitation des réponses

Le questionnaire adressé à 80 professionnels a été complété par 29 répondants, intervenant auprès de personnes âgées ou représentants d'usagers, personnes qualifiées.

Il a permis de recueillir des observations sur les principales difficultés rencontrées par les aînés, les facteurs favorisant leur autonomie et inclusion, ainsi que des pistes d'amélioration.

Constats et difficultés

L'accès aux soins est un enjeu récurrent : trouver un médecin disponible, obtenir des rendez-vous rapides ou gérer des maladies chroniques s'avère souvent complexe.

La mobilité est également une source de préoccupation, lorsque la perte d'autonomie rend les déplacements difficiles, exacerbée par un manque de transports et d'infrastructures dans certains quartiers.

Surtout, l'isolement social émerge comme une problématique centrale. La solitude, l'éclatement des liens familiaux et le manque d'opportunités pour interagir aggravent le sentiment d'abandon. Les difficultés dans les démarches administratives, souvent numérisées, peuvent placer des personnes âgées dans une situation de non recours aux droits.

Sur le plan résidentiel, les logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins liés à la perte d'autonomie. Les solutions alternatives ne sont pas largement connues. Il n'existe pas en l'état d'alternative reconnue comme désirable au domicile, lorsque celui-ci n'est plus adapté.

Les professionnels soulignent la fragilité des services d'aide à domicile, qui ne permet pas toujours de garantir la qualité et la continuité de prise en charge.

Enfin, la précarité économique fragilise un nombre important de personnes âgées, limitant leur accès à des solutions adaptées.



En toile de fond, les réponses des professionnels soulignent la perte de reconnaissance sociale, alimentée par l'âgisme et un sentiment d'inutilité dans une société où le rôle des citoyens âgés semble marginalisé.

Pistes d'amélioration

Pour répondre à ces défis, plusieurs pistes ont été évoquées :

Le soutien à l'autonomie des seniors passe par une meilleure diffusion des informations. Cela suppose des supports clairs et accessibles, mais aussi une formation accrue des aidants et des relais locaux. Il est essentiel de valoriser les personnes âgées en respectant leurs choix et en leur proposant des solutions variées, notamment par des aménagements de leur environnement quotidien.

Favoriser l'inclusion sociale demande une approche multifactorielle : Les initiatives citoyennes, telles que la participation à des projets locaux ou des actions bénévoles, sont un outil intéressant pour entretenir le lien social et lutter contre le sentiment de relégation.

Parallèlement, il est nécessaire de rendre la ville plus accessible : des services de transport accompagnés, des espaces adaptés et des activités intergénérationnelles permettraient de briser l'isolement tout en réintégrant les seniors dans la vie sociale.

Améliorer les interventions des professionnels passe par une meilleure coordination entre les acteurs et une anticipation accrue des besoins, notamment dès la transition vers la retraite. Des initiatives innovantes, comme l'utilisation de la domotique ou d'applications dédiées, pourraient également faciliter le suivi et l'accompagnement des personnes âgées.

Enfin, les professionnels insistent sur l'importance de développer des solutions d'habitat inclusif, qu'il s'agisse de colocation intergénérationnelle ou d'adaptations domiciliaires permettant de rester chez soi dans des conditions optimales. La mise en place de lieux de rencontre et d'activités partagées contribuerait également à redonner aux aînés une place centrale dans la communauté.



XI. Restitution des ateliers collaboratifs

Contexte et objectifs

Les trois rencontres participatives, organisées en avril et juin, ont permis de croiser les perspectives des habitants et des professionnels sur des thématiques clés identifiées en phase d'étude documentaire et lors de la phase d'entretiens et d'enquêtes individuelles : habitat, mobilité, autonomie, lien social, et inclusion.

Compte-rendu de l'atelier collaboratif n°1 - Personnes concernées

Support de présentation

Compte-rendu de l'atelier collaboratif n°2 - Personnes concernées et professionnels

Support de présentation

Compte-rendu de l'atelier collaboratif n°3 - Professionnels et personnes qualifiées

Support de présentation

Constats et difficultés

Habitat et cadre de vie :

Les logements actuels manquent souvent d'adaptations nécessaires au vieillissement : escaliers, salles de bains non aménagées, et espaces trop grands ou peu fonctionnels.

Les participants expriment un fort attachement à leur domicile, mais reconnaissent les défis d'un maintien à domicile prolongé sans adaptations majeures.

Les habitats partagés ou évolutifs sont perçus comme des solutions attractives mais encore peu développées.

Mobilité et transport :

Bien que des solutions comme la navettes du CCAS ou les pistes cyclables existent, elles sont jugées insuffisantes. Certains quartiers sont mal desservis, et le stationnement sur les trottoirs complique les déplacements.

Les besoins incluent davantage de navettes, des trottoirs adaptés, des bancs publics, et des initiatives de covoiturage solidaire ou de transport à la demande.



Inclusion sociale et isolement :

Un isolement social prononcé est évoqué, notamment chez les personnes vivant seules ou éloignées de leurs familles.

Les échanges ont souligné l'importance des activités intergénérationnelles et des lieux de rencontre conviviaux, bien qu'ils restent sous-développés.

Accès aux services et à l'information :

Les démarches administratives et l'accès à l'information sont perçus comme complexes, notamment à cause de la fracture numérique.

La méconnaissance des services disponibles (aides à domicile, dispositifs d'adaptation) aggrave les difficultés.

Le manque de médecins, de spécialistes et les délais d'attente sont récurrents.

Points soulevés par les professionnels :

La difficulté de coordonner les services d'aide à domicile et le manque de continuité dans les interventions diminuent la qualité de l'accompagnement.

Le besoin d'anticipation et de réflexion sur le vieillissement est jugé crucial, mais rarement mis en œuvre en amont.

Les financements publics limitent souvent la mise en place de solutions innovantes et durables.

Pistes d'amélioration

Habitat :

Encourager le développement d'habitats partagés ou intergénérationnels, adaptés et évolutifs.

Simplifier les démarches pour adapter les logements existants (salles de bains, monte-escaliers).

Mobilité :

Augmenter la fréquence des navettes seniors et étendre leur desserte aux quartiers mal couverts.

Améliorer l'accessibilité des trottoirs, ajouter des bancs avec dossiers, et développer des solutions de covoiturage ou de taxis solidaires.

Lien social et inclusion :

Organiser davantage d'activités intergénérationnelles et de rencontres conviviales.

Mettre en place des visites régulières par des bénévoles ou des professionnels pour lutter contre l'isolement.

Créer des espaces communautaires accessibles à toutes les générations.



Accès à l'information

Multiplier les canaux de communication (papier, numérique, visites) pour informer sur les dispositifs disponibles.

Former les seniors à l'utilisation des outils numériques, tout en maintenant des alternatives papier.

Accompagnement global

Renforcer la coordination entre les intervenants à domicile et les services locaux.

Proposer des formations pour les aidants et les professionnels sur des thèmes comme la prévention et la gestion des pathologies spécifiques (Alzheimer).

Innovation :

Anticiper les besoins en réfléchissant au vieillissement dès les premiers signes de dépendance.

Encourager des projets pilotes comme les cafés de discussion sur le deuil ou les projets de colocation pour favoriser la solidarité.



XII. Synthèse de l'analyse de la littérature en sciences sociales pour le projet social de Cologia

Une analyse au regard de la littérature en sciences sociales des piliers du modèle social de Cologia a été réalisée par l'équipe de GENERACIO - Anne Bérénice SIMZAC et Elodie LLOBET.

Intitulé "Bien vieillir par le lien social, la liberté de choix, la continuité de parcours résidentiel", ce document vise à éclairer le projet social d'une colocation solidaire fondée sur la valorisation du sentiment domiciliaire, de la liberté de choix et du lien social, et à soutenir la réflexion de futurs habitants sur leur projet de vie sociale et partagée.

I. Préambule

L'association Cologia porte le projet d'une colocation solidaire pour 8 personnes âgées et 2 jeunes actifs, constituée d'un lieu de vie partagée adossé à un tiers lieu en cœur de ville. Le projet est pensé comme étant un support au pouvoir d'agir et au lien social, et comme un outil de prévention de la perte d'autonomie et de soutien aux capacités des habitants. L'association souhaite implanter deux colocations au sein de la ville de Lambersart.

Le projet vise à favoriser le prendre soin sur le lieu de vie et la prévention en santé, dans une perspective d'innovation sociale en lien avec la recherche.

L'association propose une solution de continuité de parcours résidentiel accompagné dans une logique domiciliaire jusqu'au bout de la vie, pour soutenir l'effectivité des droits, du lien social et de la liberté de choix des personnes âgées.

A travers ce projet, Cologia s'est donné les missions suivantes :

- o Qu'à chaque âge, chacun puisse être utile à l'autre selon ses capacités et ses souhaits
- o Susciter de nouveau les rencontres improbables et la création de lien humain de qualité, inscrit dans la durée

2. Les piliers du modèle social de Cologia

Dans ce cadre, l'association a souhaité définir les piliers de son modèle social afin de cadrer les orientations qui seront données au projet social des colocations. Trois piliers ont ainsi été choisis :

- La promotion du libre choix
- Être chez soi
- Vivre ensemble

Pour affiner ces orientations, l'association a souhaité approfondir ce premier travail en confrontant ces orientations avec des travaux réalisés par des chercheurs en sciences humaines et sociales dans le cadre d'une analyse approfondie de la littérature scientifique existante sur les différents sujets liés aux piliers de son modèle social.

2.1 Cologia : Les piliers du modèle social

Cette analyse de la littérature avait pour objectif d'identifier les travaux de recherche clés réalisés dans le champ de l'action spécifique portée par Cologia.

Cette revue de la littérature cherche donc à objectiver les piliers du projet d'accompagnement porté par Cologia à savoir : être chez-soi, la promotion du libre choix et le vivre ensemble.

En synthétisant et analysant les principaux enseignements de la littérature scientifique pouvant apporter des éléments d'aide à la réflexion et à la décision pour l'équipe de Cologia, ce travail a été pensé comme un outil qui permettra à l'équipe de Cologia d'accompagner la réflexion de futurs habitants en fonction de l'évolution de leurs besoins et des attentes, sur leur projet de vie sociale et partagée, avec l'éclairage d'expériences documentées et analysées par la recherche scientifique.

2.2 La synthèse de la littérature sur les piliers du modèle social Cologia

Le projet de Cologia s'inscrit dans un contexte sociétal où se développent des formes d'habitats intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD, que ce soient des habitats dits inclusifs, participatifs, solidaires ou encore partagés. L'habitat qui sera porté par l'association Cologia devra donc faire



avec un ensemble de règles légales, d'opportunités ou points de vigilance liés à ce contexte de développement des habitats intermédiaires.

Cette revue de la littérature a permis dans un premier temps d'éclairer trois grands principes fondateurs du modèle social de l'association pour lui permettre de faire des choix éclairés en termes d'orientation.

2.2.1 Etre chez soi

En synthèse, concernant le premier pilier traité ici, à savoir « être chez-soi », la littérature a montré qu'il est important de considérer l'habitat comme un domicile, un lieu qui va au-delà de la simple résidence et qui influence profondément la vie et l'identité de ses habitants.

Le chez-soi représente un espace social, émotionnel et culturel qui va au-delà du simple logement, et son appropriation joue un rôle crucial dans la construction de l'identité et du bien-être des individus, en particulier lors de l'avancée en âge.

Pour assurer l'intégration et l'adaptation des futurs habitants dans un projet comme celui porté par Cologia, il est essentiel de sécuriser les transitions résidentielles en tenant compte des facteurs influençant la décision de déménager vers un nouvel habitat.

Le sentiment de chez-soi apparaît comme un facteur central pour le bien-être des habitants et la vie sociale au sein de l'habitat.

2.2.2 La promotion du libre choix

Le deuxième pilier étudié était celui de la « promotion du libre choix ».

L'analyse de la littérature réalisée ici pointe que le respect des choix individuels et la promotion de l'autodétermination des habitants sont des éléments centraux pour un projet d'habitat comme celui de Cologia.

Cependant, cette liberté de choix implique d'accepter un droit au risque associé à l'autonomie dans les prises de décision.

La question du droit au risque pour les personnes âgées soulève des enjeux complexes mêlant protection, autonomie et respect des droits fondamentaux.

En synthèse, les recherches montrent que le vieillissement est souvent associé à une perception accrue du risque, mais qu'il est essentiel de reconnaître la diversité des situations et des capacités des personnes âgées.

Pour permettre cette promotion du libre choix, une approche individualisée, dite « centrée sur la personne » émerge comme une réponse possible, en particulier pour les personnes atteintes de troubles cognitifs.



Les études suggèrent qu'en intégrant cette approche dès la conception architecturale des habitats, il est possible de garantir une meilleure qualité de vie et un accompagnement de qualité pour les habitants âgés.

Une autre solution pour promouvoir le libre choix est la possibilité de proposer des solutions agiles et adaptées. Cela implique non seulement une diversité d'options pour répondre aux besoins variés des personnes vieillissantes, mais aussi des services et accompagnements favorisant l'autonomie.

2.2.3 Le vivre ensemble

Le troisième et dernier pilier investigué ici est celui du « vivre ensemble » au sein de l'habitat.

La littérature indique que la vie collective et les liens entre habitants sont des éléments centraux favorisant le sentiment de chez-soi.

Les études sur le vivre ensemble dans des habitats alternatifs soulignent l'importance de l'autonomie des habitants tout en mettant en garde contre les tensions possibles entre autonomie et solidarité.

L'isolement dans la vieillesse est également abordé, avec des solutions qui parient sur le développement des relations sociales et l'implication des personnes âgées et de leur entourage.

La « pair-aidance » et les colocations, qu'elles soient intergénérationnelles ou non, offrent des opportunités pour favoriser le maintien de l'autonomie et la création de liens sociaux.

Cependant, des défis subsistent, notamment le risque de glissement des rôles et la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes atteintes de troubles cognitifs.

Selon les recherches étudiées, la vie collective dans les habitats partagés peut contribuer au bien-être et à la qualité de vie des habitants, mais nécessite une prise en compte attentive des dynamiques sociales et des besoins individuels.

La participation des familles dans la vie collective des habitats est aussi un facteur à considérer. Les recherches montrent que les proches jouent un rôle important en tant que partenaires des professionnels dans l'accompagnement de leurs proches, même si elles peuvent être perçues à la fois comme envahissantes et aidantes.



Les interactions entre les professionnels et les habitants est aussi un élément à considérer dans la dynamique collective de l'habitat. Les recherches montrent qu'intervenir chez les habitants implique de jongler entre intimité et professionnalisme. La collaboration entre professionnels est primordiale pour un accompagnement de qualité.

Un autre facteur influe sur la vie sociale au sein des habitats : l'inclusion des personnes âgées dans la cité. Cette inclusion reste encore un défi mais plusieurs recherches montrent l'efficacité de micro-dispositifs qui œuvrent à une inclusion globale des personnes âgées dans la société.

Concernant l'ancrage des habitats inclusifs dans leur quartier, des recherches ont montré que bien que conçus pour être ouverts sur l'extérieur, la mixité sociale peut parfois faire défaut, nécessitant un travail d'animation et de sensibilisation pour assurer une véritable intégration dans le quartier.

3 Conclusion

Ce travail de recherche bibliographique au regard de trois piliers du modèle social de Cologia vise à offrir des pistes pour guider le développement et la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée des habitants, et à fonder le modèle social du projet de colocation sur des expériences documentées par la littérature.

La thématique du « chez-soi » apparaît comme étant le premier pilier fondateur duquel vont découler d'un point de vue individuel la promotion du libre choix et d'un point de vue collectif le vivre ensemble.

Ces trois principes se répondent et s'enrichissent et c'est cela qui fera la solidité et la pertinence du futur projet de vie sociale des habitats de Cologia.



XIII. Benchmark d'initiatives

**menées sur des territoire labellisés Amis des Aînés,
aisément transposables à Lambersart**

[Benchmark](#)

**BENCHMARK DES SOLUTIONS INNOVANTES
DANS LES VILLES AMIES DES AINES
Focus sur le lien social et la mobilité**

Nous contacter : anne-berenice.simzac@generacio.fr / +33 (0)6 07 45 94 24

AVRIL 2024

Transport et mobilité

Information et communication

Nombre de personnes concernées : 100 visiteurs

Coût : Non précisé

Mise en place : juillet 2020

Objectifs :

- Promouvoir les parcours piétons
- Encourager et faciliter les nancéiens à pratiquer une marche à pied de plaisir enrichie de découvertes culturelles
- Sensibiliser et échanger autour des mobilités douces et des habitudes de déplacements avec le Village des mobilités mis en place dans le cadre du week-end : « un cœur de ville sans voiture »

Résumé:

Pendant un week-end « un cœur de ville sans voiture », destiné à promouvoir la future piétonisation du centre-ville de Nancy, la mairie a défini un périmètre entièrement piéton. Elle a informé les citoyens sur les mobilités douces au sein du Village des mobilités installé dans le périmètre. La mission « Ville Amie des Aînés » en lien avec ses partenaires a installé **un point de rencontre physique** pendant les deux jours pour **promouvoir des parcours piétons créés par et pour les seniors**. Ces parcours ont été identifiés avec les seniors et agrémentés selon leurs besoins de nouveaux bancs et mobiliers urbains pour faciliter et encourager les nancéiens à pratiquer une marche à pied de plaisir enrichie de découvertes culturelles.

Mis en place par :
Ville de Nancy (54)
Membre du réseau depuis 2016



Culture et loisirs

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : 5 000€ (financement via la conférence des financeurs)

Mise en place : Septembre 2021

Objectifs :

- Favoriser le lien social.
- Permettre la transmission des savoirs de part et d'autre entre les générations.
- Ouvrir et rendre accessible la culture.

Résumé:

Ce projet avait en effet pour ambition de mettre en place **des temps d'échange entre les générations** par le biais d'un calendrier de rencontres entre adolescents et personnes âgées. Ces rencontres ont permis la transmission d'expériences et les personnes participantes ont été photographiées afin de garder une trace de ces moments, à la fois pour elles-mêmes mais également pour leur famille. Un photographe professionnel a procédé à la prise de clichés validés par le comité de sélection dans le but de **réaliser une exposition itinérante**. Les personnes âgées ont été impliquées tout au long du projet, en amont par les professionnels les accompagnant puis en partageant de leur temps, sous la forme de rencontres individuelles et collectives.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Gravelines (59)
Membre du réseau depuis 2017



Transport et mobilité

Participation citoyenne et emploi

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : Non précisé

Mise en place : 2020

Objectifs :

- Construire une vision commune du territoire et de ses aménagements urbains.
- Confronter les points de vue des différents acteurs.
- Mettre en place une dynamique participative et partagée sur le territoire.

Résumé:

Le **diagnostic en marchant** consiste à pratiquer un territoire avec différents acteurs pour mettre en relief les points forts et les points faibles et **élaborer des propositions d'amélioration**. Les élus, les techniciens mais surtout habitants de la commune se sont ainsi réunis et chaque acteur avait le même rôle : repérer lors de la déambulation, les points noirs et points positifs dans les différentes catégories suivantes : mobiliers urbains, abribus, aspects liés à la pente, signalétique, passages piétons, trottoirs et espaces verts. En partenariat avec le service espaces verts, les déambulations ont été planifiées dans les deux quartiers où se situent les commerces. Chaque déambulation a fait l'objet d'un compte rendu et a été annexé au bilan du diagnostic VADA de Claix. Les retours ont permis d'alimenter le plan d'action de la démarche VADA.

Mis en place par :
Ville de Claix (38)
Membre du réseau depuis 2021



Transport et mobilité

Nombre de personnes concernées : 70 participants

Coût : 2 485€ (financement ville)

Mise en place : Février 2019

Objectifs :

- Informer, sensibiliser et impliquer les élus et les services de la ville et de la métropole sur les problématiques de mobilité et de déplacements des personnes âgées.
- Asseoir une culture commune.
- Favoriser le travail en transversalité et la prise en compte des besoins et de l'expertise d'usage des habitants, dont les aînés, dans les pratiques professionnelles.

Résumé:

Dans le cadre du quatrième axe de la démarche Ville Amie des Aînés à Rennes « Faciliter la mobilité et les déplacements des aînés », un **temps fort interne destiné aux élus et agents de la Ville et de la Métropole a été organisé sur une demi-journée** en février 2019. Les actions présentées et les intervenants à mobiliser ont été identifiés et sollicités par le groupe projet « mobilité des aînés ». Les présentations réalisées lors de ce séminaire portaient sur les préoccupations des aînés, l'utilisation du simulateur du vieillissement, les perspectives pour la ville, le compte-rendu des marches exploratoires...

Mis en place par :
Ville de Rennes (35)
Membre du réseau depuis 2011



Transport et mobilité

Nombre de personnes concernées : 453 utilisateurs

Coût : Non précisé – chauffeurs bénévoles

Mise en place : Depuis 2007

Objectifs :

- Offrir dans la commune un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- Permettre aux personnes isolées de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.
- Proposer un service complémentaire aux autres services existants.

Résumé:

Le service «Voitur'âges» convoie dans le Segréen les personnes âgées ou ayant des difficultés à se déplacer. Basé sur le bénévolat et l'échange, ce **service solidaire facilite les déplacements** et favorise ainsi l'accès aux nécessités de la vie courante. Il crée de cette façon du lien social entre les personnes. Il s'agit donc d'un service solidaire **assuré par des bénévoles** qui se rendent disponibles pour transporter des personnes à mobilité réduite. Le bénévole véhicule ponctuellement une personne dans l'impossibilité de se déplacer pour une démarche (visite médicale, démarche administrative, visite familiale ou loisirs...). En échange, il reçoit une indemnisation pour ses déplacements. Les habitants concernés sont plus particulièrement les personnes âgées, les personnes handicapées ou d'autres personnes ayant besoin de se déplacer.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Segré en Anjou Bleu (49)
Membre du réseau depuis 2017



Transport et mobilité

Nombre de personnes concernées : 250 personnes ont utilisé le service

Coût : Non précisé – moyens humains : 2 chauffeurs et 1 agent d'accueil

Mise en place : depuis 2021

Objectifs :

- Permettre des déplacements pour développer les liens sociaux, accéder aux loisirs et au bien-être
- Inciter les seniors en perte de mobilité à sortir de chez eux et leur proposer des moyens de déplacements adaptés
- Prévenir l'isolement
- Maintenir le sentiment d'appartenance à la collectivité

Résumé:

Le réseau de transport en commun de Nantes Métropole et les entreprises privées ne répondent pas toujours aux attentes des personnes âgées : la difficulté de monter et descendre du bus, le mode de conduite, l'insécurité, le coût, etc. Un besoin plus particulier s'est fait ressentir pour les trajets inter-quartiers ou vers le centre-ville de Saint-Sébastien-sur-Loire. Un groupe de travail (de seniors et de partenaires) s'est constitué en lien avec le service senior. Ils ont travaillé autour de ces difficultés de mobilité et ont créé un projet : **le point mobilité**. Ce dispositif, mis en place toute l'année, permet aux seniors de se déplacer en toute sérénité. La Ville dispose de **deux minibus adaptés PMR**. Un conducteur vient directement au domicile de l'utilisateur pour effectuer des déplacements sur la commune que ce soit pour aller au marché, chez des amis, chez le coiffeur ou à un rendez-vous médical.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Saint-Sébastien Sur Loire (44)
Membre du réseau depuis 2016



Autonomie, services et soins

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : Non précisé

Mise en place : Non précisé

Objectifs :

- Lutter contre l'isolement, assurer une veille sociale.
- Vérifier l'accès aux droits des personnes veuves.
- Favoriser le bien-vieillir à domicile et prévenir les vieillissements..

Résumé:

La perte du conjoint est une étape pouvant fragiliser grandement la personne. La Ville de Morteau et son CCAS souhaitent apporter une attention particulière à ce public. Le "Aller-vers" semble le seul moyen de ne laisser personne à la marge. Les agents du CCAS ont la mission **d'organiser deux visites à domicile auprès de toutes les personnes ayant perdu leur conjoint** : une première visite dans le mois suivant le décès ; une seconde visite dans les trois mois suivants afin de s'assurer que de nouveaux besoins ne sont pas apparus à la suite de ce changement et de cette épreuve. La mise à disposition du CCAS se fait par courrier puis relance par téléphone au besoin.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Morteau (25)
Membre du réseau depuis 2017



Participation citoyenne et emploi

Lien social et solidarité

Nombre de personnes concernées : 30 bénévoles retraités et 27 enfants participants

Coût : Non mentionné

Mise en place : Depuis 2014

Objectifs :

- Faire découvrir différents métiers à des jeunes de 9 à 14 ans.
- Aider les jeunes à faire un choix d'orientation.
- Créer une relation de type grand parent/petit enfant et favoriser la compréhension des uns par les autres.
- Satisfaire le besoin de transmission qu'ont les gens de métiers.
- Créer de la convivialité et des relations sociales tant pour les enfants que pour les gens de métiers.

Résumé:

L'outil en Main propose des ateliers à des enfants de neuf à quatorze ans pour leur faire découvrir des métiers (métiers manuels et du patrimoine, mais pas seulement), tous les mercredi après-midi en période scolaire. Les **bénévoles sont des professionnels en retraite**. Les enfants sont inscrits pour l'année scolaire et passent par tous les ateliers. Au total, dix-neuf métiers sont pratiqués allant de l'initiation aux premiers secours par un médecin jusqu'au jardinage, ainsi que la découverte de l'automatisme, l'architecture, la plomberie, l'électricité, la couverture et la pâtisserie. L'Outil en Main permet aux bénévoles de continuer une activité en rapport avec leur spécialité ou centre d'intérêt et ainsi éviter, parfois, une rupture trop brutale avec leur vie professionnelle.

Mis en place par :
Agglomération du Chotelais (49)
Membre du réseau depuis 2018



Transport et mobilité

Lien social et solidarité

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : 29 870 € (financement auto-école et ville de Valenciennes)

Mise en place : Avril 2022

Objectifs :

- Répondre au besoin de mobilité de certains seniors en leur proposant un mode de transport solidaire, alternatif, adapté et éco-responsable.
- Permettre aux seniors de continuer à sortir de chez eux et ainsi lutter contre l'isolement.
- Favoriser l'intergénérationnel et le lien social entre l'élève, le moniteur et le senior au cours du transport

Résumé:

Le CCAS de Valenciennes propose depuis avril 2022 une solution alternative, adaptée et innovante aux seniors qui ne sont plus en mesure de conduire leur véhicule, ou n'ont jamais eu le permis, et qui ont des difficultés fonctionnelles rendant problématique l'accès aux transports en commun ou qui habitent dans des quartiers mal desservis. Le projet consiste à **profiter des leçons de conduite de l'auto-école solidaire la Clef du Permis pour que les seniors puissent se déplacer** et se rendre à certains rendez-vous médicaux, administratifs... Cela leur permet aussi de **rompre leur isolement** en les amenant à diverses activités proposées par le CCAS ou par d'autres partenaires locaux. De plus, ce projet vise une conduite automobile "plus responsable" en profitant d'un véhicule d'auto-école, dispensant des leçons de conduite pour assurer le déplacement de seniors. Cela évite la présence d'un véhicule supplémentaire sur le trafic routier.

Mis en place par :
Ville de Valenciennes (59)
Membre du réseau depuis 2015



Autonomie, services et soins

Nombre de personnes concernées : 644 personnes âgées

Coût : 2 000€ (financement ville)

Mise en place : 2022

Objectifs :

- Contribuer au bien vivre des personnes âgées au domicile.
- Préserver leur autonomie.
- Favoriser le retour au domicile après une hospitalisation.
- Prêter une oreille attentive auprès des seniors, créer du lien social.
- Lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude et développer de nouvelles formes d'entraide.

Résumé:

Sous la houlette du Service seniors de la commune, un groupe de visiteurs bénévoles au domicile propose aux seniors en perte d'autonomie qui le désirent, **un accompagnement pour faire une course ou bien partager un moment de discussion, de jeu, de lecture, d'aide administrative et autres activités de loisirs**. Ils proposent également aux aidants un moment de répit. Ces visites sont organisées auprès de personnes volontaires et inscrites sur un listing. Tous ne sont pas visité individuellement. Les personnes qui ont un sentiment de solitude très fort (une trentaine) sont suivies ainsi que les personnes sans famille proche (une dizaine environ).

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de La Tour de Salvagny (69)
Membre du réseau depuis 2011



Espaces extérieurs et bâtiments

Lien social et solidarité

Nombre de personnes concernées : 5530 visites enregistrées (entre 2017 et 2019)

Coût : 3 000€ de fonctionnement annuel et 28 500€ d'investissement matériel (financement via subventions Fondation de France et prix UDCCAS)

Mise en place : Depuis 2017

Objectifs :

- Soutenir et accompagner les nouveaux retraités dans leur transition « fin d'activité/début de retraite ».
- Lutter et rompre l'isolement de tous les seniors de la ville.
- Créer du lien social entre les seniors de différentes générations en dehors des activités habituelles.
- Permettre d'être acteur de sa retraite en développant des actions autour de thèmes qui les intéressent

Résumé:

L'École du Temps libre et du Bien vieillir consiste en un projet qui est **un espace de convivialité et de vie, créateur de liens sociaux** qui s'adresse à tous les seniors de la ville mais plus particulièrement aux nouveaux retraités en vue de les soutenir dans leur transition de fin d'activité et de début de retraite et de les aider à faire face à leur solitude et au changement. Ce lieu d'accueil, d'échanges et d'activités est animé par une quarantaine de seniors volontaires et bénévoles de la ville en partenariat avec le Service Inter-et Maintien à domicile et s'adresse également aux seniors isolés de la ville.

Mis en place par :
Ville de Garge lès Gonesse (95)
Membre du réseau depuis 2022



Transport et mobilité

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : Non précisé

Objectifs :

- Actualiser les connaissances des aînés en termes de mobilité
- Sensibiliser les aînés à la prévention routière
- Garantir la mobilité pour préserver l'autonomie des plus âgés.

Mis en place par :
Ville des Pennes Mirabeau (13)
Membre du réseau depuis 2020



Résumé:

Dans le cadre de la semaine bleue, la Ville des Pennes-Mirabeau organise des **ateliers de sécurité routière au sein de l'Espace seniors Municipal**. En effet, compte tenu de la configuration de la ville, les seniors doivent utiliser leurs véhicules pour se déplacer. Toutefois, au vu de l'âge de certains conducteurs il convient de faire une sensibilisation de remise à niveau afin de prévenir les risques d'accident. La mobilité est un enjeu majeur pour garantir l'autonomie des plus âgés. Une remise à niveau permet de préserver cette indépendance surtout lorsque le permis date depuis plusieurs décennies.



Transport et mobilité

Autonomie services et soins

Nombre de personnes concernées : 8 personnes

Coût : 350€ (financement par la DREAL Bourgogne Franche Comté)

Mise en place : juin 2021 et septembre 2022

Objectifs :

- Accompagner les seniors à la reprise en main du vélo en toute sécurité (code de la route, parcours agilité, accompagnement en ville).
- Informer les seniors sur les différents modèles de vélos (dont assistance électrique) et système de portage.
- Inviter les seniors à pratiquer une activité physique, à sortir de chez eux, créer du lien social et maintenir leur autonomie

Résumé:

Dans le cadre du plan santé de la Ville et de la volonté de développer les mobilités douces pour tous (activités physiques, respect de l'environnement), un **atelier a été animé pour la remise en selle** par le vélo-école "Unis-vers-selle" de Bavans : des vélos et systèmes de portage des courses ont été présentés, le code de la route a été révisé, le parcours agilité a été sécurisé; l'activité physique et le respect de l'environnement ont aussi été encouragés. Un atelier gratuit de deux heures a été ouvert à toutes personnes âgées de cinquante-cinq ans et plus. En septembre 2022, un second atelier de remise en selle dans les mêmes conditions a été mis en place.

Mis en place par :
Ville de Morteau (25)
Membre du réseau depuis 2017



Transport et mobilité

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : Non précisé

Mise en place : Non précisé

Objectifs :

- Lutter contre l'isolement des seniors.
- Renforcer les liens intergénérationnels.
- Favoriser l'accès à la culture.
- Responsabiliser les jeunes.

Résumé:

Pour permettre à des seniors isolés de renouer avec la vie culturelle, la ville de Mulhouse, en partenariat avec la Filature scène nationale, a inventé le dispositif "Et si on sortait à la Filature ?". En accompagnant et en sécurisant la sortie du domicile pour prendre part à des événements culturels, l'unité actions et informations seniors de la ville de Mulhouse et le Conseil des Jeunes s'engagent pour favoriser l'accès à la culture, le lien social et la solidarité intergénérationnelle. Cette initiative permet aux seniors de renouer avec les sorties culturelles tout en se sentant en sécurité grâce à la présence d'un jeune bénévole. **Les jeunes vont chercher les seniors à leur domicile. Des binômes sont constitués avec un jeune et un senior.** Un temps d'échange est proposé à l'issue du spectacle pour partager les ressentis des uns et des autres. En plus des spectacles, une visite des coulisses du lieu est toujours organisée pour le groupe.

Lien : [875-pe-et-si-on-sortait-a-la-filature.pdf \(villesamiesdesaines-rf.fr\)](https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/875-pe-et-si-on-sortait-a-la-filature.pdf)

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Mulhouse (68)
Membre du réseau depuis 2015



Transport et mobilité

Information et communication

Nombre de personnes concernées : 73 participants

Coût : Non précisé

Mise en place : mai 2023

Objectifs :

- Lutter contre la sédentarité.
- Réapprendre à se déplacer en vélo.
- Sensibiliser aux bienfaits du sport sur la santé.
- Changer les habitudes de déplacement.
- Prendre du plaisir à la pratique du vélo.

Résumé:

Ce projet invite les seniors à rester en forme et pratiquer une activité physique à leur rythme en toute confiance. Lors de la réalisation du projet, les seniors ont pu visiter l'association Cyclopédie (partenaire du projet qui permet l'entretien et la réparation de vélos par des bénévoles). Suite à la visite, les bénévoles de l'association ont **repris les grandes règles du code de la route** lors de déplacements en vélo. L'association Cyclopédie ainsi que l'entreprise Néomouv ont proposé **deux matinées autour du vélo électrique**. Les seniors ont pu **tester différents vélos électriques** sur un parcours. Un **balade inter générations** a été mise en place avec un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs sur la commune. En complément, une **balade d'une quinzaine de kilomètres** sur une voie verte a été proposée conjointement avec les bénévoles de l'association et les seniors.

Mis en place par :
Ville de La Flèche (72)
Membre du réseau depuis 2021



Culture et loisirs

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : Non précisé

Mise en place : 7 mai 2023

Objectifs :

- Mettre à l'honneur les talents d'une aînée clamartoise pour sa collection de création coutures faite en matériaux recyclés
- Lutte contre l'âgisme, changer les représentations sur le vieillissement
- Valoriser les compétences / les savoirs faire et l'engagement des seniors pour leur ville
- Bien vieillir dans sa ville en organisant et en construisant avec les seniors des projets intergénérationnels
- Sensibiliser le public sur la transition écologique

Résumé:

Les Pétreuses sont une troupe de seniors. Elle réunit depuis 12 ans des comédiennes, des chanteuses et un pianiste qui créent chaque année un spectacle original composé de textes et de chansons. Ils ont **créé un spectacle, "les pétroleuses sauvent la planète" dont les costumes ont été réalisés par une aînée clamartoise**, qui rêvait d'organiser un défilé de mode. La journée a permis d'initier un dialogue entre les générations autour de la transition écologique.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Clamart (92)
Membre du réseau depuis 2022



Habitat

Nombre de personnes concernées : 11 logements sur les 22 disponibles

Coût : Fonds propres du CCAS

Mise en place : 2005

Objectifs :

- Créer une relation entre habitants de résidences autonomie : aînés et jeunes.
- Offrir à des jeunes (étudiants, en formation ou en 1er emploi) des logements permettant une cohabitation avec des aînés et les faire bénéficier de coûts locatifs allégés.

Résumé:

Le projet consiste en un **programme d'échanges intergénérationnels au sein de résidences autonomie**, visant à favoriser les liens et les rencontres entre résidents seniors et jeunes. Par un contact régulier et durable entre ces derniers, des échanges et une meilleure connaissance réciproque permettent de faire tomber les représentations négatives, de créer du lien social et de favoriser la découverte d'autres cultures. Cette démarche est à la fois innovante et durable : la récurrence et la pérennisation de cette action sont essentielles.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Besançon (25)
Membre du réseau depuis 2012



Transport et mobilité

Participation citoyenne et emploi

Nombre de personnes concernées : Non précisé

Coût : 60 000€ (financement ville et usagers)

Mise en place : 2011

Objectifs :

- Accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements quotidiens.
- Rompre l'isolement social.
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi par une activité « tremplin ».

Résumé:

Mobi-Cité Seniors est un **service d'accompagnement des personnes âgées dans leurs déplacements quotidiens**, ainsi qu'un **service de proximité de lutte contre l'isolement des personnes âgées**, activité support de médiation innovante. L'action est portée par l'association Régie de quartier « Réussir l'Insertion à Bron » (RIB), spécialisée dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté d'insertion. Les seniors visés par cette action sont principalement des usagers du service au quotidien. Des liens privilégiés se nouent entre eux et les médiateurs dans une relation de proximité, ce qui permet la prise en compte de façon continue de leur parole, leurs besoins et leurs attentes dans le cadre de la stratégie d'amélioration du service.

Mis en place par :
Ville de Bron (69)
Membre du réseau depuis 2017



MOBI-CITE-SENIOR
« Sortez, vous êtes accompagnés! »

N'allez plus seul, chez le coiffeur,
le médecin, visiter un ami,
ou encore faire vos courses...



Participation citoyenne et emploi

Lien social et solidarité

Nombre de personnes concernées : 352 personnes inscrites

Coût : Non mentionné

Mise en place : Depuis 2009

Objectifs :

- Maintenir le lien avec les personnes âgées isolées par un contact téléphonique hebdomadaire.
- Prévenir les situations de risque d'isolement.
- Réduire les situations de détresse sociale et psychologiques chez les aînés.
- Permettre à des retraités de rester actifs en devenant bénévoles.

Résumé:

Afin de réduire l'isolement des plus fragiles, d'offrir un espace d'*empowerment* pour les seniors bénévoles et de créer un nouveau type de lien social, la Ville de Nancy, en collaboration avec le Pôle Senior du CCAS, propose des **rendez-vous téléphoniques conviviaux aux seniors nancéiens qui le souhaitent**. Le senior s'inscrit par téléphone ou par internet, il indique la périodicité et les créneaux horaires souhaités pour les appels. L'équipe du Pôle Seniors est mobilisée en cas de besoin (difficultés et problèmes évoqués par l'appelé). L'analyse de la situation peut conduire à une visite de professionnels à domicile, en accord avec la personne âgée concernée.

Mis en place par :
Ville de Nancy (54)
Membre du réseau depuis 2015



Participation citoyenne et emploi

Nombre de personnes concernées : 30 participants

Coût : 150 € pour 30 invités (soit 600€ par an pour l'organisation de 4 repas)

Mise en place : Non précisé

Objectifs :

- Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- Créer une dynamique d'entraide et renforcer les réseaux de solidarité sur le territoire.
- S'engager et agir dans son quartier

Résumé:

Le projet Cuisine Solidaire, porté par un groupe d'habitantes du quartier de Parilly, quartier politique de la Ville, est une action de solidarité envers les personnes isolées du quartier, notamment les personnes âgées qui ne sortent pas ou plus de chez elles. Ce groupe d'habitantes du quartier, « Les Elles de Parilly », propose **des temps pour cuisiner avec et pour des personnes isolées et partager des repas** avec des bénévoles et des professionnels. Les repas sont pris en charge par le groupe d'habitantes Les Elles de Parilly. Pour cela, le groupe met en place des actions d'autofinancement (comme des videgreniers ou buvettes lors de la fête de quartier) dont le bénéfice est consacré au financement des repas.

Lien social et solidarité

Mis en place par :
Ville de Bron (69)
Membre du réseau depuis 2017





Conclusion

L'étude de territoire a permis d'identifier des besoins précis et des difficultés rencontrées par les personnes âgées dans leur quotidien. Ces travaux offrent des pistes d'amélioration concrètes pour renforcer l'autonomie, le lien social et l'accès aux services.

Etude de territoire - Synthèse des réponses

Habitat et logement :

Lammersart dispose de logements variés, mais une part importante d'entre eux reste inadaptée à la perte d'autonomie. Les escaliers, les salles de bain non aménagées et le manque d'espaces adaptés rendent le maintien à domicile difficile pour certains habitants. La demande porte sur des solutions évolutives, comme des habitats inclusifs ou intergénérationnels à taille humaine, situés dans des quartiers bien desservis. Les dispositifs d'aide à l'aménagement, bien qu'existants, sont perçus comme complexes ou peu accessibles.

Mobilité et accessibilité :

La ville bénéficie de moyens de transport comme le métro et des pistes cyclables, mais les services spécifiques pour les seniors, comme la navette du CCAS, sont jugés insuffisants en termes de fréquence et de couverture géographique. Les trottoirs encombrés ou en mauvais état, ainsi que le manque de bancs dans les espaces publics, limitent les déplacements à pied, notamment pour les personnes utilisant des aides à la mobilité. Les habitants soulignent le besoin de renforcer les solutions de transport à la demande et les aménagements favorisant la marche.

Lien social et isolement :

Malgré un environnement perçu comme agréable, une partie des habitants souffre d'isolement social, notamment les personnes vivant seules. Les activités collectives, les rencontres intergénérationnelles et les dispositifs solidaires comme les visites à domicile ou les groupes de voisinage sont identifiés comme des moyens efficaces pour recréer du lien social. Les initiatives déjà en place, bien que pertinentes, nécessitent d'être élargies et mieux communiquées.



Accès aux soins et aux services :

Les professionnels de santé sont présents à Lambersart, mais les délais d'accès, en particulier pour les spécialistes, ainsi que le manque de visites à domicile, sont des obstacles récurrents. Les personnes âgées demandent une meilleure coordination entre les intervenants et des solutions comme des maisons de santé pluridisciplinaires. L'information sur les aides disponibles reste également à renforcer.

Information et communication :

La fracture numérique limite l'accès aux services pour une partie des habitants. La communication municipale est perçue comme insuffisante, notamment pour les seniors non connectés. Des supports papier, des formations au numérique, et des actions proactives pour aller vers les personnes isolées sont proposés pour améliorer l'accès à l'information.

Perspectives :

Les besoins identifiés à Lambersart s'articulent autour de trois axes principaux : adapter les logements et infrastructures, renforcer les liens sociaux et améliorer l'accès aux services essentiels. Ces éléments nécessitent une mobilisation coordonnée des acteurs locaux, incluant la mairie, les associations, les professionnels de santé et les habitants. Des projets spécifiques, comme le développement d'habitats inclusifs, le renforcement des transports adaptés ou la création de réseaux solidaires, constituent des pistes à explorer.



Annexes

<u>I. Bibliographie</u>	<u>84</u>
<u>I.1 Cadre législatif et réglementaire</u>	<u>84</u>
<u>I.2 Rapports et avis consultés</u>	<u>84</u>
<u>2. Synthèse des réponses</u>	
<u>Questionnaires individuels personnes âgées et questionnaires individuels professionnels / personnes qualifiées</u>	<u>87</u>
<u>3. Méthodologie détaillée</u>	<u>88</u>
<u>3.1 Principes de conception de l'enquête</u>	<u>88</u>
<u>3.2 Mise en oeuvre de l'enquête</u>	<u>88</u>
<u>3.2.1 Concertation avec les parties prenantes</u>	<u>88</u>
<u>3.2.2 En amont de la réponse à l'AAP Réseau VADA</u>	<u>88</u>
<u>3.2.3 Préalablement à la mise en oeuvre de l'étude</u>	<u>89</u>
<u>3.2.4 En vue de la restitution de l'étude</u>	<u>89</u>
<u>3.3 Etude documentaire</u>	<u>89</u>
<u>3.3.1 Revue du cadre juridique et réglementaire</u>	<u>89</u>
<u>3.3.2 Synthèse de la revue de littérature en sciences sociales</u>	<u>89</u>
<u>3.3.3 Benchmark des bonnes pratiques réseau VADA</u>	<u>89</u>
<u>3.3.4 Collectes de données locales</u>	<u>90</u>
<u>3.3.4.1 Au près des services municipaux</u>	<u>90</u>
<u>3.3.4.2 Au près de l'ADULM</u>	<u>90</u>
<u>3.3.5 Exploitation des données</u>	<u>90</u>
<u>3.3.5.1 Dans l'étude socio-démographique</u>	<u>90</u>
<u>3.3.5.2 Dans l'enquête : support enquêtes et entretiens</u>	<u>90</u>
<u>3.4 Enquête auprès des personnes concernées</u>	<u>91</u>
<u>3.4.1 Identification des personnes concernées</u>	<u>91</u>
<u>3.4.2 Rédaction du guide d'entretien</u>	<u>91</u>
<u>3.4.3 Aller-vers les personnes concernées</u>	<u>91</u>
<u>3.4.4 Modalités d'administration de l'enquête</u>	<u>91</u>
<u>3.4.5 Diversité des répondants</u>	<u>92</u>
<u>3.4.6 Exploitation des entretiens</u>	<u>94</u>
<u>3.4.7 Protection des données personnelles - RGPD</u>	<u>94</u>
<u>3.5 Enquête auprès des professionnels et personnes qualifiées</u>	<u>94</u>
<u>3.5.1 Identification des professionnels et personnes qualifiées</u>	<u>94</u>



<u>3.5.2 Rédaction du support d'enquête</u>	<u>94</u>
<u>3.5.3 Sollicitation des professionnels et personnes qualifiées</u>	<u>95</u>
<u>3.5.4 Modalités d'administration de l'enquête</u>	<u>95</u>
<u>3.5.5 Diversité des répondants</u>	<u>95</u>
<u>3.5.6 Exploitation des enquêtes</u>	<u>97</u>
<u>3.6 Ateliers collaboratifs</u>	<u>98</u>
<u>3.6.1 Objectifs</u>	<u>98</u>
<u>3.6.2 Méthodologie et supports</u>	<u>98</u>
<u>3.6.3 Identification et invitation des participants</u>	<u>98</u>
<u>3.6.4 Déroulement des ateliers</u>	<u>98</u>
<u>3.6.5 Formalisation des résultats du travail collaboratif</u>	<u>99</u>
<u>3.5.6 Exploitation des résultats</u>	<u>99</u>



I. Bibliographie

I.1 Cadre législatif et réglementaire

Loi « ELAN » : Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

Code de l'action sociale et des familles : Habitat inclusif pour les personnes handicapées et les personnes âgées (Articles L281-1 à L281-5)

Décret n° 2019-629 du 24 juin 2019 relatif aux diverses dispositions en matière d'habitat inclusif pour les personnes handicapées et les personnes âgées mentionné au titre VIII du livre II du code de l'action sociale et des familles

Instruction interministérielle N° DGCS/SD3A /SD3B/DHUP /PHI/CNSA/DC/2019 /154 du 04 juillet 2019 relative aux modalités de mise en œuvre du forfait pour l'habitat inclusif prévu par le décret n° 2019-629 du 24 juin 2019

Circulaire interministérielle N° DGCS/SD3A/DHUP/DGCL/2021/191 du 6 septembre 2021 relative au plan interministériel de développement de l'habitat inclusif.

I.2 Rapports et avis consultés

BERTILLOT Hugo, VANNESTE Damien, “L'expérience de la vie collective par les habitants d'un béguinage » pour personnes âgées. Motivations plurielles, projections ambivalentes et relations à géométrie variable” in Vie sociale 2022/4 (n° 40)

BERTILLOT Hugo, VANNESTE Damien, “L'inclusion comme expérimentation : la Communauté Amie Des Aînés du pays de Mormal“, in Gérontologie et société 2022/1 vol. 44 / n° 167

BLOCH Marie-Aline, RAPEGNO Noémie, “Rapport de la convention de recherche 2016-2022 entre l'EHESP et la CNSA - Pour une (vraie) transformation de l'offre dans le champ du handicap et du grand âge sans « rupture de parcours” - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, 30/3/2022



BOHIC Nicole, CORLAY Delphine, VIOSSAT Louis-Charles, “Evaluation des dispositifs spécialisés de prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives” Inspection Générale des Affaires Sociales, Juillet 2022

CARAYON Léa, “La conception des résidences intergénérationnelles et le lien social”, 30/6/2022.

Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie / Labo des solutions de demain - “Demain, quels lieux de vie pour les personnes âgées ?”, octobre 2022

Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie “Guide d’aide au montage de projets d’habitat inclusif” Novembre 2017

Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie “Démarche prospective du Conseil de la CNSA - Chapitre I : Pour une société inclusive, ouverte à tous” Juillet 2018

Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie “L’habitat inclusif, Un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale” Mars 2022

Centre Communal d’Action Sociale de Lambersart, Analyse des besoins sociaux 2021 pour la Ville de Lambersart

Cercle Vulnérabilités et Société “Avec l’habitat partagé, éclairer et accompagner l’évolution des parcours de prise en charge des maladies neuro-évolutives.” Septembre 2024

Comité Consultatif National d’Ethique, Avis n° 128 “Enjeux éthiques du vieillissement, Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d’hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ?”, 15/2/2018

Comité des droits des personnes handicapées de l’Organisation des Nations-Unies, “Guidelines on desinstitutionnalization, including in emergencies”, (CRPD/C/27/3), 9/9/2022

GEURTS Hélène, HAELEWYCK Marie-Claire, « Est-ce que je peux encore dire quelque chose ? » Regards croisés sur l’autodétermination de personnes âgées avec ou sans déficience intellectuelle, in BLIN Marc et al, “L’autodétermination : une responsabilité collective et partagée”, La nouvelle revue. Éducation et société inclusives, numéro 94, 6/9/2022



promouvoir le logement inclusif, partagé & accompagné



GZIL Fabrice “Charte éthique et accompagnement du grand âge” Espace de réflexion éthique d’Ile de France - Espace national de réflexion éthique sur les maladies neuro-évolutives - Ministère chargé de l’autonomie, 2021

Haute Autorité de Santé, Note de cadrage “Accompagner vers et dans l’habitat”, 25/1/2022

Haut Commissariat au Plan, Rapport « Quand les baby-boomers auront 85 ans », 6/1/2023

LIBAULT Dominique, Rapport au Ministre de la Santé “175 propositions pour une politique nouvelle et forte du grand âge en France” 28/3/2019

MAURY Bénédicte, “La gestion des risques et de la qualité en habitat partagé et accompagné pour personnes âgées”, 2022

PIVETEAU Denis, WOLFROM Jacques, “Demain, Je pourrai choisir d’habiter avec vous !” : Rapport au Premier Ministre pour accélérer le développement d’un nouveau modèle d’habitat accompagné, partagé, et inséré dans la vie locale pour les personnes handicapées ou âgées ayant besoin d’être soutenues dans leur projet d’autonomie”, 26/6/2020

EMMANUELLI Julien, FROSSARD Jean-Baptiste, VINCENT Bruno (Igas) “Lieux de vie et accompagnement des personnes âgées en perte d’autonomie : les défis de la politique domiciliaire, se sentir chez soi où que l’on soit” Inspection Générale des Affaires Sociales, 29/03/2024



2. Synthèse des réponses

Questionnaires individuels personnes âgées et
questionnaires individuels professionnels /
personnes qualifiées

ETUDE DE TERRITOIRE

-

SYNTHESE DES RÉPONSES

THÉMATIQUES VADA

Questionnaire personnes concernées :

Espaces extérieurs et bâtiments	<p>"Très calme, belle vue, proximité parc, oiseaux, proche de notre fille, qui a un enfant handicapé, tout en étant chez nous."</p> <p>"Il fait 90 m2, avec une vue sur le parc des charmettes, pas de vis-à-vis."</p> <p>"C'est calme, proximité parc, proche de notre fille et on reste chez nous. On a de bons voisins."</p> <p>"Sensible à l'environnement, bien pour le moral, se sentir bien. Mettre en place des espaces verts pour sortir de chez soi. Des Trottoirs propres, en bon état, mettre de la couleur, un parc, mettre de la verdure (ex: Parc Castel St Gérard). Imposer un % d'espaces verts. Mettre en place un « Super quinquin » (supermarché coopératif et participatif) créer du lien, qui s'adresse à tous"</p> <p>"Mon environnement, je ne suis pas loin de la nature, du bois de Boulogne, je limite les sorties mais la nature c'est important. Je tiens aussi beaucoup à mon indépendance. Les commodités, les commerces sont importants. Je garde un bon moral car mon environnement est beau et de belle qualité"</p>
Transports et mobilité	<p>"Relativement pratique, car il y a un ascenseur, l'avenue de Dunkerque et les commerces, et je suis près de Lille, navette CCAS."</p> <p>"Il y a tout ce qu'il faut, le métro est à côté, on peut aller partout, les services de soins sont accessibles."</p>

<p>Transports et mobilité</p>	<p>"Pas de commerce : se déplace partout avec sa voiture."</p> <p>"On est tributaire de la navette, or il y a beaucoup de monde donc ils ne parviennent pas à répondre à toutes les demandes."</p> <p>"Le taxi pour aller à Villeneuve d'ascq on m'a demandé 150 euros parce que j'avais un fauteuil roulant"</p> <p>"Ce qui me manque le plus c'est de pouvoir bouger. Savoir qui pouvoir appeler pour être accompagné pour des déplacements même hors de Lambersart ce serait très utile."</p> <p>"A la Cessoie il faudrait améliorer la desserte en bus, c'est compliqué pour se déplacer"</p>
<p>Habitat</p>	<p>"Le logement est très bien, conçu pour des personnes âgées ou handicapées, situé au rez-de-chaussée."</p> <p>"On s'interroge avec mon épouse sur la praticité de la maison : on n'a pas de chambre de plain-pied, donc soit on fait des travaux, soit à échéance on déménagera."</p> <p>"Non je ne veux pas changer de logement, c'est un plain-pied, il y a un grand parc, un bon voisinage... on s'entraide."</p> <p>"Continuer ma vie comme elle est le plus longtemps possible, je me plais ici, financièrement je n'ai pas les moyens de me payer un Ehpad. Je supporterai très mal de perdre ma liberté, c'est pour ça que je ne veux pas aller en EHPAD."</p> <p>"Besoin d'habitat inclusif à taille humaine."</p>
<p>Information et communication</p>	<p>"Je suis toute la journée toute seule. Je ne connais personne dans l'immeuble, pas de communication."</p> <p>"Communiquer sur les activités du CCAS : je suis venue aux activités par le bouche à oreille, je ne connaissais pas le CCAS ni ce qui était proposé. Quand on est seul, on s'ennuie, on reste chez soi, on n'arrive pas à s'informer correctement, c'est un cercle vicieux"</p> <p>"La communication avec la mairie n'est pas évidente : le site</p>



	<p>n'est pas clair, je n'arrive pas à utiliser la plateforme téléphonique du standard. Il n'y a pas des masses de réunions de quartier. J'essayais d'aller aux réunions de quartier mais ça a changé d'endroit et je ne sais pas où c'est. Souvent le bâtiment est indiqué, et pas l'adresse. C'est tout bête mais ça ne permet pas de se repérer. Éditer un plan de Lambersart par exemple..."</p>
<p>Lien social et solidarité</p>	<p>"Je me sens isolé, je peux rester une semaine sans le moindre coup de fil, car nos neveux et nièces ont leur vie."</p> <p>"Pas du tout, lien social fort dans l'immeuble."</p> <p>"Je sors tous les jours, sauf en cas de mauvais temps."</p> <p>"Pouvoir parler tous les jours à quelqu'un, même si c'est au téléphone, c'est important. Par exemple, j'ai un voisin qui tous les matins m'envoie un sms pour me dire bonjour, donc je l'appelle pour le saluer également. C'est important. Si on a que des échanges en allant chercher son pain, c'est un peu triste, et on ne va pas acheter du pain tous les jours."</p> <p>"Je manque de lien, manque d'affectif"</p> <p>"Mettre en place des actions pour rendre visite aux personnes, avec des jeunes aussi."</p>
<p>Culture et loisirs</p>	<p>"J'ai des activités, je marche avec mon amie, je vais au restaurant, au cinéma, je sors mon chien, la vie est bien occupée."</p> <p>"On n'y pense pas, tant qu'on sait s'occuper, et qu'on est à deux."</p> <p>"J'ai plein de projets, j'aide les gens, ma femme fait partie des petits frères des pauvres."</p> <p>"Des sorties plus loin, sorties culturelles (musée, mer, zoo...) sur une journée"</p> <p>"Plus de jeux, on ne joue pas assez (belote, loto...), sorties"</p> <p>"Proposer des déjeuners réguliers à des personnes isolées. Et venir chercher les personnes chez elles."</p>

<p>Participation citoyenne et emploi</p>	<p>"Je travaille 4h par jour, je siége au CDCA, pôle handicap, et à plusieurs autres structures, je suis co-président d'une association, donc je ne me sens pas âgé."</p> <p>"J'ai mal nulle part, et je pense que je réfléchis encore correctement."</p> <p>"Développer l'intergénérationnel. Créer un Conseil des Sages : ça limitera les tensions, les confrontations. Et toutes actions pour rompre l'isolement (notamment de l'événementiel). Les personnes âgées sont sensibles à la prévention en santé. Par exemple il y a eu pas mal de personnes âgées lors de la « fête de la vie » en 2023"</p> <p>"Mettre en place des actions pour rendre visite aux personnes, avec des jeunes aussi"</p> <p>"Mettre en place des actions pour rendre visite aux personnes, avec des jeunes aussi."</p>
<p>Autonomie, services et soins</p>	<p>"La MDPH a aidé à monter un dossier pour électrifier les volets, la porte. Mon problème c'est que je suis en fauteuil, et quand les personnes se garent devant chez moi, c'est compliqué."</p> <p>"Je sens que ça devient compliqué d'entretenir la maison."</p> <p>"Que les pharmaciens passent à domicile pour porter les médicaments"</p> <p>"Recenser les personnes qui souffrent de solitude. Soutenir le bénévolat."</p>



Questionnaire professionnels :

<p>Espaces extérieurs et bâtiments</p>	<p>"Transport accessible, compensation des handicaps invisibles (surdité, troubles visuels, incontinence...), accès à du matériel adapté à leurs possibilités"</p> <p>"Transport accessible, compensation des handicaps invisibles (surdité, troubles visuels, incontinence...), accès à du matériel adapté à leurs possibilités"</p> <p>"Accessibilité des lieux de service, la proposition d'actions et de moments collectifs"</p> <p>"Faciliter les déplacements et proposer des activités accessibles et adaptées."</p>
<p>Transports et mobilité</p>	<p>"Quand les déplacements seul deviennent difficiles pour pouvoir faire appel à un service de transport à la demande"</p> <p>"Difficultés de mobilité liées au manque d'aménagement et d'offre de transports adaptés"</p> <p>"Solutions de transport adaptées aux besoins des seniors et pouvant les rassurer"</p>
<p>Habitat</p>	<p>"Pouvoir choisir un nouveau mode d'habitat quand l'actuel devient inadapté. Avoir un éventail de choix pour que déménager reste une joie celle d'accéder à un logement plus adapté"</p> <p>"L'anticipation de l'adaptation du logement et/ou le changement de résidence"</p> <p>"Logement inadapté : tant au niveau du budget qu'à accessibilité"</p> <p>"Les problèmes de logements non adaptés à la perte d'autonomie"</p> <p>"Adaptation du domicile non réalisée au mal pensée"</p> <p>"Difficulté d'adaptation du logement"</p>

	<p>“Adapter l'environnement”</p>
<p>Information et communication</p>	<p>“Avoir accès aux différentes informations, être entouré par la famille, ou des professionnels”</p> <p>“Une bonne information en amont des décisions, exprimée clairement (papier!) et comportant toutes les voies et conséquences”</p> <p>“Capacité à accéder aux informations et appropriation de celles-ci”</p> <p>“Transparence et lisibilité de l'information, sensibilisation aux sujets”</p> <p>“Des professionnels formés, des personnes et des entourages informés, des relais d'information de qualité”</p> <p>“Des explications claires et leur sollicitation”</p>
<p>Lien social et solidarité</p>	<p>“Difficulté de participation à la vie sociale”</p> <p>"Apporter les aménagements nécessaires pour favoriser l'accès aux liens sociaux et créer davantage de lien social.”</p> <p>“Le lien social par la participation aux animations, activités de club, l'engagement bénévole, l'entourage familial.”</p>
<p>Culture et loisirs</p>	<p>“Créer du lien social”</p> <p>"Les visites de leurs proches ou la participation à des clubs"</p> <p>"Activités, participation à la vie sociale, les sorties courses ou promenade avec les aidants"</p> <p>"Créer des partenariats, favoriser les animations intergénérationnelles ou non"</p>
<p>Participation citoyenne et emploi</p>	<p>“La participation citoyenne, garder un rôle citoyen, se rendre utile en utilisant ses compétences. L'objectif étant d'avoir toujours des projets et le sentiment de rester acteur.”</p>

	<p>“Permettre à chacun de s'exprimer et tenir compte de leur avis”</p> <p>“Leur donner leur place dans la société civile, leur permettre et faciliter des liens stimulants avec d'autres personnes”</p> <p>“Le sentiment d'être écouté, entendu et associé aux décisions prises les concernant, ainsi qu'aux manifestations de la vie quotidienne.”</p>
<p>Autonomie, services et soins</p>	<p>"L'accès à la santé (retrouver un médecin traitant qui vienne à domicile)"</p> <p>"Difficultés d'accès aux soins de santé"</p> <p>“Difficulté d'accès aux soins (avec des visites au domicile de plus en plus difficile de la part des professionnels de santé) (du fait de la perte d'autonomie et/ou sociale...)"</p> <p>“une meilleure anticipation de la perte d'autonomie et des compensations à prévoir”</p>



THÉMATIQUE LOGEMENT ALTERNATIF

Questionnaire personnes concernées :

“Une démarche qui peut déboucher sur des choses positives. Se projeter sur l'idée d'un habitat partagé”

“Échange marqué par l'empathie, vous nous écoutez. Ce serait bon que l'habitat inclusif se développe vraiment. Il faut tout faire pour éviter de tomber dans le gigantisme. Faire des projets à taille humaine, maintenir les personnes là où elles ont vécu, où...”

Questionnaire professionnels :

"Pouvoir choisir un nouveau mode d'habitat quand l'actuel devient inadapté. Avoir un éventail de choix pour que déménager reste une joie celle d'accéder à un logement plus adapté"

"L'anticipation de l'adaptation du logement et/ou le changement de résidence"

"Trouver une aide à domicile bien formée et motivée et avoir une personne stable et non des remplaçants continuels"

"Trouver un service d'aide à domicile correspondant à leurs attentes (qualité et quantité de personnels)"

“La colocation intergénérationnelle est une approche qui peut être bénéfique car la présence bienveillante des jeunes adultes peut rassurer les proches des seniors (à condition que ces jeunes soient présélectionnés et que les colocataires s'entendent bien et partagent des valeurs similaires ! Et de définir clairement les responsabilités, les règles de vie et les attentes mutuelles.)”



THÉMATIQUE POUVOIR D'AGIR / INFORMATION / ORIENTATION

Questionnaire personnes concernées :

<p>Pouvoir d'agir</p>	<p>"J'ai fait des travaux, accessibilité à la douche ça va"</p> <p>Je me débrouille encore bien. J'ai mes activités (lecture, cinéma, expositions) je suis mobile, ouverte culturellement."</p> <p>"Mettre en place des actions pour rendre visite aux personnes, avec des jeunes aussi."</p> <p>"Proposer des déjeuners réguliers à des personnes isolées. Et venir chercher les personnes chez elles."</p> <p>"Il ne suffit pas de proposer des activités, il faut inciter les personnes seules à venir et se déplacer. Il faut trouver des solutions pour faire venir du monde. Peut-être avoir une personne de confiance, qui avec sa présence donnera l'envie aux personnes de venir."</p>
<p>Information</p>	<p>"Trouver un moyen pour informer les habitants sur les activités proposées."</p> <p>"Communiquer sur les activités du CCAS : je suis venue aux activités par le bouche à oreille, je ne connaissais pas le CCAS ni ce qui était proposé."</p> <p>"La communication avec la mairie n'est pas évidente : le site n'est pas clair, je n'arrive pas à utiliser la plateforme téléphonique du standard."</p> <p>"Prévenir, communiquer sur les différents clubs disponibles."</p>

	<p>“Il faut que les personnes âgées soient d'accord. Tenter de leur faire connaître des activités, de nouer des relations de confiance, bouche à oreille.”</p>
Orientation	<p>“Je suis bien accompagné par l'assistante sociale du CCAS, elle est sympa Clémentine, et aussi par les Petits Frères des Pauvres.”</p>

Questionnaire professionnels :

Pouvoir d'agir	<p>"Pouvoir choisir un nouveau mode d'habitat quand l'actuel devient inadapté. Avoir un éventail de choix pour que déménager reste une joie celle d'accéder à un logement plus adapté"</p> <p>“Leur laisser le temps et les moyens d'être acteur de leur décision”</p> <p>“Développement du pouvoir d'agir, respect de leurs droits”</p>
Information	<p>"Avoir des informations correctes sur les aides"</p> <p>"Difficulté d'accès aux informations"</p> <p>"Numérisation des démarches administratives"</p>
Orientation	<p>"Savoir vers qui et comment se diriger pour répondre à leurs besoins"</p> <p>"Difficulté d'accès aux droits"</p> <p>"Difficultés dans les démarches administratives"</p>



3. Méthodologie détaillée

3.1 Principes de conception de l'enquête

La conception de l'enquête de territoire a reposé sur une concertation avec les citoyens, la collectivité, les parties prenantes. Elle intègre également l'apport de professionnels et personnes qualifiées.

Ceci, afin de permettre une compréhension fine de l'écosystème local et le recueil des besoins et attentes des personnes âgées.

Dans sa conception, l'enquête a également pris en considération les besoins de l'association Prologia en terme de collecte d'informations utiles à la conception d'une colocation solidaire pour personnes âgées et jeunes adultes, conformément aux attendus du fonds d'appui Réseau Villes Amies des Aînés, visant à faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets du territoire.

Nous avons également veillé à explorer les différentes thématiques Ville Amie des Aînés, notamment à l'occasion des groupes de travail.

3.2 Mise en oeuvre de l'enquête

3.2.1 Concertation avec les parties prenantes

La méthodologie a été élaborée en concertation avec le service du CCAS, la Ville de Lambersart, et les élus municipaux.

3.2.2 En amont de la réponse à l'AAP Réseau VADA

Dès l'origine du projet Cologia, une prise de contact avec les Élus et les services municipaux a permis de valider l'intérêt de projets d'habitats alternatifs adaptés aux personnes âgées, et ayant pour objectif de soutenir leur autonomie décisionnelle et fonctionnelle et le lien social



3.2.3 Préalablement à la mise en oeuvre de l'étude

Une concertation avec les services du CCAS, de la Ville et les élus a été menée, pour identifier notamment :

- Les personnes qualifiées et acteurs locaux à impliquer dans la réflexion et le recueil d'informations
- Les associations et initiatives à fédérer dans la co-construction du projet
- Les personnes membres d'institutions et organismes à consulter et à associer à la réflexion

3.2.4 En vue de la restitution de l'étude

En phase de finalisation de l'étude, plusieurs rencontres à l'occasion de la Semaine Bleue, avec des habitants impliqués dans la mise en oeuvre de l'étude, ou n'ayant pas été impliqués dans l'étude, ont permis de définir les modalités de restitution de la démarche.

3.3 Etude documentaire

3.3.1 Revue du cadre juridique et réglementaire

Une revue du cadre législatif et réglementaire applicable à l'habitat partagé a été réalisée, accompagnée de l'analyse des différents rapports et avis relatifs à ce sujet.

3.3.2 Synthèse de la revue de littérature en sciences sociales

La méthodologie a également inclus une revue de la littérature en sciences sociales, portant sur les piliers du modèle social du projet de colocation solidaire pour personnes âgées et jeunes adultes.

3.3.3 Benchmark des bonnes pratiques réseau VADA

Un benchmark des bonnes pratiques a été effectué au sein du réseau "Ville des Aînés", basé sur deux critères principaux :

- L'impact sur la population concernée
- La facilité de mise en oeuvre et l'économie de moyens humains et financiers

Ce benchmark de 20 initiatives répondant particulièrement aux critères a été réalisé en exploitant les fiches "Partage d'expérience" du réseau (Plus de 900 fiches disponibles sur le site du réseau)..



3.3.4 Collectes de données locales

3.3.4.1 Auprès des services municipaux

Des données relatives à la population et à l'urbanisme ont été communiquées par les services de la Ville.

3.3.4.2 Auprès de l'ADULM

L'Agence de Développement et d'Urbanisme Lille Métropole a été sollicitée pour exposer la démarche d'étude de territoire, recueillir leur avis, leurs perspectives et expertises sur le champ de l'étude.

Ce dialogue a permis de s'assurer de l'absence de doublon dans notre démarche par rapport à des travaux préexistants de l'ADULM et d'intégrer le résultat de travaux de l'ADULM à l'étude de territoire.

3.3.5 Exploitation des données

3.3.5.1 Dans l'étude socio-démographique

L'enquête socio-démographique a été menée par Jean-Romain Gheysen, doctorant en Géographie, sur la base de données collectées auprès de la Ville de Lambersart, du CCAS de Lambersart, de l'ADULM, de l'INSEE, de Géoportail. Elle a fait l'objet d'une relecture par deux autres chercheurs en Géographie. Elle a été complétée d'apports d'Olivier Godin, sur le champ des services d'information, d'orientation et d'accompagnement, et sur le champ des dispositifs d'habitats adaptés aux personnes âgées.

3.3.5.2 Dans l'enquête : support enquêtes et entretiens

La structuration des supports d'entretiens et d'enquêtes intègre les éléments clés relevés durant la phase documentaire de l'étude.



3.4 Enquête auprès des personnes concernées

3.4.1 Identification des personnes concernées

Une liste des associations et des “personnes relais” à solliciter pour faire parvenir l’information aux personnes concernées a été constituée en lien avec les services du CCAS et de la Ville

3.4.2 Rédaction du guide d’entretien

La structuration des supports d’entretiens a été réalisée avec l’aide de Jean-François Trochon, Béguinage et Compagnie, expert en maîtrise d’usage.

Elle intègre les éléments clefs relevés durant la phase documentaire de l’étude.

3.4.3 Aller-vers les personnes concernées

Le tissu associatif local a été sollicité pour une mise en contact avec des personnes concernées et leurs aidants.

Une communication a été réalisée par la Ville, dans le journal municipal et sur les réseaux sociaux de la Ville.

Parallèlement, des réseaux informels (réseaux de voisinage, relations interpersonnelles, commerçants de proximité, paroisse...), ont été mobilisés.

Enfin, une démarche de visites aux personnes présentes lors d’activités organisées par des associations ou par le CCAS pour les aînés, avec à quelques occasions une mise en relation directe par les agents du CCAS, a permis de rencontrer des personnes qui ne se seraient vraisemblablement pas manifestées spontanément pour répondre à l’enquête.

3.4.4 Modalités d’administration de l’enquête

L’enquête a été réalisée à travers des entretiens semi-directifs, visant à créer les conditions d’un échange libre et au recueil de verbatims.

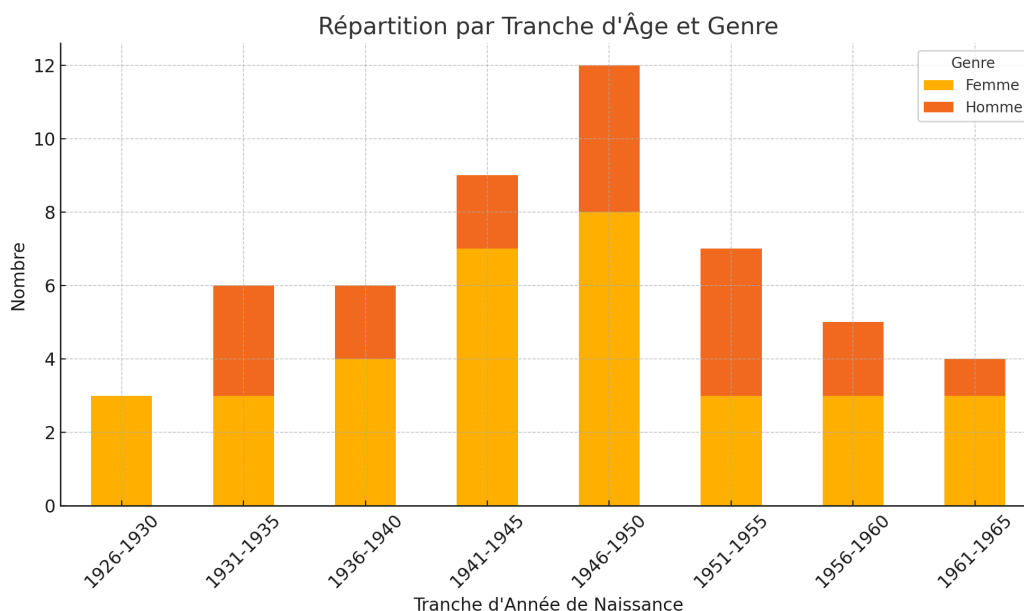
Les entretiens se sont déroulés au choix des enquêtés, à leur domicile, au CCAS, dans les locaux de l’association, dans une salle municipale, ou en marge d’une animation organisée par le CCAS.

Les entretiens ont duré, en fonction des enquêtés, entre 30 et 90 minutes, avec une durée moyenne de 50 minutes.

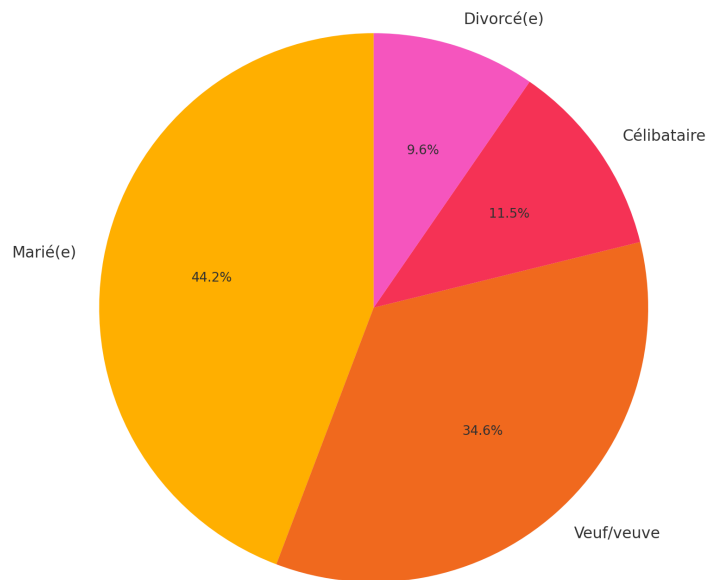
3.4.5 Diversité des répondants

Les personnes interrogées ont été identifiées à partir de divers réseaux, favorisant une hétérogénéité des répondants en termes d'âge au-delà de 60 ans, de milieux socioprofessionnels, et de situations personnelles et familiales.

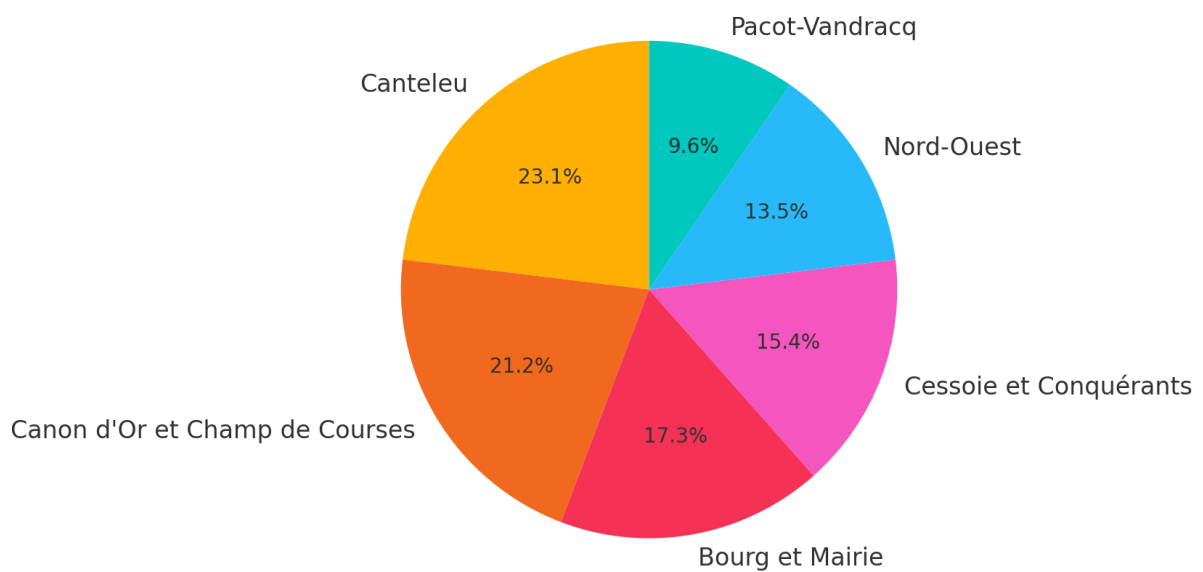
Le temps alloué au recueil de l'avis des personnes concernées, bien plus important que celui défini lors du cadrage de l'étude, a permis de rencontrer chacune des personnes qui ont manifesté un intérêt pour la démarches ou accepté de répondre lorsque nous les avons rencontrées.



Répartition des Répondants par Situation Familiale



Répartition des Répondants par Quartier





3.4.6 Exploitation des entretiens

Les questionnaires individuels ont été analysés question par question, pour identifier les thèmes les plus spontanément abordés par les personnes interrogées.

Bien que la taille réduite de l'échantillon n'ait pas permis une exploitation statistiquement valable des données, des tendances sur les préoccupations des personnes interrogées ont été dégagées.

De plus, un certain nombre de "signaux faibles" ont pu être mis en lumière dans les propos recueillis.

3.4.7 Protection des données personnelles - RGPD

Les réponses ont été recueillies de manière anonyme lors des entretiens, étant saisies dans une base de données dans laquelle aucune donnée personnelle ne permettant une identification ne figure.

Les participants aux entretiens ont été invités à compléter une fiche d'information relative au RGPD et au recueil des coordonnées pour la suite de l'étude (invitation aux ateliers collaboratifs, réunions de restitutions...)

3.5 Enquête auprès des professionnels et personnes qualifiées

3.5.1 Identification des professionnels et personnes qualifiées

Une liste des professionnels qualifiés à solliciter a été constituée par Prologia, au regard de la connaissance du tissu local, puis complétée en lien avec les services du CCAS et de la Ville

3.5.2 Rédaction du support d'enquête

La structuration du support d'enquête a été réalisée avec l'aide de Jean-François Trochon, Béguinage et Compagnie, expert en maîtrise d'usage.

Elle intègre les éléments clefs relevés durant la phase documentaire de l'étude.

3.5.3 Sollicitation des professionnels et personnes qualifiées

L'ensemble des professionnels identifiés ont été sollicités par courrier électronique, avec une explication de la démarche.

3.5.4 Modalités d'administration de l'enquête

Le questionnaire d'enquête a été établi sur google forms, et autoadministré.

Le questionnaire a été conçu pour laisser la place nécessaire à l'expression libre d'opinions et avis des professionnels concernés.

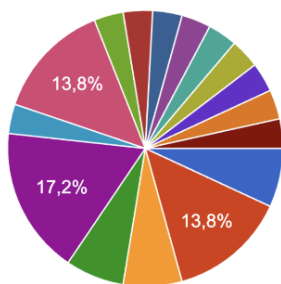
3.5.5 Diversité des répondants

80 professionnels et personnes qualifiées ont été identifiées et sollicitées.

29 personnes ont répondu.

Quel est votre domaine professionnel ?

29 réponses



- Professionnel médical
- Professionnel paramédical
- Travailleur social
- Professionnel de structure d'héberge...
- Professionnel de structure médico-soc...
- Représentant d'usagers
- Collectivité territoriale / élu
- Universitaire
- MNS LOMME LAMBERSART
- Directrice UDAF 59
- IRC - Protection Sociale
- Case-Manager libéral
- CHARGEES DE QUALITE
- Retraité et militant associatif
- Carsat HDF



Organismes de rattachement des professionnels sollicités

Représentation des personnes âgées :

UDAF

Debout les aînés

Gérontologie :

Gériatre PU-PH, Université de Lille

Médecins coordonnateurs d'EHPAD

Gériatre inscrit sur la liste du procureur de la république (Protection des majeurs)

UDCCAS

CARSAT

Structures d'action sociale :

Petits frères des Pauvres

France asso santé

France Alzheimer

CCAS de Lambersart

Secours populaire

Conférences Saint Vincent de Paul

Secours catholique

Service action sociale Malakoff Humanis

Responsables de structures médico-sociales de lambersart et environs immédiats :

AGE2S

Relais Autonomie Coeur de Métropole

DAC Appui Santé Lille Agglo

Maison des aidants

Collectivités locales et services du département :

Elus de la Ville de Lambersart

Agents de la Ville de Lambersart

Service habitat inclusif, département du Nord

Maison Nord Solidarité

Professionnels médico-sociaux intervenant à Lambersart :

SSIAD de Marquette-lez-Lille



Pharmacien
Infirmières libérales
Orthophoniste
Kinésithérapeute
Ergothérapeute
Gestionnaire de cas libéral
Santélys HAD + SSIAD
Réseau de Soins palliatifs à domicile
Services d'aide à domicile

Institutions structurantes des soins à Lambersart et environs :

Centre de ressources territorial
Communauté professionnelle territoriale de santé
Unions Régionales des Professionnels de Santé / Médecin libéraux
Unions Régionales des Professionnels de Santé / Infirmiers libéraux

Acteurs du logement (non ESMS) intervenant à Lambersart :

Bailleurs sociaux
Promoteurs du projet d'observatoire de l'habitat inclusif
Porteurs de projets d'habitats alternatifs (RSS, HAPA...)

Sociologie & urbanisme :

Chercheurs, Université Catholique de Lille
ADULM

3.5.6 Exploitation des enquêtes

Les enquêtes individuelles ont été analysées question par question, pour identifier les thèmes les plus spontanément abordés par les répondants..

Bien que la taille réduite de l'échantillon n'ait pas permis une exploitation statistiquement valable des données, des tendances sur les préoccupations spontanées des professionnels pour les personnes âgées auprès desquels ils interviennent, ont été dégagées.

De plus, un certain nombre de "signaux faibles" ont pu être mis en lumière dans les réponses recueillies.



3.6 Ateliers collaboratifs

3.6.1 Objectifs

Échanges libres sur les thématiques identifiées, à visée de concertation sur les attentes et solutions désirées par les personnes âgées, les professionnels et personnes qualifiées.

3.6.2 Méthodologie et supports

Jean-François TROCHON, Béguinage & Compagnie, a organisé la conception, la conduite et la restitution des ateliers collaboratifs.

Les enquêtes ont servi de base préparatoire pour les ateliers collectifs organisés en avril et en juin.

Des supports utilisés dans le cadre de la démarche “Ville Amies des Aînés” ont été utilisés pour favoriser l’expression des participants.

Les thématiques abordées ont été choisies par les participants, répartis en sous-groupes de cinq à huit personnes. Jean-François Trochon a animé les ateliers collaboratifs de 11/4/2024 et 20/6/2024.

3.6.3 Identification et invitation des participants

Lors des trois ateliers, tous les répondants ayant communiqué leurs coordonnées à cette fin, ont été personnellement contactés par téléphone et invités.

Les associations lambersartaises ont été informées par courriel.

Deux articles dans le journal municipal, des publications sur les réseaux sociaux, un affichage en Mairie, au CCAS, dans les salles municipales, ont permis d’informer des personnes qui n’avaient pas répondu à l’enquête.

3.6.4 Déroulement des ateliers

Atelier personnes concernées du 11/4/24

Atelier personnes concernées et professionnels du 20/6/24

- Accueil par les élus
- Présentation de la démarche d’étude de territoire
- Présentation des premiers résultats obtenus (Enquête documentaire et entretiens individuels)
- Présentation des thématiques de réflexion collaborative
- Répartition des participants en petits groupes
- Choix d’une thématique Villes Amies des Aînés par petits groupes
- Temps de travail collaboratif sur la thématique choisie
- Restitution collective



Atelier professionnel et personnes qualifiées du 25/6/24

- Accueil par la directrice adjointe du CCAS
- Présentation de la démarche d'étude de territoire
- Présentation des premiers résultats obtenus (Enquête documentaire et entretiens individuels)
- Identification des thèmes saillants issus des enquêtes
- Projection et lecture des réponses obtenues
- Débat sur les réponses apportées, permettant d'approfondir la réflexion sur chaque thématique.

3.6.5 Formalisation des résultats du travail collaboratif

Chaque atelier a donné lieu à une restitution écrite, jointe en annexe.

3.5.6 Exploitation des résultats

Les résultats détaillés des ateliers figurent en annexe

Une synthèse des résultats constitue la partie XI de l'étude.